

CAMPUS VÉTÉRINAIRE DE LYON

Année 2021 - Thèse n° 104

DEVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE SEANCES DE MEDIATION ANIMALE A DESTINATION D'ENFANTS PLACES

THESE

Présentée à l'Université Claude Bernard Lyon 1
(Médecine – Pharmacie)

Et soutenue publiquement le 3 décembre 2021
Pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

Par

NEBOUT Charlotte

CAMPUS VÉTÉRINAIRE DE LYON

Année 2021 - Thèse n° 104

DEVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE SEANCES DE MEDIATION ANIMALE A DESTINATION D'ENFANTS PLACES

THESE

Présentée à l'Université Claude Bernard Lyon 1
(Médecine – Pharmacie)

Et soutenue publiquement le 3 décembre 2021
Pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

Par

NEBOUT Charlotte

Liste des Enseignants du Campus Vétérinaire de Lyon (01-09-2021)

ABITBOL	Marie	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
ALVES-DE-OLIVEIRA	Laurent	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
ARCANGIOLI	Marie-Anne	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
AYRAL	Florence	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
BECKER	Claire	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
BELLUCO	Sara	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
BENAMOU-SMITH	Agnès	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
BENOIT	Etienne	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
BERNY	Philippe	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
BONNET-GARIN	Jeanne-Marie	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
BOULOCHER	Caroline	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
BOURDOISEAU	Gilles	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur émérite
BOURGOIN	Gilles	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
BRUYERE	Pierre	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
BUFF	Samuel	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
BURONFOSSE	Thierry	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
CACHON	Thibaut	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
CADORÉ	Jean-Luc	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
CALLAIT-CARDINAL	Marie-Pierre	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
CHABANNE	Luc	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
CHALVET-MONFRAY	Karine	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
DE BOYER DES ROCHES	Alice	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
DELIQUETTE-MULLER	Marie-Laure	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
DJELLOUADJI	Zorée	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
ESCRIOU	Catherine	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
FRIKHA	Mohamed-Ridha	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
GALIA	Wessam	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
GILOT-FROMONT	Emmanuelle	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
GONTHIER	Alain	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
GRANCHER	Denis	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
GREZEL	Delphine	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
HUGONNARD	Marine	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
JUNOT	Stéphane	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
KODJO	Angeli	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
KRAFFT	Emilie	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
LAABERKI	Maria-Halima	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
LAMBERT	Véronique	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
LE GRAND	Dominique	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
LEBLOND	Agnès	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
LEDOUX	Dorothee	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
LEFEBVRE	Sébastien	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
LEFRANC-POHL	Anne-Cécile	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
LEGROS	Vincent	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
LEPAGE	Olivier	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
LOUZIER	Vanessa	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
MARCHAL	Thierry	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
MOISSONNIER	Pierre	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
MOSCA	Marion	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
MOUNIER	Luc	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
PEPIN	Michel	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
PIN	Didier	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
PONCE	Frédérique	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
PORTIER	Karine	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
POUZOT-NEVORET	Céline	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
PROUILLAC	Caroline	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
REMY	Denise	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
RENE MARTELLET	Magalie	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
ROGER	Thierry	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
SAWAYA	Serge	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
SCHRAMME	Michael	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
SERGENTET	Delphine	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
THIEBAULT	Jean-Jacques	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
TORTEREAU	Antonin	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
VIGUIER	Eric	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
ZENNER	Lionel	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur

A Monsieur le Professeur FOURNERET

de l'université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de médecine de Lyon,
qui m'a fait l'honneur d'accepter la présidence de mon Jury de thèse,
et pour l'intérêt porté au projet et à mon travail.

Hommages respectueux

A Madame le Docteur Catherine ESCRIOU

de VetAgro-Sup, Campus vétérinaire de Lyon,
pour son soutien et son aide dans l'amélioration et la poursuite du projet,
pour ses conseils pertinents dans la rédaction de ce manuscrit.

Sincères remerciements.

A Madame le Professeur Denise REMY

de VetAgro-Sup, Campus Vétérinaire,
qui m'a fait l'honneur d'accepter de participer à mon jury de thèse.

Sincères remerciements.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES ANNEXES	11
TABLE DES FIGURES	13
TABLE DES TABLEAUX.....	15
LISTE DES ABREVIATIONS	17
INTRODUCTION	19
PARTIE 1. ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE	21
I. La médiation animale : grands concepts.....	21
A. De la médiation animale aux interventions assistées par l'animal	21
B. Les animaux médiateurs.....	23
1) L'animal : une source de bien-être pour l'Homme.....	23
2) Quelles espèces pour quels objectifs.....	24
3) Une sélection orientée dans l'intérêt de l'animal et du bénéficiaire	26
C. Les Interventions Assistées par l'Animal aujourd'hui : quels objectifs pour quels bénéficiaires ?	27
1) Les Activités Assistées par l'Animal en vue d'un réel bien-être pour l'homme	28
2) Le cadre de la Thérapie Assistée par l'Animal	29
3) Retrouver la concentration et acquérir des connaissances à travers l'Education Assistée par l'Animal	32
D. L'intervenant : un élément important de la triade	33
II. Le chien : un animal emblématique des Interventions Assistées par l'Animal	34
A. Le chien : un « catalyseur social » apportant de nombreux bénéfices à l'homme...	35
B. La vie et l'éducation du chien médiateur : un parcours singulier	37
C. Les risques à prendre en compte lors d'interventions avec un chien et quelques clés de prévention.....	39
III. L'enfant placé : un bénéficiaire particulier.....	42
A. L'enfant en difficulté peut être accueilli dans des structures adaptées à ses besoins	42
1) Les violences infligées aux enfants et leurs conséquences	43
2) Le placement de l'enfant et les structures d'accueil	45
B. Les MECS, des lieux d'hébergement, d'écoute et de développement de l'enfant...	48
C. Les interventions assistées par le chien au service de l'enfant en difficulté	49

1) Le chien dans le développement émotionnel de l'enfant placé	49
2) Un « catalyseur de ressources intellectuelles » (54), qui aide l'enfant à gagner en autonomie	50
3) L'alliance thérapeutique	50
PARTIE 2 : ETUDE EXPERIMENTALE.....	52
I. Contexte	52
II. Objectifs	52
III. Matériel et méthode	54
A. Mode d'intervention	54
1) Travail avec les enfants de La Maison, MECS de Charbonnières-les-Bains.....	54
2) Modifications de la convention avec la MECS	55
B. Les acteurs du projet	55
1) Groupe d'enfants bénéficiaires	55
2) Les chiens visiteurs.....	58
C. Mise en place d'un planning sur l'année.....	61
1) Prise en compte des contraintes	61
2) Objectifs des thèmes des séances	62
3) Choix et organisation des thèmes.....	63
D. Réalisation des séances	64
1) Préparation en amont.....	64
2) Mise en place des séances et intérêt de chaque temps : savoir rester innovant tout en gardant une certaine routine	65
3) Des adaptations du planning parfois nécessaires.....	69
E. La récolte de données	71
IV. Résultats : proposition d'un planning sur l'année et de fiches séances « types »....	72
A. Bilan sur l'année mettre en deuxième partie.....	Erreur ! Signet non défini.
B. Création de fiches séances types grand A.....	72
C. Proposition d'un programme sur une année scolaire.....	93
D. Arbre décisionnel sur les types de séance	94
V. Discussions et perspectives pour l'utilisation de ce programme	97
A. Nécessité d'une évaluation des séances	Erreur ! Signet non défini.
B. Vers une extension du programme	98

CONCLUSION	101
BIBLIOGRAPHIE.....	102
ANNEXES.....	109

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Les zoonoses cutanées et leurs caractéristiques, extrait de (36)	109
ANNEXE 2 : Les zoonoses digestives et leurs caractéristiques extrait de (36).....	110
ANNEXE 3 : Les zoonoses générales et leurs caractéristiques extrait de (36).....	112
ANNEXE 4 : Analyse de risque des différentes zoonoses pour l'humain en fonction de leur sévérité et de la probabilité de transmission par le chien extrait de (36).....	113
ANNEXE 5 : Modèle de la convention utilisé pour les séances.....	114
ANNEXE 6 : Formulaire de demande d'autorisation parentale	116
ANNEXE 7 : Questionnaire de premier contact en prévision de l'évaluation comportementale (55)	117
<i>ANNEXE 8 : La fiche séance du 29 octobre 2019</i>	<i>119</i>

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : La vie du chien médiateur - Schéma extrait du Livret pratique à destination du référent d'un chien médiateur, réalisé par Manon Rigot (36).....	38
Figure 2 : Évolution de la répartition des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'ASE selon le mode d'hébergement au 31 décembre entre 2009 et 2018, extrait de (46) – utilisation autorisée par l'ONPE	46
Figure 3 : Répartition des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'ASE et hébergés en établissement au 31 décembre 2018 selon le type d'établissement (en %), extrait de (46) – utilisation autorisée par l'ONPE	47
Figure 4 : Une séance en intérieur. Crédit Photo : Ingrid Chauvin	62
Figure 5 : La séance « Diversité des races canines » était un bon moment pour enseigner les utilités des différentes races canines et mettre en place des temps et prises de paroles dans le respect de l'autre. Crédit photo : Ingrid Chauvin.....	63
Figure 6 : Retrouvailles entre Enzo et Naïka, et Rayan et Naya. Crédit photo : Marion Tabey66	
Figure 7 : La présentation de Naïka, un temps interactif et ludique. Crédit photo : Ingrid Chauvin.....	67
Figure 8 : Temps de présentation de la séance : « Le Métier de Vétérinaire ». Credit photo : Charlotte Nebout.....	68
Figure 9 : Temps calme. En haut : de gauche à droite : Tiago et Loki, Enzo et Mulan, Pierre et Naïka. A droite : Yanis et Ookaiï. Crédit photo : Ingrid Chauvin	69
Figure 10 : Le couple Inès – Nesy. Crédit photo : Ingrid Chauvin.....	70
Figure 11 : Arbre décisionnel pour des séances d'IAA avec des enfants placés	94

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des différents types d'Interventions Assistées par l'Animal, d'après (5), (6), (7)	22
Tableau 2 : Les violences infligées aux enfants dans le monde (d'après l'OMS (41)).....	44
Tableau 3 : Les enfants ayant participé à l'étude entre janvier 2019 et mars 2020	57
Tableau 4 : Les chiens présents dans l'étude entre janvier 2019 et mars 2020	60
Tableau 5 : Les thèmes des séances.....	63
Tableau 6 : Un exemple de programme.....	93

LISTE DES ABREVIATIONS

AAA : Activités Assistées par l'Animal

AED : Aide Educative à Domicile

AEMO : Aide Educative en Milieu Ouvert

AFTAA : Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal

APAJH : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

AVMA : American Veterinary Medical Association

BEA : Bien-Etre Animal

CCAH : Comité national Coordination Action Handicap

CDC : Center for Disease Control and Prevention

DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

EAA : Education Assistée par l'Animal

ELISA : Enzyme-Linked Immunosorbent Assay

IAA : Interventions Assistées par l'Animal

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONPE : Observatoire National de la Protection de l'Enfance

ONVS : Observatoire National des Violences en milieu de Santé

OPP : Ordonnance de Placement Provisoire

PCR : Polymerase Chain Reaction

TAA : Thérapies Assistées par l'animal

TAD : Thérapie Assistée par le Dauphin

TSA : Trouble du Spectre Autistique

UE : Union Européenne

WDSCS : Whale and Dolphin Conservation Society

Au fil des siècles, l'animal a eu de nombreux **rôles auprès de l'Homme**. Proies ou prédateurs au temps de la Préhistoire, les premières espèces auraient été **domestiquées** durant le Néolithique. Pour donner un ordre d'idée, le processus de domestication aurait commencé il y a au moins 12 000 ans avec la domestication du chien (1). Les animaux ont servi à nos ancêtres à se déplacer plus loin, plus vite en portant plus de poids, mais également au développement de l'agriculture. En mettant en place un système d'élevage, l'Homme a également utilisé les animaux comme source de protéines et de graisses animales (viande et lait) mais aussi comme gardien des troupeaux ou aide à la chasse avec le chien.

Le contact avec l'animal permet de mettre en avant les premières hypothèses concernant les **bénéfices** physiques, psychologiques et sociaux de leur présence auprès de l'Homme. Xénophon, philosophe grec du IV^{ème} siècle, accorde au cheval et à l'équitation des propriétés bénéfiques sur le **plan physique et émotionnel** (2). Plus tard, au XVIII^{ème} siècle, le philanthrope William Tuke, propose à des personnes atteintes de troubles mentaux de prendre soin de lapins et volailles, il fonde ainsi l'institut appelé York Retreat¹ et les malades « se sentirent immédiatement **responsables de ces animaux et d'eux-mêmes** par la même occasion » (3). Cette nouvelle dimension de l'animal responsabilisant émerge. Par la suite, Boris Levinson, un psychiatre américain, reçoit un enfant autiste alors que Jingles, son chien, était présent dans son bureau. Jingles s'approche de l'enfant et tout une série d'interactions en découle. A la fin de l'entretien, cet enfant quasi-muet initialement, demande à quel moment il pourra venir jouer avec Jingles à nouveau. Levinson décide ainsi de développer la « **pet oriented child psychotherapy**² » (3) dans les années 50 en réalisant des consultations en présence d'un chien. A cette même période, Donald Woods Winnicott, évoque l'importance de **l'objet transitionnel** chez l'enfant (3), et Levinson explique que l'animal pourrait jouer ce rôle d'objet transitionnel rassurant chez l'enfant par sa familiarité avec celui-ci (quel enfant n'a jamais eu une peluche à l'effigie d'un animal) et grâce à son pelage doux (4). Dans la même dynamique que Levinson, Samuel et Elisabeth Corson développent un programme de zoothérapie en psychiatrie dans l'Ohio dans les années 1970, constatant une nette amélioration du comportement des patients (3).

¹ Retraite

² La psychothérapie chez l'enfant axée sur la présence des animaux de compagnie

Ainsi de nombreuses idées ont émergées au fil des siècles sur l'utilité des animaux dans les soins psychologiques, comme **une aide à la libération de la parole** mais également dans le **maintien de la forme physique** ou une stimulation de la **motricité fine** chez des personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies dégénératives. L'éducation de chiens d'assistances (aide aux personnes à mobilité réduite, chiens guides aux personnes aveugles et sourdes, chien d'éveil...) donne également un nouveau rôle aux animaux, la relation bénéfique de ces chiens ne s'inscrit pas dans le travail développé ici. L'émergence de nombreux projets de médiation animale, mais également d'études de ceux-ci, dans le milieu hospitalier, les lieux d'accueil d'enfants, les établissements d'accueil aux personnes âgées, dans le milieu carcéral, le cadre du travail pour du coaching, en consultation chez des spécialistes et en entretien chez les assistants sociaux montrent un intérêt tout particulier que possède notre société à trouver **une nouvelle place à l'animal**.

Ce manuscrit s'intéresse particulièrement aux impacts bénéfiques que peuvent avoir les interactions avec les chiens chez des bénéficiaires et notamment des enfants placés en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS). C'est une population en difficulté avec un passé souvent lourd et des conditions de vies compliquées.

Au cours de la période de janvier 2019 à février 2020, des enfants placés en MECS sont venus sur le campus de VetAgro-Sup à Marcy l'Etoile, pour des séances hebdomadaires d'une heure de médiation animale avec des chiens d'étudiants vétérinaires. Chaque séance était organisée en amont et suivait une thématique précise.

Le travail principal exposé dans ce manuscrit est la **mise en place d'un programme** effectué sur l'année avec ses points forts, ses objectifs pédagogiques notamment, mais également ses difficultés pratiques et points faibles.

La première partie constitue une partie bibliographique sur le sujet très vaste qu'est la médiation animale. Quelques définitions dans un premier temps, nous permettent de mettre en lumière **l'animal médiateur**, les **bénéficiaires** et les **intervenants** des séances de médiation. Puis le **chien** sera présenté comme un animal médiateur à part entière avec ses qualités et ses spécificités ainsi que les points de préventions afin de garantir un cadre sécuritaire dans l'activité. Enfin, un accent est mis sur **l'enfant placé**, un bénéficiaire bien particulier qui rencontre de nombreuses difficultés, et les **effets de la médiation animale** chez celui-ci.

Dans un second temps, la partie expérimentale détaille le **projet réalisé** à l'école vétérinaire de Lyon, la réflexion autour de **l'élaboration du programme de séances** ainsi que les observations réalisées au cours des sessions.

Les problématiques étant : Comment mettre en place un programme de séances et comment choisir les thèmes selon le groupe de chiens et le groupe de enfants ? Comment prendre en compte les particularités de chaque chien et de chaque enfant pour les différents types de séances ?

I. La médiation animale : grands concepts

A. *De la médiation animale aux interventions assistées par l'animal*

La médiation animale est un terme qui désigne des interventions réalisées par un bénévole et un animal dans la vie d'un bénéficiaire : une **relation triadique** se met en place. Les objectifs des séances de médiation animale sont variables. Néanmoins, le terme de médiation animale est à nuancer et trois grandes catégories de travail avec les animaux sont définies aujourd'hui (5).

L'institut Français de Zoothérapie définit le terme zoothérapie (du grec « zoo » qui signifie « qui est animal » et « therapeia » - « cure, soin ») comme un « soin alternatif non médicamenteux qui se pratique à l'aide d'un animal familier ». Cette cure est encadrée par un **professionnel** qui place un **animal médiateur** « dans l'environnement immédiat de personnes chez qui l'on cherche à éveiller des réactions visant à **maintenir ou à améliorer leur potentiel cognitif, physique, psychosocial ou affectif.** » (6). L'Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal (AFTAA) explique que la **Thérapie Assistée par l'Animal (TAA)** impose un **cadre** bien spécifique tel que la présence d'un professionnel de santé, une inscription de l'activité dans le **plan thérapeutique** du bénéficiaire et donc une évaluation et une mesure quantitative des effets sur celui-ci (7). Les séances sont donc prescrites et l'objectif est de **cibler un trouble précis** dont le patient est atteint (comme l'agressivité, l'anxiété, le manque de motivation, le manque de confiance en soi, un traumatisme mais également les troubles locomoteurs et d'équilibre...) et d'améliorer l'état du patient au cours de séances en présence d'animaux. Un **état des lieux** des comportements et pathologies du bénéficiaire est réalisé avant le début du programme thérapeutique. Ce sont sur ces troubles que l'intervenant va travailler en mettant en **contact un animal** avec le patient et en réalisant des **évaluations régulières** de l'évolution de ce dernier, en cohérence avec sa pathologie. Toutes ces mesures doivent être standardisées et méthodiques afin de documenter au mieux la progression du patient.

L'association *PetPartners* développe la médiation animale aux États-Unis et définit également l'**Education Assistée par l'Animal (EAA)**, séances **cadrées** avec des objectifs précis et planifiés à l'avance durant lesquelles l'accent est mis sur les **fonctionnements cognitif et social et les compétences académiques**. L'objectif est donc principalement d'augmenter les compétences académiques et pro-sociales et de stimuler le fonctionnement cognitif de l'élève mais également d'enseigner au bénéficiaire le mode de vie de l'animal, son comportement, ses modes de communications ou tout autre élément qui pourrait intéresser le bénéficiaire en rapport avec l'animal. Les séances sont **encadrées par un enseignant** ou un autre professionnel de l'éducation et les effets de celles-ci sont mesurés et documentés afin de mettre en évidence une éventuelle progression du bénéficiaire. Le professionnel qui réalise l'Education Assistée par l'Animal (EAA) doit avoir des connaissances solides concernant l'animal, sa santé mais également les signaux de stress (5).

Enfin, les **Activités Assistées par l'Animal (AAA)** sont des visites ou des séances moins organisées sans aucun objectif thérapeutique au sens strict. Elles visent à augmenter le **bien-être** du bénéficiaire et à l'accompagner dans des états de relaxation, de motivation, au contact d'animaux. Elles peuvent avoir une visée récréative mais également éducative. Les intervenants ne doivent pas être nécessairement des professionnels du milieu éducatif ou de la santé mais doivent être formés à minima afin de limiter les risques d'accidents ou de mal-être du chien (5).

Toutes sont regroupées sous le terme d'**Interventions Assistées par l'Animal (IAA)** (5)

[Tableau 1].

La diversité des interventions encadrées par l'animal		Interventions Assistées par l'Animal			Contre la santé et un bien-être (risques). Assistée elle-même
		Thérapie Assistée par l'Animal	Education Assistée par l'Animal	Activités Assistée par l'Animal	
Tableau 1 : Tableau récapitulatif des différents types d'interventions Assistées par l'Animal, d'après (5), (6), (7)		Interventions impliquant un animal afin d'améliorer la santé, le potentiel cognitif, les capacités physiques ou psychosociales, ou le bien-être du bénéficiaire; encadrées par un intervenant extérieur, propriétaire du chien			
Quels objectifs	Thérapeutique Intégration au plan thérapeutique du patient Mesure quantitative de l'efficacité	Amélioration du potentiel cognitif et de la concentration	Bien-être au quotidien (en milieu hospitalier, dans des foyers d'accueil, au travail, dans le milieu judiciaire ou carcéral...) Ou après une catastrophe naturelle		
Par qui	Professionnels de santé (docteurs en toute disciplines, infirmières...) Travailleurs sociaux (dont éducateurs)	Professionnels du milieu éducatif et de l'enseignement	Intervenant ayant fait évaluer son animal et éventuellement ayant reçu lui-même une formation		
Pour qui	Toute personne désirant et/ou nécessitant ce type d'intervention, dans toute tranche d'âge, atteint ou non d'un handicap Selon le niveau de risque des précautions s'imposent (contact limité aux mains chez les personnes immunodéprimées par exemple)				
Quelles applications	Orthophonie, psychothérapie (ouvre la parole), médecine du travail, médecine du sport	Présence d'un animal au quotidien à l'école Activités éducatives planifiées avec un animal	Activités en tout lieux (lieu de vie ou de travail ou d'accueil du bénéficiaire)		

B. Les animaux médiateurs

1) L'animal : une source de bien-être pour l'Homme

Les animaux de compagnie sont très présents dans les foyers Occidentaux, une enquête réalisée en automne 2020 dans 14 000 foyers français révèle que parmi ceux-ci **50,5% vivent avec au moins un animal**, en grande majorité chiens et chats (8).

Selon plusieurs sondages réalisés en 2016, au moins 60% des propriétaires de chiens et chats interrogés estiment que leur animal de compagnie **contribue à améliorer leur bien-être**, une majorité de l'échantillon explique que leurs animaux apportent du **bonheur et des rires** dans le foyer. Parmi les émotions et sentiments suscités par la présence d'animaux, les propriétaires de chiens et chats sondés expliquent que leurs animaux leur sont **fidèles** (60% des personnes interrogées), pour plus de 10% d'entre eux, les animaux de compagnie apportent **tendresse, réconfort, sociabilité, responsabilité, douceur, sensibilité et joie** ; enfin, une part moins importante évoque la **convivialité, la solidarité, la compassion et la passion** parmi les sentiments provoqués par la présence de chiens et chats. Parmi les personnes interrogées qui élèvent un enfant, 40% pensent que le canidé ou le féliné présent dans le foyer est à l'origine de **bonheur dans la vie de leurs enfants**. Enfin 50% des possesseurs de chiens et chats pensent que les **animaux sont porteurs de leçons de vie pour l'homme** (9). La présence d'animaux de compagnie suscite donc de nombreuses **émotions positives** chez leurs propriétaires, de tout âge. La plupart du temps, ils sont considérés comme des **membres à part entière** de la famille.

François Beiger, éthologue, ethnologue, zoothérapeute et fondateur de l'Institut Français de Zoothérapie, écrit : « L'animal de compagnie remplit le rôle de médiateur, source de sécurité, de substitut comportemental, d'agent intermédiaire, de soutien physique ou affectif, d'éponge pour les émotions, voire de support qui compense la plupart des difficultés. Il apaise, protège, rassure, sécurise, enlève l'anxiété et l'angoisse. » (3). L'animal, par ses **caractéristiques physiques** (fourrure, taille, couleur de la robe...) et par ses **mimiques** (expression de la face, regard...) apporte **un soutien** au bénéficiaire et l'**apaise**. François Beiger attribue à l'animal de compagnie la capacité de **décrypter les différences sans porter de jugement** envers la personne qu'il observe (3).

L'association Résilienfance utilise le terme « animal d'accordage » (10) concernant les animaux médiateurs. En effet, l'animal **adapte** les comportements, les émotions et le rythme avec lequel il entreprend ses actions selon le bénéficiaire qu'il a en face de lui. Il incarne un **soutien affectif qui ne juge pas**, il rassure et aide à **diminuer l'anxiété**. L'animal, à travers la communication non verbale **améliore la concentration et l'observation** et éveille les cinq sens, et l'imaginaire du bénéficiaire. De plus, il est plus facile d'aborder différents aspects de la vie parfois tabous (naissance, mort, sexualité) avec les enfants en présence d'animaux (10).

L'animal représente également un **retour à la nature**, dans une société anxieuse, où l'on met d'avantage en avant les preuves et le savoir, et où trop peu de personnes se laissent guider par le ressenti (4). L'animal va donc permettre d'exercer ses capacités de ressenti.

Dans les séances réalisées lors d'Interventions Assistées par l'Animal (IAA), l'animal joue un rôle de médiateur mais n'est pas lui-même le thérapeute ou le professeur.

2) Quelles espèces pour quels objectifs

Le choix de l'espèce animale se fait selon les **objectifs prédéfinis** (thérapeutiques, de bien-être et de divertissement, ou encore pédagogiques selon le type d'intervention), dans un **cadre bien précis** pour la Thérapie et l'Education Assistées par l'animal et en fonction des capacités physiques et de la volonté du bénéficiaire.

Les mammifères sont très intéressants, en effet, leur fourrure fait appel au sens du **toucher** du bénéficiaire : caresser ou brosser le pelage d'un animal apaise mais fait également appel à la **motricité fine**, un aspect utile chez les enfants en éveil ou chez des personnes atteintes de pathologies neurodégénératives (3). La diversité des couleurs des robes portées et des sons émis par les animaux peut également être un sujet de discussion et développe le sens de la **vue et de l'ouïe**. Pour des raisons pratiques, un animal facilement manipulable et de taille modérée sera préféré pour les activités en intérieur, tandis que les animaux de grande taille, comme les chevaux lors de séances d'équithérapie feront l'objet de séances en extérieur en général.

Le **chien** est une espèce très souvent retrouvée dans la médiation animale, il est **particulièrement attentif à la gestuelle des humains** et aime effectuer des actions simples sur demande (assis, couché, fais le beau...) qui peuvent amuser les bénéficiaires.

Le **chat**, avec sa fourrure et son ronronnement est un **animal très apaisant**. Il a un regard très profond, presque « hypnotisant » (3). L'utilisation du chat reste néanmoins **compliquée**, car, dans de nombreux cas, les séances impliquent la plupart du temps des manipulations et contacts physiques entre l'animal et le bénéficiaire ; ce que les félins tolèrent parfois mal. Il est donc conseillé d'avoir un chat appréciant particulièrement le contact.

Les **équidés** (poney, âne, cheval...), en plus de leur fourrure et des expressions de la face, nécessitent une **grande préparation** également : pansage, soin aux sabots, préparation du matériel pour la monte qui incite le bénéficiaire à effectuer des gestes techniques et de soins mettant en jeu la motricité fine. L'âne et le poney sont des espèces plus têtues et ne laisseront pas passer le moindre faux-pas de la part du bénéficiaire, par exemple, si lors de la monte le bénéficiaire souhaite que l'animal avance plus vite, ou différemment et ne l'exprime pas correctement, il continuera son activité jusqu'à ce que la demande soit réitérée calmement et selon les codes appris par l'animal (3). Dans l'émission Un jour en France dirigée

par France Inter, une intervenante en équithérapie explique : « Le cheval est le seul animal qui porte [...] Il nous **porte quel que soit notre vécu, notre handicap**. Il ne fait pas de différence [...]» (11). A cela s'ajoute le fait que le bénéficiaire se retrouve dans une posture où il peut **regarder les gens de haut**, chose inhabituelle lorsqu'il passe sa vie assis dans un fauteuil roulant... En plus des valeurs symboliques citées précédemment, l'activité de monte **stimule l'équilibre, renforce les muscles et la motricité fine**, elle présente donc un intérêt particulier notamment chez les personnes atteintes de handicap moteur (11).

Les **nouveaux animaux de compagnie** (lapin nain, lapin bélier nain, cochons d'indes) sont plus **petits, rassurants** et donc plus facilement considérés comme sans danger pour des bénéficiaires impressionnés par la taille de certaines autres espèces. Leurs mimiques et bruits émis sont intéressants et leur fourrure très douce. Le **travail autour de l'environnement** (nettoyage de la cage, préparation des aliments, nourrissages, enrichissement du milieu...) en fait également un axe important de l'activité de médiation en responsabilisant le bénéficiaire, en lui donnant le sentiment d'être utile et en stimulant la motricité fine (3). Cependant, cet animal n'est pas sans danger et présenterait un risque zoonotique et de morsure plus élevé que le chien et le chat (12), une bonne sélection est nécessaire.

La **chèvre** est un animal très curieux et attachant, ce qui en fait également un animal d'intérêt. De manière générale, les **animaux de fermes** sont associés à un **travail au grand air**, le nettoyage de box, et le nourrissage des petits au biberon. Autant d'éléments de travail qui peuvent motiver certains bénéficiaires et leur donner un sentiment d'utilité et qui stimulent la concentration et la motricité fine. L'association A la Rencontre de Nos Fermes propose des séances avec des agriculteurs formés par l'Institut Français de Zoothérapie (13).

Les animaux exotiques tels que les **dauphins** sont également employés dans certains travaux de médiation animale. Néanmoins, un rapport rédigé en 2007 pour la Whale and Dolphin Conservation Society³ (WDCS) a regroupé des données concernant la Thérapie Assistée par les Dauphins (TAD) et discuté des impacts que peut avoir ce type de thérapie. Pour des raisons **éthiques** (conditions de captivités, coût de la thérapie pour les familles désirant y participer, craintes de la part des bénéficiaires face à un animal inhabituel et

³ Société de Conservation des Baleines et Dauphins

puissant), de **sécurité** (risques zoonotiques et risques d'agressions particulier dans un contexte d'isolement de l'animal dans un bassin et hors de son milieu naturel) la WDCS **demande de limiter voire d'arrêter** les activités de thérapie assistée par les dauphins, dont l'efficacité a été démontrée par des études empiriques et aucune recherche n'a mis en évidence des effets supérieurs par rapport aux autres Thérapies Assistées par l'Animal. La seule plus-value de la TAD réside dans les effets relaxant que peut avoir l'eau sur les bénéficiaires et qui pourrait être retrouvée dans des activités d'hydrothérapie (14).

Dans tous types d'Intervention Assistée par l'Animal, l'animal médiateur doit être **respecté et volontaire**, son bien-être étant un élément primordial. Il est également **suivi par un vétérinaire** au cours d'évaluations comportementales mais aussi pour s'assurer de sa bonne santé.

3) Une sélection orientée dans l'intérêt de l'animal et du bénéficiaire

L'animal est choisi selon **son caractère**, consciencieusement **éduqué** par la personne avec laquelle il interviendra lors des séances, **habitué** à un maximum de situations différentes du quotidien et **évalué régulièrement par un vétérinaire** afin de minimiser le risque d'accidents liés à son comportement ou de transmissions de maladies et d'attester de sa bonne santé et donc de sa capacité à poursuivre l'activité. Le rôle du vétérinaire est donc très important dans la mise en place d'un projet de médiation animale, sa mission est expliquée par l'AVMA (American Veterinary Medicine Association) dans une page de **recommandations** disponible sur leur site Internet (15).

La sélection de l'animal se fait également selon ses préférences et ses habitudes : un animal appréciant les enfants sera valorisé pour les activités avec les enfants, les médiateurs familiaux avec les fauteuils roulant, matériel médical seront très adaptés pour les personnes à mobilités réduites ou nécessitant un matériel médical lourd, imposant, voire bruyant. Le point phare de cette sélection reste avant tout le **bien-être et la motivation de l'animal**. En effet, d'après l'article L.11-1 de la proposition de loi n°3864 visant à créer un code du bien-être animal (BEA), « les animaux sont des êtres doués de sensibilité » (16), et la législation européenne sur le BEA est explicite : « Les règles de l'UE sur le bien-être animal reflètent les « cinq libertés » :

- Ne pas souffrir de la faim ou de la soif
- Ne pas souffrir d'inconfort
- Ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies
- Pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce
- Ne pas éprouver de peur ou de détresse » (17).

En outre, le travail de médiation doit être une **expérience positive**, vécue par un animal **en bonne santé et couvrant ses besoins naturels**. Il doit avoir également des temps de repos, où il n'est pas sollicité particulièrement et peut dormir, se promener, ou jouer. A tout moment d'une intervention, un animal en mauvaise santé ou présentant de nombreux signaux détectables de stress (par exemple, chez le chien : queue basse, fuite, oreilles en arrière, bâillements et léchage de truffe répétés, déplacements lents et près du sol (18)...) doit être **sorti de l'activité de manière ponctuelle voire permanente**.

Les animaux ont des **effets bénéfiques** sur leur entourage. En tant que réels assistants aux interventions de médiation animale, ils apportent soutien et apaisement aux bénéficiaires, à travers une communication non verbale, lors d'un **échange positif et bienveillant**.

Concernant les différents types de séance, le **choix de l'espèce et la sélection de l'animal** médiateur joue un rôle clé. La taille, la fourrure, les mimiques et expressions de la face, le comportement de l'animal sélectionné et les soins à effectuer lors des séances sont des facteurs à prendre en compte **selon le bénéficiaire**, notamment en fonction de son environnement, de ses envies, de ses peurs...

L'animal doit faire l'objet d'une **évaluation comportementale et de bonne santé** par un vétérinaire, puis d'un suivi tout au long de sa vie.

Les activités de médiation animale doivent à tout prix inclure la notion de **bien-être animal**.

C. Les Interventions Assistées par l'Animal aujourd'hui : quels objectifs pour quels bénéficiaires ?

Il n'existe pas de règles concernant les bénéficiaires, **toute personne motivée et désirant faire partie d'un programme**, de toute tranche d'âge, atteint ou non d'un handicap, hospitalisée, placée en maison d'accueil ou tout autre structure permettant la sortie du bénéficiaire, ou l'accueil d'un chien ou groupe de chien (ou autre espèce animale) le cas

échéant, et tolérant la présence d'animaux peut participer à une activité de médiation animale. Il est cependant important de respecter les **bonnes pratiques** et certaines personnes ne pourront malheureusement pas être incluses dans des programmes selon leur état de santé par exemple.

1) Les Activités Assistées par l'Animal en vue d'un réel bien-être pour l'homme

Les Activités Assistées par l'Animal (AAA) sont réellement accessibles à tous, puisqu'elles visent principalement à **améliorer le bien-être des bénéficiaires**. Elles peuvent ainsi être réalisées dans des entreprises, auprès de personnes hospitalisées ou hébergées en structures d'accueil médico-sociales ou en maison de retraite, dans le milieu carcéral et même dans des tribunaux. Nous allons exposer ici quelques applications concrètes de ces activités.

Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), les troubles mentaux « se caractérisent généralement par un ensemble anormal de pensées, de perceptions, d'émotions, de comportements et de relations avec autrui. [...] Parmi les troubles mentaux figurent : la dépression, les troubles affectifs bipolaires, la schizophrénie et autres psychoses, la démence, la déficience intellectuelle et les troubles du développement, y compris l'autisme. » (19). Il apparaît clair qu'une **amélioration du bien-être** chez les personnes atteintes de troubles mentaux soit un plus dans leur quotidien, parfois très compliqué.

Si nous nous penchons sur la démence, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la définit comme « une détérioration de la fonction cognitive [...] au-delà de ce qui peut être considéré comme le vieillissement normal. [...] provoquée par toute une gamme de maladies et de lésions qui affectent le cerveau, comme la maladie d'Alzheimer ou l'accident vasculaire cérébral. » (19). Une expérience d'activités assistées par le chien réalisée avec des patients atteints de la **maladie d'Alzheimer** à Florence, met en évidence une **diminution de l'anxiété** observée par les psychologues chez les bénéficiaires et une **modification du statut émotionnel** (augmentation du plaisir et de la vigilance et une diminution de la tristesse). Néanmoins, les autres résultats obtenus ne sont pas significatifs, l'effectif étant assez réduit, mais il est intéressant de noter une **tendance à l'amélioration de plusieurs scores d'agitation**,

de dépression, et de l'état mental. Ces résultats sont considérés préliminaires mais permettent de formuler l'hypothèse que **la présence du chien** (associée à des activités non assistées par l'animal habituellement proposées par le personnel des maisons d'accueil le reste du temps) **incite les patients à effectuer une activité sportive et tend à améliorer leur état émotionnel et donc leur bien-être** (20).

La perte de l'indépendance chez les personnes âgées constitue également une source de mal-être au quotidien. Dans l'émission de radio *Un jour en France* (11), Catherine Barthalot, infirmière qui met en place des séances de médiation animale au service de gérontologie à l'hôpital de Villejuif en 1992 est interviewée. En 1994, elle crée *4 pattes tendresse* (21), une association de bénévoles formés accompagnés de leurs chiens médiateurs qui visitent majoritairement des lieux d'accueil de personnes âgées plus ou moins dépendantes. Les animaux apportent de l'**affection** à travers une communication non verbale aux personnes âgées. Ils apportent une motivation à effectuer des **gestes inhabituels** (brossage, nourrissage des animaux, balades...) que les bénéficiaires n'effectuent plus ou peu pour eux-mêmes : dans son article pour la revue *Sens-Dessous*, Marion Vicart écrit : « le patient hospitalisé [en gérontologie] a subitement la possibilité de **passer du rôle de « receveur de soin » à celui de « donneur de soin »**. » (22). Catherine Barthalot explique : « L'animal aide à se surpasser par sa motivation et l'amour qu'il transmet » (11). Les retours des bénéficiaires sont formels : les séances leur font du **bien** !

L'animal peut également représenter un **soutien psychologique** et représenter une réelle **éponge à émotion** dans le cadre d'une procédure judiciaire. La *fondation Adrienne et Pierre Sommer*, accompagnée de l'association *France Victime* a organisé un colloque autour du chien d'assistance judiciaire. Le concept est simple : « la présence d'un animal a tendance à calmer, redonner confiance et libérer la parole [...] elle peut être d'un grand réconfort pour des victimes souvent traumatisées. » (23). Le traumatisme des événements vécus par les victimes entraîne généralement des **difficultés à communiquer et un repli sur soi-même** très important. Les victimes doivent retrouver leur assurance et parler des événements traumatisants pour réussir à sortir de ce traumatisme. En ce sens, les Activités Assistées par l'animal permettent au bénéficiaire de **se détendre, et de comprendre et verbaliser les émotions et événements** et donc de faciliter l'étape de l'interrogation des victimes (23).

Il y a donc plusieurs applications des Activités Assistées par l'Animal, pour des publics très variés avec un objectif principal : **améliorer le bien-être des humains**.

2) Le cadre de la Thérapie Assistée par l'Animal

Les Thérapies Assistées par l'Animal ont plusieurs objectifs qui dépendent des bénéficiaires des séances que nous allons décrire à travers quelques initiatives intéressantes.

Si nous revenons aux troubles mentaux, toutes les pathologies citées par l'OMS présentent une partie de traitement en commun, le « **soutien psychosocial** » (19) ; et c'est précisément sur ce volet que la TAA peut être bénéfique pour le patient. En prenant l'exemple des Troubles du Spectre Autistique (TSA), plus communément regroupés sous le terme d'autisme : ils se caractérisent par des stéréotypies, une communication limitée et des

interactions sociales pauvres voire absentes chez des enfants de moins de trois ans. L'expression et la fréquence des signes cliniques est extrêmement variable. A ces symptômes s'ajoutent des « particularités sensorielles : hypersensibilité, hyposensibilité ou recherches de sensations, le plus souvent tactiles, visuelles ou auditives. » (24). D'après le rapport écrit par Redefier et Goodman en 1989, l'animal est un « **powerful multisensory stimulus** »⁴ (25) émetteur de sons et d'odeurs bien particuliers ; en tant qu'être-vivant il captive l'attention du enfants. Il réalise **des interactions simples**, basées sur la communication non verbale, plus faciles à analyser pour l'enfant autiste que lors d'interactions complexes à déchiffrer avec d'autres enfants ou adultes. Les résultats de l'étude préliminaire de Redefier et Goodman montrent que **la présence d'un chien augmente les interactions sociales chez l'enfant atteint de Troubles du Spectre Autistique** (les observations sont menées entre le début du traitement et la fin des dix-huit séances). Les enfants s'isolaient significativement moins à la suite de cette thérapie. Durant la phase trois (les séances 13 à 18), une diminution significative des interactions avec le chien médiateur est constatée, au profit d'une augmentation également significative des **interactions avec le thérapeute** (25). Plus tard, d'autres études sont menées : l'article de Marine Grandgeorge pour la revue Sens-Dessous, détaille deux types de situation. Dans la première, des enfants atteints de TSA rencontrent un animal inconnu au cours de séances avec un cochon d'Inde, à l'issue de la séance, certains enfants ne s'étaient pas intéressés à l'animal et sont allés directement interagir vers les humains présents dans la salle, et d'autres présentaient des stéréotypies. Dans la seconde situation, Marine Grandgeorge décrit des observations effectuées sur des enfants possédant un animal au sein de leur famille. Il en ressort que, le plus souvent, les bénéfices de la présence du chien étaient d'autant plus évidents lorsqu'il était adopté durant les premières années de vie des enfants. Globalement, le chien **diminuerait le stress** au sein de la famille sur le long terme. Lors des séances, **l'animal diminue le stress et les troubles comportementaux**, et incite l'enfant à interagir avec son environnement et les êtres-vivants autour (24).

Certaines personnes atteintes de troubles mentaux nécessitent une hospitalisation de plus ou moins longue durée : Céline Courbet, infirmière à Limoges, intervient en médiation animale auprès d'adultes **hospitalisés en psychiatrie**. Elle effectue des séances sur **prescription médicale**, c'est donc un travail d'équipe avec les prescripteurs et les soignants, et **des évaluations** sont réalisées afin de **mettre en évidence les bénéfices** chez les patients. Dans un article qu'elle a écrit pour la revue Rhizome, elle explique que « Durant les séances, la présence animale apporte de l'authenticité dans le rapport soignant/soigné et crée ainsi un espace transitionnel où l'alliance thérapeutique peut être renforcée. » (26). **Le chien renforcerait donc le lien entre le thérapeute et le patient**, permettant des échanges plus libérés du côté de ce dernier, et plus informatif pour le soignant. Céline Courbet parle

⁴ Puissant stimulus multisensoriel

également de l'hyperattachement. En effet, certains patients rencontrent des difficultés à arrêter les séances (sortie d'hospitalisation, fin du programme, retraite de l'animal...) et cela peut avoir un effet délétère sur leur état mental, leur état psychologique et émotionnel doit donc être suivi tout au long du programme (26).

D'autres part, plusieurs initiatives mettent en relation des animaux avec des **personnes à mobilité réduite**. Le Comité national Coordination Action Handicap (CCAH) définit le handicap moteur comme un ensemble de « troubles [...] pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs » (27). Ces troubles peuvent avoir des origines très variées et selon la cause du handicap moteur, il peut y avoir également des **troubles mentaux** associés, qui ont pour conséquence **d'augmenter le risque d'isolement social** de la personne atteinte. Selon le CCAH, 1,5% de la population française adulte est atteinte de troubles moteurs isolés. La présence d'un animal peut stimuler des exercices de rééducation, tout en diminuant le stress des personnes atteintes d'un handicap. La *Maison d'Accueil Spécialisée* (MAS) Pierre Launay, en lien avec l'*Association pour Adulte et Jeunes Handicapés* (APAJH), propose des séances de Thérapie Assistée par l'Animal avec trois ânes, un chat et un lapin. Elles sont axées sur le soin aux animaux (nourrissage, entretien des box...) : les résidents sont mis « en situation d'agir » (28) ; des promenades ainsi que des travaux d'observation des animaux et de ressenti sont réalisés. Ces séances sont effectuées avec des kinésithérapeutes et sont incluses dans le programme de **rééducation** de certains enfants.

La Thérapie Assistées par l'Animal est également utilisée dans le suivi psychologique et le travail de réinsertion de détenus dans des **centres de détention** pour mineurs et pour adultes. L'association *Evi'dence* a créé un « département de médiation animale » au sein de la maison d'arrêt de Strasbourg. Des animaux abandonnés sont présents sur place (nouveaux animaux de compagnie principalement) et chaque détenu est responsable d'un animal qu'il peut aller voir tous les jours pendant une heure pour s'en occuper et nettoyer la cage... Des visites d'autres animaux sont également planifiées (chiens et chats notamment). L'objectif est d' « aider à lutter contre l'isolement, le choc carcéral ou le risque de radicalisation » (29). Tous les soins sont encadrés et la bonne santé des animaux est assurée par un vétérinaire. Les échanges avec les animaux **améliorent les interactions sociales chez les bénéficiaires**, les

aident à **gérer et comprendre leurs émotions et à les exprimer**. De plus, **les détenus sont responsabilisés** et se sentent utiles pour les animaux. L'expérience rend le **milieu carcéral plus humain** et la présence d'animaux améliore également le contact avec les assistantes sociales et l'ambiance pour les surveillants (29). Le film « Diecisiete »⁵ (30) illustre très bien l'initiative de l'association *Evidence*. Daniel Sánchez Arévalo met en scène la présence de chiens abandonnés pris en charge par des mineurs dans des centres de détention pour mineurs en Espagne sous la supervision des personnels du refuge et des surveillants et assistants sociaux du centre. Les animaux sont intégrés à un programme où ils sont familiarisés avec différentes situations et sont réhabitués à l'homme : éducation, promenades, jeux, brossage... avant d'être adoptés. Ce film traite également des potentiels effets négatifs de la médiation animale expliqués par Céline Courbet dans son article sur les chiens en service de psychiatrie (26), puisque le protagoniste n'accepte pas la séparation avec le chien dont il s'est occupé lors des séances (30). Des questions se sont posées sur l'efficacité des séances de TAA dans le milieu carcéral : une étude menée dans les années 2016-2017 par la Fondation Affinity ne montre aucune différence significative sur l'évaluation de l'anxiété entre les quatre groupes de détenus (certains recevant une TAA, d'autres une aide psychologique, une troisième recevant les deux aides et le dernier groupe participant au programme de réhabilitation dispensé habituellement en prison). Il n'est donc **pas possible de conclure** sur une éventuelle supériorité de la médiation animale sur les autres méthodes. En revanche les évaluations **comportementales sont significativement améliorées** pour les quatre groupes, les quatre types d'interventions seraient donc efficaces pour atteindre une amélioration comportementale chez les détenus (31).

3) Retrouver la concentration et acquérir des connaissances à travers l'Education Assistée par l'Animal

Le chien **stimule la concentration** et peut faire partie d'un programme de soutien scolaire, ou d'éveil pour les très jeunes enfants (crèche et maternelle) sans pathologie particulière, comme le propose l'association Anim'Envie (32). Une intervention assistée par le chien est également proposée par l'Association des Paralysés de France (APF France Handicap) dans les Vosges à Epinal avec enfants et adolescents principalement atteints d'un handicap moteur. L'objectif étant de « Favoriser [...] **l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie** d'enfants de 0 à 20 ans déficients moteurs avec ou sans troubles associés en complément des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques. » (28). Des séances sont mises en place pour des enfants atteints de troubles

⁵ A dix-sept ans

mentaux pris en charge dans des hôpitaux de jours. Les animaux favorisent la concentration des enfants lors d'exercices de **calcul et de lecture** (28).

Les bénéficiaires de séances des Interventions Assistées par l'Animal (IAA) sont de **profils très variés**, nous avons cité quelques exemples d'initiatives proposées par des associations et quelques études réalisées au cours des séances.

Une grande variabilité de bénéficiaires implique également une grande variabilité d'intervenants avec des **compétences et des connaissances** bien spécifiques.

D. L'intervenant : un élément important de la triade

L'intervenant **agit comme un « fil rouge »** (3) (11) lors de séances de médiation animale. François Beiger dans son livre (3) et Sylvie Martin, orthophoniste travaillant avec ses deux chiens, interviewée dans l'émission *Un Jour en France* de *France inter* (11), expliquent que lors de séances avec des enfants atteints de Trouble du Spectre Autistique (TSA), leur rôle est crucial dans l'interaction avec le chien. En effet, certains enfants atteints de ces troubles n'arrivaient pas à toucher le chien au cours d'une thérapie assistée par le chien, mais ont demandé à l'intervenant de toucher le chien d'une main, et leur propre main simultanément. Au fil des séances, les deux enfants cités réussissent à toucher directement les chiens avec qui ils travaillaient. Le lien avec l'animal se réalise donc par l'intermédiaire de l'intervenant. A l'inverse, de nombreux bénéficiaires ne parlent pas avec l'équipe soignante, et lorsqu'un animal est introduit dans les séances de soins, **des sujets de discussions émergent** et dévient parfois sur les problèmes dont le bénéficiaire est atteint (3).

L'intervenant organise les activités, dans des lieux prévus à cet effet et encadre les séances. Il doit être attentif aux réponses du bénéficiaire et pour cela il **doit connaître le profil** de bénéficiaire, mais également bien connaître l'animal médiateur et ses réactions. Idéalement, l'intervenant doit être un **professionnel de santé** (profession médicale ou paramédicale), un **éducateur**... Et il doit avoir reçu une formation sur les Interventions Assistées par l'Animal (IAA) avec son animal médiateur.

Chaque séance est unique et l'intervenant doit être capable de proposer une adaptation de la séance selon l'évolution de celle-ci.

L'intervenant joue un **rôle clé dans cette relation triadique interspécifique** que représente la médiation animale. Il doit connaître les particularités du bénéficiaire (et, si nécessaire, de sa pathologie), et celles de son animal.

En conclusion de cette première partie, il est important de retenir que la médiation animale est un terme très générique qui regroupe plusieurs types **d'Interventions Assistées par l'Animal (IAA)**. Ces interventions sont basées sur des **rencontres** organisées dans un programme spécifique entre un bénéficiaire, un animal et un intervenant et peuvent avoir un objectif thérapeutique, éducatif ou bien simplement d'augmenter le bien-être chez les bénéficiaires. Le bénéficiaire doit être avant tout **volontaire** et il est impératif de bien évaluer les fragilités possibles sur le plan mental et physique afin que les séances ne lui soient en aucun cas désagréables voire néfastes. L'espèce animale doit être **sélectionnée** en fonction des besoins du bénéficiaire et du côté pratique des séances, selon si elles sont réalisées en intérieur, en extérieur ou dans un milieu hospitalier. La sélection de l'animal selon **son comportement, son état de santé et sa volonté** à effectuer le type d'activités qui seront proposées ainsi que le **suivi comportemental, de santé et de bien-être** de l'animal sont cruciaux afin de limiter les risques de contamination par des maladies zoonotiques, et les risques d'accidents tels que la morsure, d'éventuelles bousculades. L'intervenant doit être **formé au travail avec l'animal sélectionné et connaître le type de bénéficiaire et les enjeux des interactions** qui en découlent. De nombreuses initiatives sont proposées, avec de nombreuses espèces et des intervenants et bénéficiaires aux profils très variés. Différentes associations proposent des formations, celles-ci ne sont pas standardisées en France, il est donc important d'avoir de solides références.

II. Le chien : un animal emblématique des Interventions Assistées par l'Animal

Afin de documenter au mieux l'expérience de médiation animale que nous allons développer en partie expérimentale de ce travail de thèse, nous allons nous concentrer sur le **rôle de médiateur de l'espèce canine**, une des espèces majoritairement rencontrée lors d'Interventions Assistées par l'Animal.

A. *Le chien : un « catalyseur social » apportant de nombreux bénéfices à l'homme*

D'après la définition du dictionnaire Larousse, un catalyseur est un « élément qui **provoque une réaction** par sa seule présence ou par son intervention. » (33).

François Beiger explique la théorie de Boris Levinson évoquée en 1953, en précisant que le **chien facilite les interactions**, il est « source de stimulations pour le développement sensoriel et moteur de l'enfant, et plus tard facteur de socialisation. » (3). Dans un article de journal publié en 1984, Boris Levinson précise la notion d'animal « **catalytic agent for change** »⁶ (4) : l'animal, lorsqu'il est emmené dans une institution (hôpital, école, établissement d'accueil pour personnes âgées...) aide à **l'ouverture de la discussion** avec l'intervenant : un bénéficiaire d'abord réservé aura plus de chance d'engager la conversation avec le propriétaire d'un animal qui éveille sa curiosité. La discussion pourra même être au départ très simple, autour du chien, de son nom, de ses compétences et son mode de vie... Cela génère donc une introduction légère à la discussion et une **relation de confiance** entre le thérapeute, le professionnel de l'enseignement ou le bénévole où le bénéficiaire **n'aborde pas directement ses problèmes ou bien ses émotions négatives**. Ce rôle de catalyseur se retrouve également dans la rue, hors contexte de médiation animale : une personne promenant un chien aura tendance à éveiller la curiosité de nombreuses personnes qui viendront discuter avec elle.

Une qualité importante du chien médiateur réside dans le fait qu'il tient « compte des problématiques de la personne avec qui il travaille en médiation » (3), sans aucun jugement et va proposer des **comportements** qu'il aura **adapté** au bénéficiaire et à ses troubles ou ses peurs.

Inversement, le bénéficiaire doit **observer le chien pour comprendre** les signaux envoyés par celui-ci et adapter ses comportements afin de se faire entendre (lors de la demande d'un travail en particulier) mais également pour éviter d'éventuels accidents, une réelle communication s'instaure au sein de la **dyade chien-bénéficiaire**. Cela demande donc une concentration particulière et une bonne capacité d'observation qui se développe tout au long des séances. C'est également un axe d'apprentissage des comportements du chien à travers ses expressions faciales et les réactions à l'environnement. La communication avec le chien est d'autant plus **simplifiée** que celui-ci « va nous communiquer son sentiment, sa sensation, la méfiance ou la confiance qu'il peut avoir envers la personne. » (3), il ne ment

⁶ Agent catalytique de changement

pas, il est et reste lui-même tout au long de l'évolution de sa relation avec l'humain. Bien que simple, cette communication nécessite de développer ces capacités cognitives pour bien comprendre le chien.

Les **caractéristiques physiques** des chiens permettent de travailler et communiquer avec les cinq sens. La **fourrure du chien est apaisante** au toucher, et bien que ce soit un sens peu utilisé chez l'homme (toucher un inconnu c'est entrer dans son intimité et demeure donc un tabou à l'âge adulte), le chien médiateur accepte les caresses et donc stimule le sens du toucher du bénéficiaire (34). Les **différentes robes** peuvent être des éléments de discussion (3), notamment lors de l'apprentissage des couleurs en Education Assistée par l'Animal. Les sons émis par les chiens sont des signaux à écouter pour réussir à caractériser ses émotions (excitation, peur, envie, douleur...). Enfin, le **regard** est un élément majeur de notre communication non verbale. Celui-ci permet la communication entre les espèces, et donc dans la relation homme-chien (34).

Tous ces éléments relatifs à la communication entre l'homme et le chien ont guidé de nombreuses études qui mettent en évidence de manière plus ou moins significative en un **effet apaisant de la présence du chien médiateur dans l'environnement du bénéficiaire**. Véronique Servais explique une partie du mécanisme de cet effet relaxant par la **simplicité des signaux émis par les chiens**. L'homme a tendance, dans ses relations avec d'autres hommes, à surstimuler ses « systèmes perceptifs et interprétatifs » (34), le chien calme ne propose que très peu de signaux. L'anthropologue émet une seconde hypothèse : « l'animal paisible signale l'absence de danger » (34) ; une observation qui ferait partie intégrante du mécanisme de l'effet apaisant en présence d'un chien (34).

La présence d'un chien lors d'une thérapie rend également le **thérapeute moins hostile**. Devant le mutisme de certains patients méfiants, les thérapeutes peuvent parfois être désespérés. Parfois, la présence ou l'évocation du chien lors de la thérapie peut faire **évoluer la relation entre le patient et le thérapeute** en apaisant le patient et en jouant son rôle de catalyseur. Un autre aspect qu'évoque Levinson à propos de la thérapie assistée par le chien est l'aide précieuse qu'apporte le chien dans la **confiance que peut avoir le patient envers le thérapeute**. Si le thérapeute présente son chien au patient, ce premier dévoile une partie de sa personnalité et de sa vie privée, augmentant ainsi d'avantage le lien thérapeutique (4).

D'un point de vue développement personnel du bénéficiaire, Véronique Servais met en avant l'amélioration de la **confiance en soi** lorsque l'on s'occupe d'un animal familier, et notamment d'un chien, fidèle, obéissant et affectueux (35). Le fait de s'occuper d'un chien est également un **acte responsabilisant** : le chien doit être nourri, avoir de l'eau à disposition, promené, maintenu en sécurité, brossé... Autant d'actes qui impliquent le bénéficiaire dans le soin apporté au chien et qui le rendent donc **important** dans la vie du chien mais qui stimulent également la motricité et la motricité fine.

De plus, le chien apprend rapidement des **actions** qu'il est possible de lui faire pratiquer avec des récompenses (friandises, jouets...), et cela permet un travail particulier lors

des séances avec une **complicité importante entre le bénéficiaire et le chien**. Ce dernier prend un réel plaisir à effectuer certaines compétences apprises. A l'extérieur, il est possible de réaliser des séances d'agility, des promenades en laisse, qui seront également des **activités responsabilisantes** : en tenant un chien en laisse, le bénéficiaire est garant de la sécurité du chien, même s'il est supervisé par l'intervenant ; ou bien en liberté. L'agility peut également être réalisée à toute petite échelle en intérieur mais ce sont des activités en général plus calmes qui sont réalisables en lieux clos, telles que des séances de brossages, de câlins, d'obéissance. Il existe donc **différents lieux** où il est possible d'effectuer les séances avec le chien (3). Mais ces séances demandent également une concentration et une compréhension, car, comme cité plus haut le chien peut éventuellement réagir de manière inattendue ou ne pas réagir du tout, surtout lorsque la demande n'a pas été clairement établie, c'est à ce moment précis que l'intervenant peut proposer des solutions : changer de ton, de mot, de gestuelle, calmer le chien s'il est trop excité et n'écoute pas les demandes...

Apaisement, plaisir, gain en autonomie, en responsabilité, en confiance, en concentration... sont autant d'éléments apportés par le chien au cours de séances d'Interventions Assistées par l'Animal (IAA). Le chien permet à de nombreux bénéficiaires de ces séances de s'ouvrir sur le monde extérieur. Cependant, un chien médiateur doit avoir une bonne éducation et un suivi spécifique.

B. La vie et l'éducation du chien médiateur : un parcours singulier

Dans son travail de thèse intitulé « Établissement d'un guide de bonnes pratiques pour l'utilisation du chien en médiation animale » Manon Rigot détaille la vie du chien médiateur. D'après son guide, le chien médiateur doit être **adopté le plus tôt possible** après le sevrage et la sélection se fait selon son **tempérament** (attirait pour l'être humain, pas de peurs ni d'impulsivité). Il doit être confronté dès le jeune âge (et si son statut vaccinal le permet) à des situations et des stimuli variés. Les expositions aux stimuli doivent être effectuées avec le référent du chien, qui le rassure et valorise les comportements adaptés et désirés ; et développe ainsi une **bonne relation avec l'animal** ; les interactions ne doivent être en aucun cas stressantes ou négatives. L'éducation doit durer **au moins 6 mois**, à l'issue desquels le

chien sera **familiarisé** avec plusieurs types de bénéficiaires (selon l'âge, le handicap...) et les équipements nécessaires à ces personnes (fauteuils roulants, béquilles, déambulateurs, moniteurs...); **socialisé** à de nombreux chiens et **habitué** aux bruits qu'il pourra rencontrer au cours des interventions qu'il assistera. Le chien doit obéir à certaines **demandes importantes** (ne pas manger d'aliments ou médicaments sur le sol, apprendre à ne pas tirer sur la laisse, à ne pas bousculer et à se calmer sur demande...); il est également possible de lui apprendre des **actions simples** que le bénéficiaire aura plaisir à demander lors des séances. Une familiarisation avec des équipements d'agility peut également être un plus. A l'issue de ces mois d'éducation et dès que le futur chien médiateur a passé l'âge d'un an, le référent peut prétendre à une **certification nécessitant l'évaluation par un vétérinaire** (36).

A l'occasion de chaque visite vaccinale et de consultation de santé ou bien si le propriétaire du chien estime que cela est nécessaire, le vétérinaire pourra **réévaluer le chien** afin de s'assurer que le bien-être du chien est respecté et que son comportement est toujours adapté au programme. La retraite du chien médiateur sera décidée par le vétérinaire et/ou l'intervenant référent du chien, dans le respect du bien-être de celui-ci (36) [Figure 1].

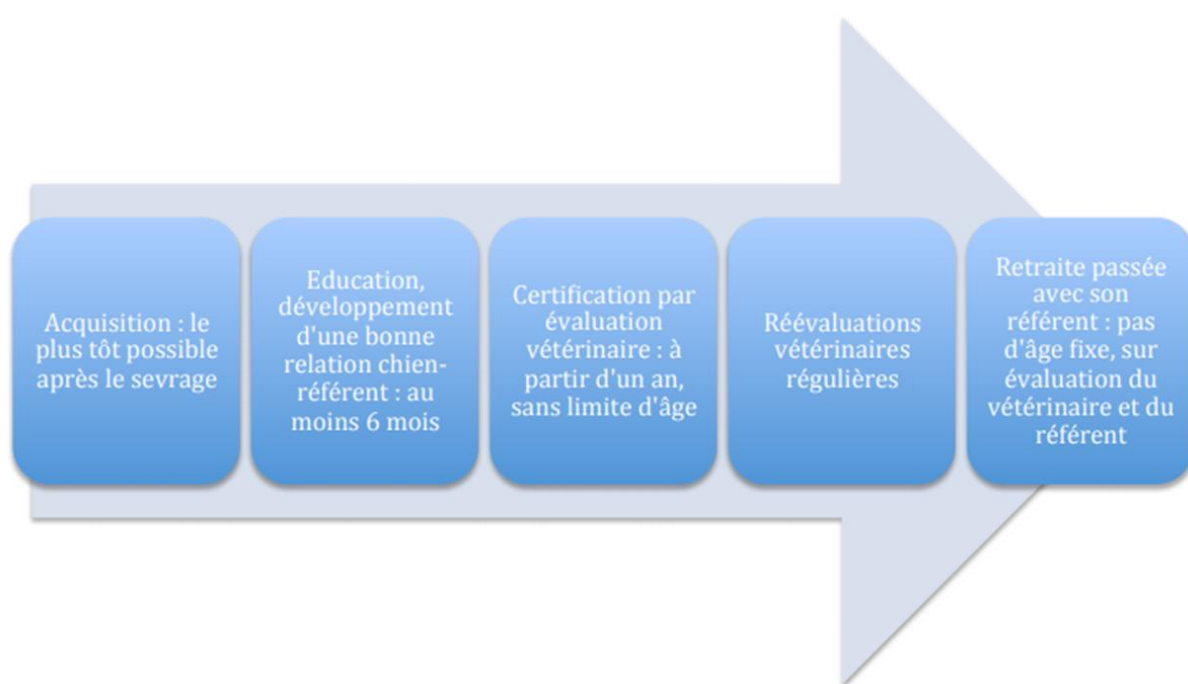


Figure 1 : La vie du chien médiateur - Schéma extrait du Livret pratique à destination du référent d'un chien médiateur, réalisé par Manon Rigot (36)

Le chien médiateur doit être éduqué et habitué à de nombreuses situations différentes. Avant l'entrée dans un programme de médiation animale, il sera évalué par un vétérinaire comportementaliste et des bilans de santé et comportementaux seront à réitérer régulièrement tout au long de sa vie. Comme tout travailleur, le chien médiateur doit avoir des temps de repos où aucun travail ne lui est demandé durant la semaine, et une retraite à prévoir en fonction de l'état mental et physique du chien.

C. Les risques à prendre en compte lors d'interventions avec un chien et quelques clés de prévention

Il existe de nombreuses **appréhensions** sur le travail avec les animaux. Il est important de comprendre que pour certaines personnes ce type de médiation n'est pas adaptée (peur de certains animaux, peur d'être atteint d'une maladie zoonotique au contact de ceux-ci, allergies...). D'autres types d'activités existent et seront à privilégier dans ces cas-là (art-thérapie, musicothérapie, hydrothérapie, thérapie par la réalité virtuelle, utilisation de la technologie...).

Les appréhensions au sujet des animaux ne sont pas sans fondements et il est **indispensable de connaître les risques** liés à leur présence et surtout de savoir comment **éviter** ces risques. Ce travail de thèse porte davantage sur le chien et nous allons détailler autour de cette espèce, mais il faut savoir qu'il existe des risques inhérents à chaque espèce utilisée en médiation animale et que les actions pour les limiter sont du même ordre, à adapter selon l'espèce, les traitements antiparasitaires et vaccins disponibles.

Lorsque l'on travaille avec un chien, le **risque de morsure** doit toujours rester à l'esprit de l'intervenant. En effet, même si le chien est évalué par le vétérinaire et qu'il est jugé non agressif et non impulsif, et même si les séances sont toujours supervisées par un professionnel ou le référent du chien médiateur formé, le risque zéro n'existe pas. Il est donc crucial, lors de la formation des intervenants mais également auprès des bénéficiaires d'évoquer le respect de l'animal et les signaux de stress envoyés par les chiens afin de « sécuriser la relation Homme-Chien » (18) au maximum. Apprendre à analyser le comportement du chien, c'est apprendre à mieux le connaître et à interrompre l'interaction négative en se retirant et en laissant le chien se détendre, ou bien proposer un autre type d'interaction que le chien

apprécie et donc anticiper de potentielles réactions de défense si l'animal est stressé ou se sent menacé.

Le risque de **transmission de zoonose** (infection ou infestation transmissible de l'animal à l'homme et inversement, par des voies très variées : via un vecteur, par voie orale lors d'ingestion, par morsure, par voie cutanée ou encore par inhalation...) est présent quel que soit le type de bénéficiaire et d'intervenant. Néanmoins, il existe des personnes plus sensibles que d'autres aux atteintes par des pathologies zoonotique et c'est un facteur à prendre en compte impérativement. Dans son travail de thèse, Manon Rigot a établi plusieurs tableaux récapitulant les parasites, virus et bactéries transmissibles du chien à l'homme et l'analyse de risque concernant ceux-ci [*Annexes 1 à 5*] (36). Les risques de contaminations sont également à mettre en relation avec le **niveau de risque de l'intervention**. Une séance de médiation animale chez des personnes en bonne santé présente globalement peu de risques de zoonoses et les seules prophylaxies sanitaires (vaccination, traitements antiparasitaires, examens coproscopiques) associées à une bonne hygiène des mains et des lieux ainsi qu'une restriction de l'activité à des lieux précis suffisent. En revanche, chez des personnes immunodéprimées, en plus des mesures prophylactiques, un contact restreint du chien avec le bénéficiaire pourra être considéré (uniquement avec les mains et hygiène des mains stricte après la séance), une protection du lieu de couchage du bénéficiaire (si la séance a lieu dans sa chambre avec une personne alitée) pourra être mise en place (36).

Les **allergies au chien** sont également des restrictions voire des contre-indications à la médiation animale par le chien. Bien que le chat soit l'animal le plus allergisant, plusieurs allergènes sont présents chez le chien. Ils se transmettent directement par léchage ou en cas contact avec des squames et des poils principalement, mais également indirectement via un vêtement ou un environnement riche en allergènes et provoquent des réactions parfois sévères chez l'homme. Des études montrent que certaines races comme le Yorkshire ou encore le Caniche produisent d'avantage d'allergènes de type Canf1 tandis que le labrador en produit une faible quantité (37). En cas de doute, il est important d'effectuer des **tests allergologiques** et éventuellement de **traiter l'allergie** voire **d'arrêter les séances** pour le bénéficiaire atteint. Si le chien doit **passer dans des lieux fréquentés** par des personnes ne

participant pas aux séances, ce **passage doit être bref** afin de limiter le contact d'allergènes avec des personnes de passage dans les lieux. Il est également envisageable de réaliser des **shampoings** pour réduire l'émission d'allergènes.

Bien qu'il y ait des risques pour les bénéficiaires et les intervenants, il existe aussi des problématiques portant sur un enjeu plus global. En effet, dans une lettre d'information du Centre de Coordination des comités de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CCLIN Sud-EST), le Dr. Annie TREYVE regroupe quelques exemples de contamination de chiens par des Clostridies à la suite de visites dans des hôpitaux. Elle rapporte également que certains chiens ont été supposés **réservoirs** pour des souches de staphylocoques multirésistants aux antibiotiques et de staphylocoques méticillino-résistants ainsi que des Escherichia coli et des Entérocoques (12). Il est donc important de bien respecter un **protocole strict afin d'éviter la propagation de pathogènes multi-résistants**.

Les risques concernant le chien médiateur sont également bien présents. Par exemple, un article extrait d'un journal du groupe Centers for Disease Control and Prevention (CDC)⁷ décrit plusieurs **cas de contamination de chiens par leur propriétaire atteints de tuberculose** (38). Outre la contamination de l'Homme vers le chien médiateur par des maladies zoonotiques, il est nécessaire d'être vigilant concernant le **BEA**, comme il est expliqué dans la partie I. ci-dessus, les séances doivent impérativement être des **expériences positives** pour les trois acteurs de la triade : chien – intervenant – bénéficiaire.

Les **pathologies zoonotiques, les allergies, les risques physiques** (morsures, bousculades...) sont des risques à prendre en compte en amont de la réalisation des séances. Plusieurs éléments de **prévention** doivent être considérés et mis en place, parmi eux : la vaccination, les traitements antiparasitaires, les shampoings, la protection du bénéficiaire en limitant les contacts directs, l'enseignement des signaux de stress chez le chien... Les risques sont présents pour les bénéficiaires, les intervenants mais également pour le chien. **Le bien-être de l'animal**, mais également des êtres humains participant à l'activité est également à respecter impérativement.

Afin de conclure cette seconde partie, il est donc important de se rappeler que le chien est une **espèce très intéressante en médiation animale**. Il apporte de nombreux **bienfaits** aux bénéficiaires, et permet une **prise de responsabilité et d'autonomie** de ces derniers. Dans le cas de thérapies assistées par le chien, il peut également **aider à renforcer le lien entre le thérapeute et le patient**. Cependant, le chien n'est pas un soignant à part entière, il est un élément facilitant le dialogue et facilitant la thérapie. Le chien doit être **sélectionné jeune, éduqué et suivi** de près par un vétérinaire afin de limiter les risques liés à son comportement (agressivité ou impulsivité) ainsi que les risques de contamination du bénéficiaire ou de

⁷ Centre de Prévention et Contrôle des maladies

l'intervenant par des maladies zoonotiques. Ce suivi est également important pour attester du bien-être du chien dans son activité, ainsi que de l'absence de contamination par l'homme. À tout moment et pour quelque raison que ce soit (allergie ou malaise chez le bénéficiaire, maladie, mal-être du chien, ou des personnes le fréquentant) **il est impératif d'interrompre temporairement voire d'arrêter l'activité de médiation** pour certains bénéficiaires ou chiens.

Parmi les bénéficiaires possibles des interventions assistées par le chien, l'enfant en difficulté est un sujet peu étudié et pourtant très intéressant pour le travail en médiation animale.

III. L'enfant placé : un bénéficiaire particulier

Une enquête de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) réalisée fin 2017 et publiée fin 2019 recense un peu plus de 177 000 enfants, adolescents et jeunes adultes de moins de 21 ans « en danger ou en risque de danger » hébergés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dont 61 000 hébergés au sein d'établissements de l'ASE soit une hausse de 10% par rapport aux chiffres obtenus en 2012. Ces enfants ont un **contexte familial et social difficile** et ont besoin de soutien scolaire, mais également psychologique dans leur quotidien ainsi que d'un cadre « familial » avec un apprentissage de l'autonomie et des activités de loisirs.

A. L'enfant en difficulté peut être accueilli dans des structures adaptées à ses besoins

L'enfant « peut être retiré du domicile familial et placé dans une structure de Protection de l'enfance [...], lorsque la santé, la sécurité ou la moralité de l'enfant sont en danger ou quand les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises. » (39). Les enfants qui soumis à des **violences** familiales, exposés à des **problèmes d'addiction** dans la famille (alcoolisme, toxicomanie), des **carences éducatives**, ou bien dont les parents rencontrent des **difficultés psychologiques ou psychiatriques**, ou bien dont l'état psychiatrique ou moteur ne permet pas aux parents de bien les prendre en charge, seront **surveillés dans le foyer familial voire placés directement** dans une structure d'accueil adaptée (40).

1) Les violences infligées aux enfants et leurs conséquences

Une revue d'article rédigée entre janvier 2014 et août 2015, a estimé que la prévalence mondiale minimale des violences infligées aux enfants entre 2 et 15 ans sur l'année 2014-2015 **dépassait un milliard d'enfants victimes** (soit la moitié des enfants dans le monde). Cet article avait pour but d'objectiver une prévalence de tous types de violences vécues par des enfants à savoir des violences physiques, sexuelles ou psychologiques modérées à sévères, incluant le harcèlement ; perpétrées par tous types de personne (inconnus, famille, autorités, petit(e)s ami(e)s...) dans des lieux variés (école, maison, association...) ; dans 96 pays ayant fournis des données. Les chiffres obtenus sont bien évidemment sous-évalués étant donné que tous les pays n'ont pas pu être étudiés et qu'il n'y a que très peu de données sur la tranche d'âge 0-2ans.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), répertorie six « principaux types de violence interpersonnelle survenant à différents stades du développement de l'enfant »(41) [Tableau 2].

Tableau 2 : Les violences infligées aux enfants dans le monde (d'après l'OMS (41))

Catégorie	Type de violence	Auteur des violences	Lieux
Maltraitance	Violences physiques (y compris punitions violentes) Violences sexuelles Violences psychologiques/émotionnelles Négligence	Personnes ayant la charge d'enfants Figures de l'autorité	Domicile Ecoles Orphelinats
Harcèlement	Comportements et paroles agressifs indésirables	Enfants ou groupes d'enfants sans lien amoureux et en dehors de la fratrie	Ecoles Autres lieux de rassemblements de jeunes Internet
Violences des jeunes	Harcèlement Agressions physiques (avec ou sans armes)	Groupes de connaissances Inconnus Bandes	Lieux de rassemblements de jeunes Rue
Violence des partenaires intimes (violences domestiques)	Violence physique Violence sexuelle Violence émotionnelle	Partenaire intime Ex-partenaire intime Dans le cadre de mariages précoces/forcés mais également de relation amoureuse d'adolescents non mariés	Domicile
Violence sexuelle	Rapport ou tentative de rapport sexuel non consenti Voyeurisme Harcèlement sexuel Trafic sexuel Exploitation en ligne	Inconnus Proches Organisateur de trafic	/
Violence émotionnelle ou psychologique	Restriction des mouvements Dénigrement Ridiculisaiton Menaces/intimidations Discrimination/rejet Tout autre traitement hostile non physique	Cadre familial Jeunes Partenaire intime	Domicile Lieux de rassemblements de jeunes

Il est important de noter que **quelques signes sont indicateurs de violences ou risques de violences chez l'enfant**, François Beiger les reporte dans son ouvrage *Eduquer avec les animaux* : l'enfant présente des troubles du développement psychomoteur, mais également psychoaffectif, des troubles du sommeil et alimentaires, un échec scolaire est souvent associé à de l'agressivité, un repli sur soi-même et parfois même des lésions visibles sur le corps de l'enfant... En observant la famille, il est possible d'observer des disparités affectives entre les membres de la famille, des réactions inadaptées, des violences, dans le cas de très jeunes enfants les parents peuvent ne pas être à l'écoute des signaux de mal-être du bébé (faim, besoin d'être changé, manque de sommeil), le nourrisson peut également être victime du syndrome du bébé secoué. Cette liste non exhaustive retrace quelques signes d'appels à une potentielle violence envers l'enfant, mais Beiger rappelle également qu' « Un adolescent en danger peut aussi ne laisser paraître aucun signe » (42). Dans certains cas, la violence peut également être bien dissimulée.

Les conséquences à court terme sont les **blessures** (faibles à sévères) voire la **mort** d de l'enfant subissant ces violences. A plus ou moins long terme, le **développement physique, hormonal et cognitif de l'enfant peut s'avérer compromis** et il aura, en grandissant, plus de probabilité de développer des comportements à risque pour la santé tels que « fumer, consommer de l'alcool ou des drogues et d'avoir des comportements sexuels à risque. » (41) ; mais également d'avoir des troubles mentaux et des idées suicidaires. Les violences sexuelles peuvent entraîner une contamination par des infections sexuellement transmissibles et aboutir à des grossesses non désirées (41).

Dans un article de revue, Salmona explique que « La mémoire traumatique est au cœur des troubles psychotraumatiques. » (43) cette **une mémoire traumatique** se met en place sans que l'enfant en ait particulièrement conscience, et c'est sur celle-ci qu'il va se construire.

2) Le placement de l'enfant et les structures d'accueil

Les circonstances du placement se font en plusieurs étapes, dans un premier temps, une **enquête** est menée au sein de la famille si l'enfant ne semble pas en danger immédiat. Selon le désir d'être aidé des parents, une Aide Educative à Domicile (AED) peut venir aider à la logistique dans le logement. S'ils refusent l'aide, une Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) est mise en place et une éducatrice spécialisée est présente au domicile pour observer les conditions de vie de l'enfant. Si une carence éducative persiste ou des violences sont mises en évidence par la protection de l'enfance ou sont verbalisées par l'enfant, ou bien si l'enfant paraît en danger immédiat, le juge des enfants peut prononcer une **Ordonnance de Placement Provisoire** (OPP – d'une durée de six mois à deux ans (44)). A la suite de cette OPP, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du département correspondant prend en charge l'enfant qui quittera le milieu familial pour être **placé dans diverses institutions** (39).

Nous comprenons donc que **dans la mesure du possible**, les enfants restent dans le **cadre familial** sauf si un danger est immédiat, ou qu'un risque de danger persiste ou est vérifié à la suite des enquêtes. Plusieurs établissements gérés par l'ASE peuvent recevoir des enfants sur des durées plus ou moins importantes selon la situation. Dans un cas d'urgence, les foyers de l'enfance reçoivent des mineurs à tout moment, la situation est évaluée et ils sont dirigés vers des institutions adaptées que nous allons citer ci-après, ou bien retournent dans le cadre familial, avec une surveillance plus ou moins poussée.

Les **pouponnières à caractère social** hébergent de très jeunes enfants, parfois nourrissons et jusqu'à l'âge de trois ans, lorsqu'il n'est vraiment pas possible de les laisser dans leur famille ou avec une aide ou une surveillance. Les **villages d'enfants** et les **lieux de vie et d'accueil** prennent en charge un enfant (ou une fratrie pour les villages) dans un cadre familial avec des éducateurs. Les **Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)** prennent le relais de familles ne pouvant s'occuper de l'éducation et de la vie d'enfants et d'adolescents pour une durée définie, ou bien de manière durable ; elles représentent une majorité des établissements d'accueil – 1233 en 2017 pour 1963 structures que nous avons défini jusque-là (45). D'autres types d'établissements ne sont pas gérés par l'ASE, comme les **établissements d'éducation spéciale** qui jouent un rôle médico-éducatif et aident les mineurs et jeunes adultes en situation de handicap, ils sont gérés par le ministère de la santé (46). Les **établissements d'enfants à caractère sanitaire** relèvent quant à eux du milieu hospitalier (47). La **famille d'accueil** (Assistant familial) reçoit des enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 21 ans en général sur de longues périodes dans son cadre familial, l'assistant familial est rémunéré pour son travail avec les enfants, et il dépend d'une association d'aide à l'enfance ou bien du département (48).

Au sein de ces établissements, différents types d'hébergement existent qu'ils soient individuels, collectifs (mode d'hébergement le plus fréquent), dans le domicile familial (avec un suivi social), chez un assistant familial. Il existe également des structures d'accueil mère-enfant qui sont généralement des établissements du milieu hospitalier. Bien que les pouponnières reçoivent spécifiquement les enfants de moins de trois ans, certaines structures font également office de pouponnière, en plus d'héberger des enfants et adolescents (45).

Le taux d'occupation fin 2017 au sein des établissements gérés par l'ASE est de 95%, contre 92% en 2012. Cette hausse concerne particulièrement les MECS et les pouponnières. Ces taux sont répartis sur la France mais cachent des disparités, en effet, dans son rapport de mai 2020, la DREES explique « qu'au moins 10% [des MECS] ont un taux supérieur ou égal à 104%. Au total, 12% des établissements de l'ASE ont un taux d'occupation supérieur à 100% fin 2017 » (45).

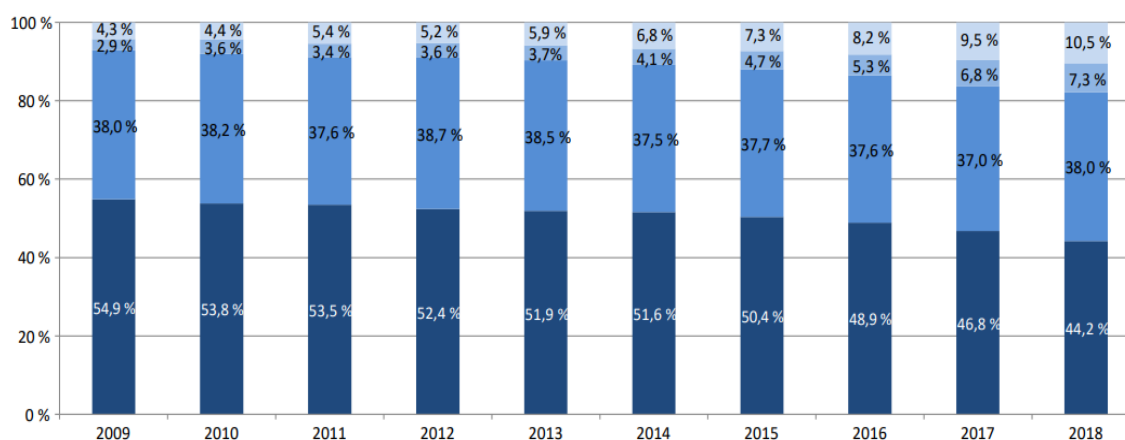


Figure 2 : Évolution de la répartition des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'ASE selon le mode d'hébergement au 31 décembre entre 2009 et 2018, extrait de (46) – utilisation autorisée par l'ONPE

A la fin décembre 2018, l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE) publie une note statistique qui décrit les évolutions du nombre de mineurs au niveau départemental, bénéficiant d'une mesure d'accueil ou d'une intervention d'aide à l'enfance. Les chiffres obtenus par la DREES ont permis à l'ONPE de mettre en évidence une diminution de la proportion de mineurs et majeurs confiés à l'ASE au sein des famille d'accueil, au profit de types de logement autonomes pour les adolescents et jeunes adultes. Les autres modes d'hébergement étant ceux cités plus haut [Figure 2] (49).

Parmi les enfants et jeunes adultes hébergés en établissements grâce à l'ASE au 31 décembre 2018, **72% sont pris en charge par les Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)** [Figure 3] (49).

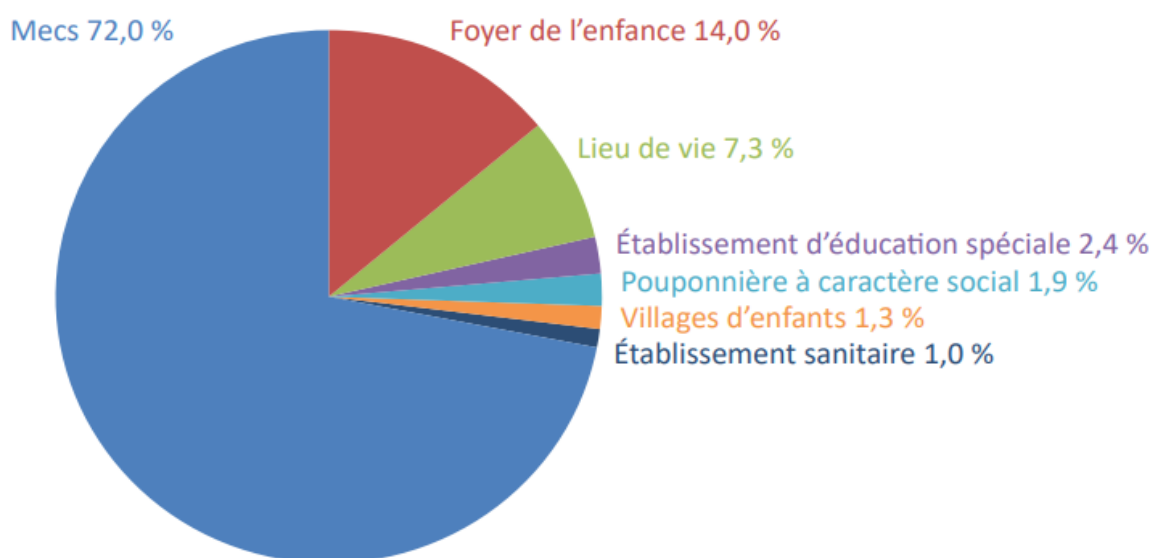


Figure 3 : Répartition des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'ASE et hébergés en établissement au 31 décembre 2018 selon le type d'établissement (en %), extrait de (46) – utilisation autorisée par l'ONPE

Dans le monde, de nombreux enfants sont victimes de **violences et de négligences** au cours de leur vie. Ces actes ont des conséquences néfastes sur leur **développement physique et émotionnel** à court et long terme. Afin de les préserver de leur mémoire traumatique et de les aider à se développer, il est nécessaire que les enfants victimes les verbalisent et il ne faut en aucun cas banaliser « l'expressivité psychotraumatique »(43). Cependant, l'écoute et le soutien psychologique n'est souvent pas suffisant et certains enfants doivent être impérativement placés afin d'interrompre les violences et de pallier la négligence et nécessitent parfois une prise en charge psychologique adaptée.

Le placement n'est pas une solution miracle pour l'enfant en difficulté. Il est **laissé dans son cadre familial dans la mesure du possible** et, au besoin, avec un suivi par des professionnels du social (assistance de la famille en difficulté pour les tâches du quotidien, incitation à la scolarisation et à l'éducation des enfants...). En cas de **danger immédiat** ou si les mesures d'aides sociales ne permettent pas une amélioration des conditions de vie ou si les parents demandent une aide supplémentaire dans la prise en charge, l'enfant est **placé en établissement spécialisé adapté à son âge et ses besoins ou dans une famille d'accueil**.

Dans la suite de cette partie, nous allons traiter des enfants placés en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), puisque c'est cette population d'enfants en difficulté avec lesquels nous avons travaillé pour l'activité de médiation animale.

B. Les MECS, des lieux d'hébergement, d'écoute et de développement de l'enfant

Lorsque l'on parle des enfants placés, on dit souvent d'eux qu'ils sont *en difficulté*. François Beiger écrit dans son livre *Eduquer avec les animaux* que ces enfants « vivent dans une profonde anxiété. Principalement, les adolescents vivent dans l'angoisse de la séparation et de l'abandon. [...] Ils n'ont aucune confiance en eux et privilégient la satisfaction rapide au détriment d'un projet à long terme. » (42). Ils ont besoin d'être **écoutés et entourés** au quotidien.

A cet effet, il existe un certain nombre d'intervenants et d'accompagnements proposés à ces enfants.

Dans une revue *Enfances&Psy*, Bénédicte Boyer-Vidal et Susana Tereno expliquent que les enfants et adolescents placés en MECS sont en lien avec des « caregivers⁸ » (50) ayant un rôle « central et porteur d'espoir », ce sont des **éducateurs, des psychologues et des assistants sociaux** qui interviennent dans la vie de l'enfant, participent au maintien d'une hygiène de vie correcte et saine et l'accompagnent au quotidien. L'éducateur est une figure d'autorité, mais ne remplace en aucun cas l'autorité parentale. Il aide l'enfant à subvenir à ses besoins et est impliqué dans la vie de celui-ci et très souvent, une **relation de confiance mutuelle** se met en place entre l'enfant et l'éducateur, ce dernier « devient l'interlocuteur privilégié du jeune et de sa famille. » (50). Les enfants reçoivent également une aide pour « se reconstruire psychologiquement » (40) mais également une « aide au maintien des liens avec le milieu d'origine et la famille » (40) via des psychologues et des assistants sociaux.

Afin de renforcer la **cohésion** entre les enfants et les adultes présents en MECS, des **activités** (activités manuelles et d'artisanat, sports, musique, autres activités culturelles...) et des petits voyages sont organisés conjointement par les responsables de la MECS et les enfants.. Les autres objectifs étant de **responsabiliser** les enfants, de leur proposer des

⁸ Celui qui a la fonction de prendre soin

premières pistes vers l'autonomie (51) et de les distraire dans leur quotidien et leurs difficultés.

Des activités sont également proposées avec les **familles des enfants** (repas, apéritifs dans une MECS de Nîmes (51), mais également des fêtes de fin d'année comme des concerts à la MECS de Charbonnières-les-Bains). Des visites parentales peuvent être réalisées au cas par cas. Elles permettent **d'intégrer les parents** dans la vie de l'enfant pour conserver un lien et les rendre actifs dans l'éducation de leurs enfants. L'objectif à plus ou moins long terme étant de proposer aux parents de **recouvrer la garde de leur enfant** s'ils le désirent et si le milieu familial est propice au bien-être de l'enfant.

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) sont des établissements d'accueil d'enfants et adolescents pouvant aller jusqu'à 21 ans selon la structure concernée. Les enfants mènent une vie normale (école, activités extra-scolaires...) en communauté dans des **lieux d'hébergements individuels ou collectifs**. Ils sont invités à effectuer les tâches du quotidien aux côtés des maîtres de maison et éducateurs et des activités sont organisées pour leur loisir mais également dans un but de responsabiliser et d'autonomiser les enfants. Ces structures sont également en lien avec des assistants sociaux et des psychologues pour assurer une écoute optimale des difficultés de l'enfant placé.

Parmi ses activités, le contact avec l'animal peut **motiver** certains enfants à découvrir et réaliser de nouvelles activités et leur apporter un soutien psychologique et émotionnel.

C. *Les interventions assistées par le chien au service de l'enfant en difficulté*

Nous l'avons vu dans la première partie, les enfants sont des individus **très réceptifs au contact avec les animaux** et de nombreuses associations réalisent des séances avec eux.

Les études au sujet de l'enfant placé sont assez limitées, les recherches présentées dans cette partie vont donc concerner tous les enfants et enfants en difficulté et pas forcément ceux vivant en MECS.

Les **relations enfant-chien** sont donc à l'origine du bon déroulé des séances, et apportent **des bénéfices à l'enfant**, à mettre en lien avec des objectifs pédagogiques, thérapeutiques ou de bien-être.

1) Le chien dans le développement émotionnel de l'enfant placé

En apportant de **l'affection** à l'enfant en difficulté, le chien évoque un sentiment **d'acceptation et de légitimité à recevoir de l'amour**, comme l'explique Isabelle Delahaye dans son article (52). Ces sentiments sont d'autant plus importants chez les enfants placés qui n'ont souvent reçu que très peu voire pas d'affection au cours de leur vie. L'**amour**, souvent exprimé via l'affection que le chien peut éprouver envers un enfant, est considéré comme un élément **indispensable au développement psychique et émotionnel** de l'enfant (53). Le chien peut également représenter un **substitut affectif** pour l'enfant isolé, bien que le contact soit très

différent d'un autre groupe d'enfant (53). Le chien **adapte ses réactions à l'enfant** et à ses peurs, il est capable de décoder les émotions. Dans un article de la revue *Enfances et Psy* écrit en 2007, Hubert Montagner explique que « les enfants développent des représentations sans limite à propos de la capacité des chiens [...] à s'ajuster à leurs comportements et à s'accorder à leurs émotions, affects et pensées. » (54) ces représentations renforcent les liens avec les chiens et les enfants se sentent **plus importants et impliqués** dans la relation avec eux. La communication non verbale chez le chien avec des échanges de regard, un air enjoué, la queue agitée, le rapport d'objets, les léchouilles sont autant de « comportement affiliatifs » (54) qui renforcent le lien et ce sentiment d'importance.

Les enfants en contact avec les chiens ont tendance à **s'ouvrir** plus facilement au monde et aux interactions, et **contiennent ou redirigent plus facilement leurs comportements agressifs et leur énergie débordante**. Au fil des séances ils gagnent en intérêt pour les activités de médiation animale et adaptent plus facilement leur comportement envers les autres personnes présentes (54).

2) Un « catalyseur de ressources intellectuelles » (54), qui aide l'enfant à gagner en autonomie

Comme nous l'avons vu, le chien est une espèce très souvent utilisée dans des situations diverses d'assistance à personnes handicapées, à personnes en danger, de traction de traîneaux, de travail au troupeau... Toutes ces actions parfois complexes poussent l'enfant à **réfléchir autour de toutes ces activités**. De plus, au fil d'activités de médiation les chiens arrivent à anticiper les réactions et comportements des enfants, cela pousse l'enfant à imaginer de nouvelles façons de contourner les prévisions de celui-ci, comme l'explique Hubert Montagner, cela fait du chien un réel « catalyseur des ressources intellectuelles » (54). Les **capacités cognitives** des enfants sont largement stimulées en présence de chiens.

Levinson met en évidence le rôle du chien dans **l'acquisition de l'autonomie et du sentiment de responsabilité**. En effet, le chien encourage l'enfant à être **confronter à des situations parfois difficiles** (balade en dehors du domicile notamment). L'enfant est également qualifié de **responsable du bien-être** du chien lors des séances, mais il peut également représenter une personnalité enseignante en apprenant des compétences au chien dont il doit s'occuper (53). Ce sentiment de responsabilité renforce également le sentiment d'importance que l'enfant peut ressentir lorsqu'il s'occupe d'un animal.

3) L'alliance thérapeutique

La mise en place d'une relation avec l'enfant permet donc de dérouler tout un processus cognitif très particulier. Perrine Marseille, dans la revue *Vie Sociale et Traitements*,

décrit l'évolution de la réflexion d'un enfant en difficulté au sujet d'un chien et le lien que peut créer le chien entre l'enfant et le thérapeute. A travers les questions que pose l'enfant au sujet du chien et le déroulé de sa réflexion, la thérapeute **peut évoquer différentes problématiques avec lui et trouver une piste psychothérapeutique** (55). En ce sens, le chien devient un réel allier pour la création d'un lien entre l'enfant et le thérapeute.

Le chien constitue donc une **aide importante à la psychothérapie** lorsque l'enfant en difficulté noue une relation avec celui-ci. Il **stimule les capacités cognitives** et aide au **développement émotionnel et affectif** de l'enfant. La présence d'un chien apporte également de l'amour et de l'affection à des enfants qui en sont parfois privés.

En conclusion de cette partie bibliographique, la médiation animale est un terme générique désignant des Interventions Assistées par l'Animal qui s'inscrivent dans différents cadres et possèdent des objectifs thérapeutiques, pédagogiques, ou bien simplement de bien-être. Au cours de ces activités, une triade se forme entre le bénéficiaire, l'animal et l'intervenant. Toute personne désirant participer à une IAA peut rejoindre ce type d'activité. Selon son état de santé, ses émotions, ses peurs, ses besoins particuliers, le bénéficiaire de la médiation animale aura des séances adaptées. Le choix de l'animal se fait donc selon le bénéficiaire, mais surtout, et quelle que soit l'espèce choisie, une évaluation comportementale et un suivi vétérinaire sont des passages obligés avant toute activité. Le chien est une espèce particulièrement adaptée aux séances de médiation animal. Il a la capacité d'adapter ses comportements aux personnes qui interagissent avec lui, apporte de l'affection, responsabilise, stimule les capacités cognitives et motrices... Autant de qualités qui permettent l'élaboration de séances ludiques et orientées sur le bien-être des futurs bénéficiaires. Il est capable de nouer une relation toute particulière avec les enfants, et notamment les enfants placés en structure d'accueil, ayant été victimes de violences ou de négligences au cours de leur vie.

Cette partie bibliographique étaye les bénéfices de la médiation animale notamment chez l'enfant en difficulté psychosociale. Au sein de l'école vétérinaire de Marcy l'Etoile, un projet a été conduit avec des enfants placés à la MECS de Charbonnières-les-Bains.

PARTIE 2 : ETUDE EXPERIMENTALE

I. Contexte

Cette partie expérimentale fait suite au travail réalisé par Flora BERTHIER DUBOZ (56) et celui de Marie-Valentine BACHELARD (57).

Durant la réalisation de son projet, j'ai participé aux séances en tant que propriétaire de chien et aidé à l'organisation des séances. J'ai ensuite repris ce projet.

Les séances ont pu reprendre selon le même format avec des activités proposées à des **enfants placés** en MECS encadrés par un ou plusieurs éducateur(s), avec des **chiens d'étudiants vétérinaires** de l'école de Lyon accompagnés de **leur maître**, directement sur le campus les mardis de 18h à 19h.

Au vu de l'engouement pour les activités proposées par Flora BERTHIER DUBOZ, il nous a paru important de **pérenniser l'action et de donner un cadre**.

II. Objectifs

L'objectif principal de ce manuscrit est donc de **décrire de manière précise et factuelle le déroulé de chaque séance** ainsi que leur **répartition tout au long de l'année** de manière à proposer un **programme avec des objectifs** ludiques et/ou pédagogiques en fonction de la séance, et en tenant compte de différentes contraintes.

Nous allons expliquer la mise en place du renouvellement du projet, et dans un second temps mettre en avant les contraintes à respecter dans l'élaboration du planning. Puis nous allons détailler le choix des thèmes des séances et émettre des hypothèses quant à leurs objectifs. Enfin, la réalisation des séances sera détaillée, en justifiant l'intérêt de chaque temps au sein d'une séance. La partie résultats présentera des **fiches séances « types »** avec les objectifs de chacune.

Les objectifs de ce manuscrit sont donc de mettre en place un planning sur l'année et de structurer les séances afin de pérenniser l'action de médiation animale sur le campus vétérinaire de Marcy l'Etoile, qui pourra être étendue pour d'autres IAA. Cette organisation des séances permet de suivre l'évolution des enfants et de leur relation avec le chien et d'avoir une ligne directrice.

III. Matériel et méthode

A. *Mode d'intervention*

1) Travail avec les enfants de La Maison, MECS de Charbonnières-les-Bains

Ce travail s'inscrivant dans la continuité de celui de Flora BERTHIER DUBOZ, nous avons poursuivi les séances avec les enfants de la même MECS : « La Maison » de Charbonnières-les-Bains. Le choix de la structure avait été fait en passant en revue des foyers proches de l'école vétérinaire mais dont les groupes paraissaient trop âgés pour les séances proposées. De plus, une « dynamique de groupe » (56) était recherchée, ce que le travail avec des enfants placés en famille d'accueil ne permettait pas. Le partenariat avec la MECS s'est donc fait très simplement, au vu de la **proximité géographique** avec l'école vétérinaire et puisque **l'équipe éducative de La Maison s'intéressait tout particulièrement au travail avec l'animal**.

Pour les mêmes raisons, et parce que le contact se déroulait très bien avec les enfants et l'équipe éducative de la MECS, nous avons poursuivi les séances avec La Maison de Charbonnières-Les-Bains.

La Maison est organisée en trois étages regroupant d'une part les très jeunes enfants, d'autre part les pré-adolescents et enfin les adolescents ; un autre bâtiment est réservé aux jeunes adultes jusqu'à 21 ans. Elle a pour objectif de **protéger les enfants placés** (le plus souvent suite à un placement juridique) et de les faire participer à la vie au sein du foyer

(rangement de leur chambre, mettre la table, aider pour la préparation des repas, entraides avec les autres enfants). Ils sont scolarisés et également accompagnés dans des activités extra-scolaires non liées à la MECS.

Les séances ont eu lieu les mardis de 18h à 19h, de janvier à juin 2019 puis d'octobre 2019 à mars 2020, sur le campus vétérinaire de VetAgro-Sup. Au vu du contexte sanitaire en 2020, les séances ont été interrompues et seule une séance a été organisée au détour d'un goûter avec les enfants à la fin juin 2020, dans le jardin de La Maison, en respectant les distanciations sociales et une hygiène rigoureuse des mains. Au total ce sont **23 séances qui ont pu être organisées et étudiées** autour de différentes thématiques que nous détaillerons dans la suite de ce manuscrit.

2) Modifications de la convention avec la MECS

L'activité de médiation impliquant des enfants aux **réactions parfois imprévisibles**, mais également des chiens – bien qu'étant évalués sur le plan comportemental pour ces derniers ; se pose une question importante de la **responsabilité en cas d'incident ou d'accident**. Cette question avait déjà été étayée par Marie-Valentine BACHELARD à l'époque (57), et une convention a été mise en place entre la MECS et VetAgro-Sup. Pour les deux années scolaires, la version des conventions signées entre Emmanuelle SOUBEYRAN, ancienne directrice de VetAgro-Sup et Denis HAVEL Directeur Responsable de La Maison est tirée de la convention utilisée par Flora BERTHIER DUBOZ (et Marie-Valentine BACHELARD, quelques années avant) modifiée avec l'aide du Docteur ESCRIOU et du Docteur BONNET et validée par le juriste de VetAgro-Sup [ANNEXE 5]. Elle définit un peu plus précisément l'activité et certaines des conditions de participation des chiens à celle-ci. Elle met en jeu la responsabilité civile professionnelle de La Maison et de VetAgro-Sup, et personnelle des propriétaires de chien, enfants et éducateurs en cas d'accident lors des activités.

B. Les acteurs du projet

1) Groupe d'enfants bénéficiaires

a. Choix de l'effectif et critères d'inclusion

L'effectif pour les séances est fixé entre **4 et 8 enfants**, pour des **raisons pratiques** d'encadrement par le ou les éducateurs présents et de transport (en minibus, ou à une ou deux voitures selon si un ou deux éducateurs sont disponibles).

Les enfants étaient sélectionnés selon :

- Leur **motivation à participer** à l'étude. Il leur avait été expliqué que ces séances étaient pour leur bien-être, mais également pour un travail de thèse, et que leur motivation pour le projet était essentielle au bon déroulé des séances.
- Leur **âge** (et donc leur groupe au sein de La Maison) : les enfants sélectionnés étaient dans le groupe pré-adolescents et adolescents. L'objectif était d'avoir une bonne cohésion de groupe et une maturité équivalente entre les enfants. La présence d'enfants trop jeunes pouvait compromettre cette cohésion en créant un groupe de « grand » et un groupe de « petit » au sein de la séance.

Contrairement au travail effectué par Flora BERTHIER DUBOZ précédemment, la demande n'était pas d'avoir toujours les mêmes enfants au fil des séances mais de proposer à un **panel plus large d'enfant**. De plus, l'éducatrice qui était présente sur la majorité des séances proposait, la veille de la séance, **la liste des chiens présents** pour celle-ci qui lui était communiquée afin de voir quels enfants étaient motivés. Dans l'ensemble, un noyau de 3-4 enfants était quasiment présent à chaque séance, et d'autres venaient plus occasionnellement.

b. Autorisation parentale

La présentation de l'activité avait été faite par Flora BERTHIER DUBOZ au début de ses activités. Aucune présentation officielle n'avait été refaite aux parents (car seuls trois représentants légaux étaient présents à cette époque, et certains enfants présents durant les travaux des années précédentes ont poursuivi l'activité). Une présentation a été réalisée par les éducateurs et les parents ont été prévenus que les chiens allaient être évalués par un vétérinaire comportementaliste. De plus, des autorisations parentales [ANNEXE 6] ont été distribuées aux parents par les éducateurs et leur consentement a été obtenu pour l'utilisation des photos et de données relatives aux séances (présence et interactions avec les chiens, mais également ressenti pour la confection des fiches séances).

c. Enfants participants aux activités entre janvier 2019 et mars 2020

Au total, ce sont **16 enfants**, dont 56% de garçons et 44% de filles, entre sept et douze ans qui ont participé à un nombre de séance évoluant entre 1 et 14, tous placés à La Maison à la suite d'une défaillance parentale [Tableau 3]. L'anonymat des enfants est préservé via l'utilisation de prénoms fictifs.

Une partie d'entre eux connaissaient déjà l'activité, et y avaient déjà participé, d'autres avaient eu l'occasion de voir quelques chiens que nous avons emmenés à La Maison à la fête de fin d'année scolaire 2017-2018 ou avaient discuté avec d'autres enfants participants et souhaitaient essayer l'activité.

Des évaluations psychologiques permettent de connaître l'avis des enfants concernant leur placement. Dans le groupe de 16 enfants, **neufs acceptent** les causes de placement.

Le retour en famille dans le groupe est parfois possible : **quatre ont rejoint leur famille** après un temps de placement évoluant entre trois et six ans. D'après l'équipe éducative et sociale du groupe, cinq rejoindront probablement le cadre familial dans les mois ou années à venir, pour les sept autres enfants, le retour en famille est peu probable.

Tableau 3 : Les enfants ayant participé à l'étude entre janvier 2019 et mars 2020

Prénom	Âge au début de l'étude	Date de placement	Motif de placement	Accepte les causes de placement	Retour en famille	Nombre de séances réalisées
Léo (Jumeau de Raphaël)	10 ans	2016	Défaillance parentale	Non	Peu probable	10
Raphaël (Jumeau de Léo)	10 ans	2016	Défaillance parentale	Non	Peu probable	6
Malika	12 ans	2013	Défaillance parentale	Oui	Peu probable	7
Noah	10 ans	2012	Défaillance parentale	Oui	Oui	8
Enzo	9 ans	2018	Défaillance parentale	Non	Probable	11
Thaïs	9 ans	2017	Défaillance parentale	Oui	Oui	8
Yanis	10 ans	2018	Défaillance parentale	Oui	Peu probable	14
Pierre	11 ans	2016	Défaillance parentale	Oui	Probable	7
Mathis	9 ans	2019	Défaillance parentale	Non	Oui	7
Tiago	12 ans	2019	Défaillance parentale	Non	Probable	9
Rayan	12 ans	2016	Défaillance parentale	Non	Peu probable	1
Inès	9 ans	2015	Défaillance parentale	Non	Oui	8
Sarah	8 ans	2015	Défaillance parentale	Oui	Peu probable	2
Capucine	7 ans	2015	Défaillance parentale	Oui	Peu probable	1
Maëlle	7 ans	2018	Défaillance parentale	Oui	Probable	1

Lucie	12 ans	2019	Défaillance parentale	Oui	Probable	1
-------	--------	------	-----------------------	-----	----------	---

L'activité regroupe donc 16 enfants placés, sélectionnés selon des critères d'âge et surtout de motivation. Les séances se sont organisées avec un groupe de 4 à 8 enfants selon les capacités de transport et d'encadrement par le ou les éducateurs présent(s). L'acceptation du placement est très variable selon les enfants. De plus, le retour en famille est parfois difficilement possible, mais avec l'encadrement social et psychologique réalisé pour l'enfant et pour sa famille, un retour en famille a été possible pour quatre des enfants du groupe.

2) Les chiens visiteurs

a. Le recrutement des étudiants et de leurs chiens

Le recrutement des chiens s'est fait parmi les étudiants vétérinaires entre la première et la cinquième année d'étude. Un lien d'inscription a été transmis par mail à toutes les promotions avec une petite note explicative concernant les séances et l'obligation de présenter son chien en **consultation** avec le Docteur ESCRIOU pour une évaluation comportementale afin de juger de l'aptitude du chien pour l'activité. La **motivation** de l'étudiant propriétaire était un élément clé de la sélection, puisque cela demandait une disponibilité fixe, tous les mardis de l'année.

Pour la sélection, il était demandé que le chien :

- Ait **plus de 10 mois** afin que son développement physique et mental soit suffisant et pour limiter les risques liés à une carence éducative du chien et de dommages potentiels des enfants sur le chien (à la suite d'une activité trop intense par exemple)
- Ne soit **pas peureux**
- Ne soit **ni impulsif ni agressif**
- Doit être également **habitué** un minimum à la présence d'enfants et adolescents
- Doit **être sociable** avec les autres chiens

Aucune limite d'effectif n'a été fixée afin de **présenter une grande variété de chiens** aux enfants, et dont la taille, la fourrure et le comportement pouvait convenir à des enfants très différents et dans l'objectif qu'il y ait autant de chiens que d'enfants lors de chaque séance. Toutes les propositions ont donc été prises en compte.

Les étudiants ayant participés de manière assidue recevaient des crédits d'enseignements (si l'activité était validée par leur enseignant référent).

b. L'évaluation comportementale des chiens, premier pas vers le bon déroulé des séances

Dans un premier temps, un **questionnaire** a été proposé aux propriétaires. Il a été créé par Marie-Valentine BACHELARD, et réutilisé par Flora BERTHIER DUBOZ pour leurs activités de thèse [ANNEXE 7]. Ce questionnaire permet de prendre contact avec les étudiants participants, de connaître leur **niveau de motivation** pour la participation à l'activité et **d'apprendre à connaître leurs chiens**. Il est également un **support pour la discussion** avec le Docteur ESCRIOU lors des consultations d'évaluation comportementale.

Les consultations comportementales sont ensuite réalisées en général avec deux étudiants et leurs deux chiens. Elles débutent par un recueil d'informations concernant les conditions **d'acquisition du chien** (refuge, élevage...), son budget temps, son milieu de vie, son **éducation** et son **état de santé** (vaccination, traitements antiparasitaires réguliers...) de celui-ci, autour du questionnaire.

Elles sont ensuite faites en deux temps :

- **Les deux chiens sont en liberté** dans la salle de consultation, sans stimulations particulières afin **d'observer leur attrait pour l'être humain**, leur façon d'aborder l'humain, les regards émis envers l'humain et notamment le visage. Ce temps permet également d'évaluer **les interactions entre les deux chiens**.
- Pour chaque chien, on observe comment il réagit à une demande, l'éducation qu'il a reçue, la façon dont il prend les friandises qu'on lui propose. Enfin, sa réactivité est évaluée face à des bruits soudains, des cris afin de sélectionner des chiens qui n'aient pas le tempérament peureux.

À la suite de l'évaluation comportementale de chaque chien proposé pour l'activité, seule une chienne a été refusée de l'étude car jugée trop impulsive et donc pouvant représenter un danger pour les enfants. Les autres ne présentaient pas de danger pour l'humain et les autres chiens et leur état de santé était excellent.

c. Chiens participants aux activités entre janvier 2019 et mars 2020

Parmi les chiens présents sur la période entre janvier 2019 et mars 2020, 8 chiens sont entrés dans l'étude en janvier, 6 chiens sont entrés en septembre 2019 et 3 chiens sont sortis de l'étude à la fin juin 2019 car les étudiants entraient dans une année d'étude ne leur permettant pas de poursuivre l'activité, faute de temps [Tableau 4].

Au cours de cette période, entrecoupée par les vacances d'été, 12 chiens étaient donc présents régulièrement aux séances dans la période de janvier à juin 2019 puis de septembre à mars 2020, un chien était présent plus ponctuellement car la propriétaire était peu disponible, et un chien est sorti de l'étude à la suite d'un problème d'entente avec un autre chien, dont nous parlerons plus tard dans ce manuscrit.

Cet échantillon est néanmoins **peu représentatif de la réalité**, puisque le recrutement s'est fait parmi une population d'étudiants vétérinaires adoptant des chiots en première ou deuxième année, la tranche d'âge est donc très restreinte.

A noter que d'autres chiens, ayant également été présenté en évaluation comportementale avant l'étude, ont participé à l'activité très ponctuellement, nous ne développerons pas d'avantage sur ce groupe.

Ce groupe présente une diversité de morphologie, de format, de couleur et d'aspects de la robe et de tempérament. Cet aspect est très intéressant pour que les enfants puissent interagir avec des chiens qui leurs **plaisaient**, mais également qui les **rassuraient**. Nous développerons ce point dans les parties suivantes.

Tableau 4 : Les chiens présents dans l'étude entre janvier 2019 et mars 2020

Chien	Sexe (S= stérilisé)	Date d'entrée dans l'étude	Âge à l'entrée de l'étude	Race	Nombre de séances réalisées
Naïka	FS	Janvier 2019	2 ans	Croisée (poil court)	17
Mulan	FS	Janvier 2019	2 ans et 3 mois	Croisée (poil ras)	18
Nesti	FS	Janvier 2019	2 ans	Bouvier Bernois	4
Nafti	F	Janvier 2019	2 ans	Petit Epagneul de Munster	7
Moonka	FS	Janvier 2019	3 ans	Berger australien	7
Naya	FS	Janvier 2019	1 an	Croisée (poil ras)	7
Naïka	FS	Janvier 2019	2 ans	Berger australien	13
Malo	MS	Janvier 2019	3 ans	Border Collie	8
Ookaï	FS	Septembre 2019	1 an	Croisée (poil court)	7
Robin	MS	Septembre 2019	5 ans	Beagle	5
Nessy	FS	Septembre 2019	1 an et 10 mois	Berger des Shetland	5
Ours	M	Septembre 2019	1 an	Berger Australien	2
Loki	MS	Septembre 2019 / 3 ans	3 ans	Beagle	8
Ollie	FS	Septembre 2019 / 1 an	1 an	Berger Blanc Suisse	9

Les chiens ont été recrutés parmi les étudiants vétérinaires disponibles et motivés par l'activité. Ils ont été sélectionnés selon un âge minimum, et sur des critères de **non-dangerosité et d'intérêt** pour les enfants, mais également de **sociabilité** envers leurs congénères. La diversité des chiens a permis une répartition des chiens chez les enfants selon leurs préférences, elle est également un sujet de discussion intéressant pour le contenu des séances.

C. *Mise en place d'un planning sur l'année*

Avant de débiter les séances, nous avons réfléchi à des thèmes à appliquer au cours des séances pour **stimuler l'intérêt des enfants**. Pour cela, j'ai été accompagnée de deux étudiantes vétérinaires en 2^{ème} année d'étude, Marion TABEY et Sarah MACE et nous avons pu discuter du contenu et d'une logique d'enchaînement.

1) Prise en compte des contraintes

Pour une bonne mise en place de planning, plusieurs contraintes étaient à prendre en compte. Premièrement la **disponibilité** des enfants et des étudiants vétérinaires impliquait des **séances en fin d'après-midi**. Les activités extra-scolaires des enfants et la **disponibilité** de l'éducateur ou éducatrice était également un facteur à prendre en compte. **Le mardi** semblait être un jour qui convenait à un maximum de personne.

Dans un second temps, les séances en fin d'après-midi imposaient une contrainte majeure en hiver, après les changements d'heures : la **tombée de la nuit** très précoce. Les séances ont donc dû être modulées en fonction de l'époque de l'année : des séances très majoritairement en intérieur l'hiver sont prévues ainsi que en cas de très mauvaise **météo** de manière ponctuelle [Figure 4], et une possibilité de séances en extérieur lors des beaux jours.

Selon le type de séances choisie, certains chiens ne pouvaient pas forcément participer pour des raisons de **sensibilité individuelle**, **manque de motivation** – notamment certains chiens peu intéressés par des balades ou de l'agility, ou bien des chiens préférant les séances à l'extérieur car se sentant trop oppressés en intérieur, ou soucis de santé momentané. En effet, les chiens malades ou blessés ne venaient pas aux séances et cela constituait un sujet de discussion autour de la cause de son absence.



Figure 4 : Une séance en intérieur. Crédit Photo : Ingrid Chauvin

2) Objectifs des thèmes des séances

La mise en place de thématique à chaque séance a pour objectif principal d'avoir une **ligne directrice** tout au long du projet et de

réussir à **captiver l'attention** des enfants pour limiter les débordements mais surtout, et avant tout, de **plaire à un maximum d'enfants**, car le projet devait avant tout être une **source de plaisir et de détente** pour tout le monde. Chaque séance avait donc une thématique spécifique que nous choissions bien en amont et dans un ordre réfléchi et logique.

D'autres objectifs secondaires étaient établis parmi ceux-ci : **responsabiliser** l'enfant, lui donner une voie vers l'**autonomie**, lui rappeler que les règles de vies ont une importance particulière et qu'il est important de les respecter, l'**instruire** sur le chien, la diversité des races canines [Figure 5] , sur les études et le métier de vétérinaire mais également sur **les liens sociaux** qui l'unissent aux animaux, et aux autres humains de différentes générations (éducateurs, camarades de la MECS ou camarades de classes, étudiants...), **comprendre ses émotions**, stimuler la motricité et la motricité fine à travers des actions précises (brossage, gestuelle pour l'éducation canine...)...

Bien évidemment, les séances réalisées peuvent être qualifiées de ponctuelles et ne se **suffisent pas à elle-même pour l'éducation**, l'acquisition d'autonomie et la compréhension du lien social avec l'autre ou l'animal, et nous n'avions en aucun cas la prétention de remplir tous ces objectifs à nous seules et avec notre seul projet de médiation animale. En effet, tous ces objectifs sont avant tout remplis par la MECS, les éducateurs et les autres professionnels de l'éducation et de la santé en charge des enfants, ainsi que par les parents dans certains cas.

Tous ces objectifs ont été établis en amont des séances et ils servaient de piste de réflexion pour les enfants, notre volonté étant de donner quelques clés de compréhension de certains aspects de la vie à travers cette expérience sociale.



Figure 5 : La séance « Diversité des races canines » était un bon moment pour enseigner les utilités des différentes races canines et mettre en place des temps et prises de paroles dans le respect de l'autre. Crédit photo : Ingrid Chauvin



3) Choix et organisation des thèmes

La création des thèmes des séances s'est faite en s'inspirant des séances déjà réalisées dans les projets antérieurs, et quelques thèmes nouveaux ont été ajoutés.

Tableau 5 : Les thèmes des séances

Thèmes inspirés des projets précédents	Nouveaux thèmes
Aborder un chien	Ballon Prisonnier
L'éducation canine	Les jouets pour chien
La diversité des races canines	L'anatomie du chien
Le métier de vétérinaire	Atelier recherche d'objets
Qui est qui ?	Les animaux de ferme
Balades en forêt	L'adoption du chien
Agility en extérieur ou en intérieur	
Goûters à thème (Halloween, Noël, Pâques, Vacances d'été...)	

L'enchaînement des thèmes dans le planning a été réfléchi de manière logique. A **chaque rentrée après une longue absence de** séances (janvier 2019 et septembre 2020), la première séance doit obligatoirement comporter une explication du comportement du chien, des clés pour **comprendre les émotions de ce dernier** (la peur, la joie, l'excitation...), une explication du premier abord du chien et l'attitude à avoir selon les émotions exprimées par

le chien Les chiens étant sélectionnés au préalable, ce genre de situation n'est pas censée arriver, mais ce **risque reste quand même présent**, étant donné que le travail se fait avec des êtres vivants aux émotions variables avec le temps. Cette séance introductive est un moment crucial pour que la suite des séances se déroule bien et dans la bonne compréhension du comportement canin, et à chaque fois qu'un nouvel enfant était présent et au besoin ou à la demande de l'enfant, des rappels étaient réalisés sur le comportement canin et l'abord de l'animal.

La suite des séances n'imposait qu'un ordre ludique aidant à la compréhension de l'enfant et donc cet ordre n'est pas à figer dans le temps et peut se faire donc en adaptation des contraintes que nous avons cité dans la partie 5)a. de ce chapitre.

D. Réalisation des séances

Chaque séance était préparée en amont et structurée de manière cohérente afin d'établir une routine.

1) Préparation en amont

Avant chaque séance, nous communiquions à l'éducatrice le **nom des chiens** présents. Chaque enfant **sélectionnait** ainsi un chien avec qui il voulait faire la séance, d'autres préféraient attendre la présence de leur chien favori. L'objectif étant de **respecter l'effectif d'un chien par enfant** et d'avoir un **enfant motivé à interagir** avec un ou plusieurs chiens, mais également de limiter une mauvaise anticipation des couples chien-enfant, certains **tempéraments s'associent plus aisément**, comme le souligne Flora BERTHIER DUBOZ dans son manuscrit de thèse : « Un enfant et un chien présentant des scores d'activité et d'énergie éloignés semblent présenter un nombre d'interactions faible voire très faible. Tandis qu'un enfant et un chien avec des scores proches peuvent présenter un nombre important d'interactions mais pas systématiquement. » (56).

Il était demandé à chaque étudiant de prévoir un **diaporama de présentation** de son chien afin de pouvoir faire connaître plus précisément son chien aux enfants : les conditions d'adoption, photo des frères et sœurs, grandes étapes de sa vie, photos lors d'activités ou de jeux avec d'autres chiens étaient autant d'éléments qui pouvaient pousser la discussion autour de la vie du chien en question.

Pour l'explication du contenu de certaines séances, un diaporama était également préparé quelques jours avant, il devait être **organisé et interactif**, de préférence avec un système de question-réponse avec les enfants.

Pour les séances avec tout ou partie en intérieur, une salle était réservée la veille. Nous avons demandé à l'école vétérinaire la disponibilité d'un **retroprojecteur** au besoin (pour la présentation des chiens et du thème de la séance) et le nécessaire de nettoyage de la salle. Le

matériel nécessaire aux autres séances était acheté ou récupéré par les participants. Pour l'achat du matériel, nous avons obtenu une **bourse** de 200€ « La bourse à projet du cercle : Vetudiant » pour l'achat des récompenses alimentaires, balles, lances-balles et autres jouets...

2) Mise en place des séances et intérêt de chaque temps : savoir rester innovant tout en gardant une certaine routine

a. Réflexions autour de la structure des séances : l'importance de la routine

La routine, instaurée dans le cadre familial au plus jeune âge, n'est parfois pas inscrite dans le quotidien de l'enfant placé, cette carence provoquant « un manque relatif de structuration et des troubles du développement cognitif » (58). L'établissement de placement s'efforce de recréer cette dynamique de routine (heure du repas, du coucher, temps de jeux, des devoirs, des activités extra-scolaires...) dans le but de **rassurer l'enfant et de l'aider à développer des interactions adaptées et d'encourager un bon développement cognitif de l'enfant**.

Il a d'ailleurs été spécifié par Ingrid, une éducatrice très majoritairement présente lors de l'activité que cette habitude était bien ancrée dans l'organisation de vie des enfants, après plusieurs années de mise en place du projet.

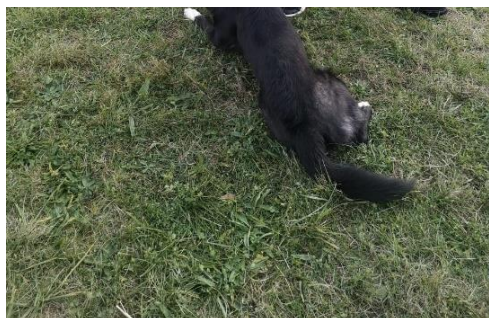
La structure de chaque séance permet donc de **mettre en place cette routine** dans l'activité également, chaque enfant pourra donc retrouver ses **repères** à chaque visite à l'école vétérinaire. Cependant, cela ne signifie pas que les séances se ressemblent, il est important de garder **une part d'innovation** pour captiver les enfants et conserver leur motivation. Nous allons donc exposer ici l'organisation globale de chaque séance.

b. Retrouvailles et jeux en extérieur

Chaque début de séance débutait par un moment de **regroupement** entre les étudiants et leurs chiens pour attendre l'arrivée des enfants accompagnés par leur éducateur. A l'arrivée des enfants, les chiens sont détachés et les enfants viennent dire bonjour aux chiens, et aux étudiants. Ce temps de retrouvailles permet aux enfants et aux chiens **d'évacuer le trop plein d'énergie** accumulé dans la journée. Des balles et des lances-balles sont mis à disposition pour jouer durant 5 à 10 minutes devant l'école vétérinaire.



Figure 6 : Retrouvailles entre Enzo et Naïka, et Rayan et Naya.
Crédit photo : Marion Tabey



c. Séances à thème

A la fin du temps de retrouvailles, il était demandé à chaque enfant **d'attacher le chien** avec qui il voulait passer la séance en laisse afin de le mener jusqu'au lieu d'activité. Le fait de mener le chien en laisse responsabilise l'enfant, il tient « son » chien et est garant de la sécurité de celui-ci et des êtres vivants alentours, chaque étudiant encadre l'enfant et lui rappelle l'importance de la marche en laisse.

1. A l'heure d'hiver et les jours de mauvais temps, la majeure partie de la séance se fait dans une salle de classe

Lors des séances en intérieur, les enfants mènent leurs chiens dans la salle de classe, les détachent à la demande des étudiants et leur rendent harnais, laisses et colliers.

a) Présentation d'un des chiens présents par son propriétaire

Pour chaque séance en intérieur, la partie autour du thème débute par la présentation d'un chien à l'aide d'un diaporama préparé en amont par son propriétaire [Figure 7]. Le diaporama décrit donc la race du chien, et les activités réalisées pour cette dernière (expositions, travail, chiens de laboratoire, chasse, compagnie...), la vie du chien : son âge, où il est né, s'il possède des frères et sœurs, comment il a été adopté.... Les préférences du chien en question sont également exposées.

Les diaporamas demandés aux étudiants étaient **tous très interactifs** souvent sous forme de question-réponse pour motiver les enfants à être actifs durant la présentation. Ce **côté ludique** des présentations impliquait également une maîtrise de soi et un respect de l'autre de la part de l'enfant : lever la main pour parler, prendre la parole devant une audience, respecter la parole des autres enfants, écouter l'étudiant qui présente...

Ce temps permet donc pour chaque enfant de **connaître les chiens** avec lesquels ils n'avaient pas forcément interagit auparavant, dans une bonne ambiance.



Figure 7 : La présentation de Naïka, un temps interactif et ludique. Crédit photo : Ingrid Chauvin

b) Temps de la séance entrecoupé de jeux et de mise en pratique

Le thème de chaque séance était exposé principalement sous forme de diaporama [Figure 8] et sur le même motif que les présentations des chiens : il devait apporter un **aspect ludique** avec des question-réponse ; et selon le thème, des **consignes de sécurité** étaient précisées. Entre chaque partie de présentation, un **temps de jeux ou de mise en pratique** autour du thème était proposé afin de faire une pause et de rendre les séances attractives pour les enfants. Par exemple lors de la séance autour du métier de vétérinaire, les étudiants avaient ramené leurs stéthoscopes pour que les enfants puissent apprendre à ausculter les chiens. Ces périodes d'activités pratiques permettaient de conserver l'attention des enfants et de **stimuler leur curiosité et leur motivation**.

Si la séance en intérieur est un goûter (à Noël notamment), nous faisons un point sur l'importance de ne donner que des **friandises adaptées aux chiens** et pas d'aliments potentiellement toxiques pour le chien que les enfants affectionnent. Cela permet d'instaurer un cadre avec des règles précises et responsabilise les enfants tout en les sensibilisant sur la santé des chiens dont ils s'occupent lors des sessions.



Figure 8 : Temps de présentation de la séance : « Le Métier de Vétérinaire ». Credit photo : Charlotte Nebout

2. Des séances en extérieur à l'heure d'été et si la météo le permet

Les séances en extérieur s'organisaient de la même manière que celles en intérieur, mais sans rétroprojecteur, en général aucun chien n'était présenté durant ces séances et les explications de la séance se faisaient à l'oral.

d. Une fin de séance autour d'un temps « calme »

A la fin de l'heure hebdomadaire, un **temps calme** était proposé aux enfants. Celui-ci avait été mis en place par Flora BERTHIER DUBOZ lors de son projet, qui le décrivait comme un bon moyen de « diminuer la tension engrangée pendant la séance » et de « détendre les enfants avant le retour à la MECS » (56). Les éducateurs appréciaient également ce moment et trouvaient les enfants plus calmes lorsque l'on consacrait les 10 à 15 dernières minutes de la séance à calmer les enfants.

Cependant, il était important de garder un côté ludique pour que les enfants soient motivés à respecter ce temps précieux. Il leur était donc demandé de « faire dormir » les chiens. Ils avaient donc pour **mission d'apaiser** des chiens et se donnaient à cœur de la remplir. Parfois, des séances de **brossage** ou de **massages** étaient également proposées. C'est également un temps où l'enfant peut poser des questions à l'étudiant propriétaire du chien, et nous avons pu observer de réels moments de complicités entre ces derniers [Figure 9].



Figure 9 : Temps calme. En haut : de gauche à droite : Tiago et Loki, Enzo et Mulan, Pierre et Naïka. A droite : Yanis et Ookaï.
Crédit photo : Ingrid Chauvin



3) Des adaptations du planning parfois nécessaires

Chaque séance est unique, il est nécessaire de faire preuve de beaucoup de **flexibilité** et de savoir **s'adapter en cas d'imprévu** (météo changeante, problème de réservation de salle, enfants peu motivés ou trop excités...). La mise en place de séances en suivant les « fiches séances » détaillées à la suite de ce manuscrit n'est pas toujours à respecter à la lettre.

Il est arrivé au cours des séances qu'un propriétaire de chien préfère éviter une séance selon son thème. En effet, si l'on prend l'exemple de Mulan, petite chienne croisée ayant participé à de nombreuses séances, il était très difficile de la motiver sur le terrain d'agility, cela pouvait entraîner **une frustration extrême** chez l'enfant qui avait la charge de s'en occuper. Pour Nafti, petit épagneul de Munster présente surtout début 2019, les balades en forêts, les balades en forêts **l'excitaient beaucoup** : elle aboyait sur les autres chiens pour les inciter aux jeux et certains chiens présentaient un inconfort à cette sollicitation intense, sa propriétaire a donc préféré éviter les séances de balades.

Les enfants avaient également des préférences que nous avons essayé d'écouter et de respecter dans la mesure du possible. Thaïs, par exemple, adorait les balades et voulait

même en faire alors que les températures le permettaient difficilement, il était parfois frustrant pour elle de faire des séances en intérieur, et nous avons dû **redoubler de motivation pour qu'elle prenne goût aux activités en salle de classe**. Pierre était très expressif en balade, cela développait les interactions verbales qu'il avait avec les étudiants mais aussi les communications non verbales avec les chiens, mais il appréciait également les séances en salle de classe. Léo et Noah, à l'inverse, étaient souvent en arrière du groupe lors des sorties en forêts et avaient une large préférence pour les jeux de balles avec des chiens très joueurs. Inès avait besoin de beaucoup de calme : elle s'est donc très bien entendue avec Nussy, un berger des shetlands, avec qui elle aimait faire des câlins et l'éducation canine, plutôt en intérieur [Figure 10].

Figure 10 : Le couple Inès – Nussy. Crédit photo : Ingrid Chauvin



4) Des aléas parfois inévitables

Nous avons été confrontés à des aléas au cours de nos séances.

Le premier aléa rencontré était **l'annulation de la séance**, notamment lorsque les enfants étaient trop excités par les fêtes de fins d'année, les éducateurs ont dû annuler une séance car ils craignaient un manque d'écoute de la part des enfants et refusaient de mettre en difficulté tout le groupe. Lors des **examens** des étudiants vétérinaires, il a fallu s'adapter en proposant des séances à effectif réduit ou bien annuler la séance hebdomadaire.

Travailler avec de nombreux chiens, tous très différents apportait beaucoup de richesse au projet, néanmoins il peut y avoir des **altercations entre les chiens**, notamment lorsque ceux-ci sont en laisses, situation qui peut favoriser les comportements agressifs, et ce même si les chiens sont sélectionnés consciencieusement et évalués par une vétérinaire comportementaliste. Nous n'avons été confrontés qu'une seule fois à ce genre d'aléa. En effet, au cours du début d'une séance, sans que l'on réussisse à savoir réellement pourquoi, une altercation a eu lieu entre deux chiens, tenus en laisse. Au cours de cette altercation,

aucun humain ou chien n'a été blessé, mais surtout, les enfants, qui avaient déjà assisté à une séance d'explication du comportement canin où des consignes de sécurité avaient été établies, ont **très bien réagi** en s'éloignant de la bagarre et en conservant leur calme ; la propriétaire d'un des deux chiens a choisi de quitter l'activité. Cet évènement a particulièrement choqué les enfants, l'éducatrice nous a expliqué qu'ils étaient particulièrement énergiques voire agressifs en rentrant à la MECS. Nous sommes donc revenus plusieurs fois sur ce moment fort et avons essayé de **libérer la parole** des enfants et de nous leur avons expliqué qu'ils avaient parfaitement bien réagi sur le moment, en se mettant en sécurité. Cet épisode pouvait faire l'objet d'un **parallèle entre les humains et les chiens** : parfois, lorsque l'on est en colère ou qu'il y a un désaccord avec une personne, une altercation peut avoir lieu. Nous avons donc abordé les causes d'un potentiel conflit et les mesures de résolution de ces conflits sans violence. Au bout de 3 ou 4 séances, les enfants ne parlaient quasiment plus de l'évènement.

Les séances s'articulaient donc sur trois temps :

- Un temps de retrouvailles en extérieur
- Un temps autour de la thématique de la séance. Si la séance a lieu en intérieur, un chien est présenté à l'aide d'un diaporama interactif et ludique, puis le thème est exposé également à l'aide d'un diaporama. Si la séance a lieu en extérieur, le thème est présenté oralement. Ces présentations sont entrecoupées de temps pratiques autour de la thématique où les enfants peuvent effectuer différentes activités avec les chiens
- Un temps calme où les enfants doivent apaiser les chiens, et s'apaiser par la même occasion

E. La récolte de données

Pour chaque séance, les interactions entre les enfants et les chiens supérieures à 5 secondes étaient quantifiées, et il était précisé si l'enfant venait vers le chien ou bien l'inverse. Cette mesure a servi dans le travail de thèse de Flora BERTHIER DUBOZ, mais ici elle n'avait pas le même rôle et a permis d'avoir une information supplémentaires à la fin de chaque séance et de quantifier l'activité de l'enfant vis-à-vis du chien et inversement. Elle est donc un support en plus des observations et vidéos réalisées pour rédiger une « **fiche séance** » [ANNEXE 8]. Cette dernière répertorie les enfants, l'éducateur et les chiens présents. Elle détaille toute la séance et les observations que nous avons réalisées. Elle n'est donc pas objective et est qualitative.

Les fiches séances sont de bons moyens d'observer le déroulé des séances afin d'améliorer les activités et de mettre en place le programme.

Les activités de médiation animale sur le campus vétérinaire de Marcy l'Etoile ont regroupé **16 enfants** et **14 chiens** aux morphologies et fourrures différentes, au cours de **23 séances** au total. Les séances étaient préparées en amont, avec un thème élaboré qui s'intègre dans une **logique au cours du programme de l'année**. Chacune possédait une structure similaire avec un temps de retrouvailles, un temps dédié au thème entrecoupé de mises en pratiques ludiques, et enfin un temps calme permettant aux enfants de canaliser toute l'énergie accumulée dans la journée. A la fin de chaque séance, une fiche était rédigée pour spécifier si le thème avait plu aux enfants, et notifier toutes les observations utiles à la mise en place d'un programme de séances.

Cette activité a donc permis la création d'un programme avec des **objectifs pédagogiques et** ludiques bien définis, ainsi qu'un déroulé précis de chaque séance. Néanmoins, il est important de savoir **rester flexible** autour de la planification des séances puisqu'il est possible de se retrouver confronté à des imprévus. De plus, au vu de l'individualité de chaque participant à l'activité, les séances sont difficilement répétables et il est important de se rappeler que chaque séance est unique.

IV. Résultats : proposition d'un planning sur l'année et de fiches séances « types »

A. *Création de fiches séances types*

La réalisation finale de ce manuscrit est un **livret pratique** contenant des fiches qui détaillent les séances, le matériel nécessaire à leur réalisation et les objectifs de chaque thème. Son utilisation peut se faire dans n'importe quel contexte d'Intervention Assistée par l'Animal, et peut s'étendre à un public plus large.


Livret pratique :

Propositions de séances types de médiation animale à destination d'enfants placés


Ce livret est le fruit de deux ans de travaux avec des enfants placés en MECS et des chiens d'étudiants vétérinaires ayant participé à des séances de médiation animale. Il peut être utilisé par toute personne désirant mettre en place une activité de médiation animale, à quelques conditions citées ci-après. Il a pour objectif de standardiser les Interventions Assistées par l'animal et d'aider à l'élaboration de celles-ci. Néanmoins, l'individualité de chaque enfant et de chaque chien, une flexibilité de la part de l'intervenant est nécessaire. Pour la réalisation d'une activité il faut donc savoir faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation.

Chaque séance type est applicable dans un contexte d'Intervention Assistée par l'Animal avec un public élargi. Les chiens doivent être au préalable sélectionnés et avoir suivi une évaluation comportementale et un bilan de santé. Dans le cas où les bénéficiaires sont atteints de pathologies particulières, une connaissance précise des spécificités de la pathologie est cruciale de la part des intervenants pour un bon déroulé de l'activité et la présence d'un professionnel de santé est impérative.

Les fiches peuvent être utilisées dans le désordre, à l'exception de la première qui constitue une introduction à l'abord de l'animal et au respect du bien-être de celui-ci, pour garantir une sécurité supplémentaire aux séances futures. Le début de la deuxième partie peut se faire avec 10 minutes de présentation d'un chien du groupe sous forme de diaporama avec des photos de sa vie, ses occupations favorites, éventuellement ses frères et sœurs, avec un format ludique de question-réponse (où est le chien sur la diapositive ? à votre avis, quel est son passe-temps favori ? reconnaissez-vous ses amis sur la photo ?...) si cela est réalisable par les participants.




Fiche n°1 : Aborder un chien





OBJECTIFS


- ✓ Comprendre les *signaux de stress ou de peur* chez le chien et apprendre ses modes de communication
- ✓ *Responsabiliser* par rapport à la gestion du chien (tenue en laisse)
- ✓ Sensibiliser au *bien-être animal*


FICHE TECHNIQUE


 **CHIENS :**
Adaptés au travail en intérieur, capables de rester calmes le temps de la présentation

 **LIEUX ET CONTEXTE :** Intérieur

 **MATÉRIEL :**
Balles, lances-balles, récompenses alimentaires, rétroprojecteur

 **Durée**

 **Déroulé type**

Temps de rencontre	<p>Extérieur :</p> <p>Chiens attachés : premiers contacts Présentation rapide des chiens</p> <p>Chiens détachés : jeux de balles, distribution de récompense alimentaires</p> <p>10 mn</p> <p> <i>Consignes de sécurité : mettre la main à plat, demander au chien de prendre la friandise doucement, l'aborder en s'abaissant, main près du sol). Des consignes doivent être données au moment de la rencontre</i></p> <p>Chiens attachés et menés jusqu'à la salle par les enfants</p>
Temps dédié au thème	<p>10 mn Diaporama : présentation des signaux émis par le chien (excitation, peur, stress, appel au jeux) Définition du bien-être animal et de la bientraitance</p> <p>10 mn Question aux enfants : Comment abordez-vous un chien ? Démonstration : les intervenants montrent l'approche, main vers le bas, appel d'une voix douce et sans cris</p> <p>10 mn Présentation de photos de chiens dans différentes situations (chien qui dort, qui mange, qui fait un appel au jeu, qui grogne, avec un os dans la gueule, derrière le portail d'une maison...). Chaque enfant doit expliquer sa façon de l'aborder et si cela semble possible</p> <p>10 mn Mise en pratique : chaque enfant s'entraîne à aborder le chien avec qui il veut passer le reste de la séance</p>
Temps calme	<p>10 mn Chaque enfant doit faire dormir le chien avec qui il passe la séance.</p>



Fiche n°2 : L'éducation canine



OBJECTIFS

- ✓ Comprendre l'importance de l'obéissance canine
- ✓ *Responsabiliser* par rapport à la gestion du chien (tenue en laisse)
- ✓ Stimuler la motricité fine
- ✓ Apprendre à gérer ses émotions

FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Apprécient l'apprentissage et la réalisation de certaines demandes




LIEUX ET CONTEXTE : Intérieur ou extérieur



MATÉRIEL :

Balles, lances-balles, récompenses alimentaires, clicker, jouets favoris, rétroprojecteur

	 Durée	Déroulé type
Temps de rencontre	10 mn	Extérieur : Chiens attachés : tout le monde se dit bonjour Chiens détachés : jeux de balles, distribution de récompense alimentaires Chiens attachés et menés jusqu'au lieu de séance par les enfants
	10 mn	Diaporama : Explication de l'importance de l'apprentissage chez le chien (assis, reste, rappel, doucement, laisse...) pour la sécurité des personnes et animaux
Temps dédié au thème	10 mn	Question aux enfants : Comment apprendre au chien à obéir à des demandes ? Présentation de certains outils d'apprentissage (clicker, gestuelle, récompenses alimentaires ou ludiques...)
	20 mn	Pratique : Un enfant avec un chien : travail des demandes ancrées dans le répertoire du chien, et apprentissage de nouvelles choses <i>Point clé : Le refus d'un exercice par un chien peut générer de la frustration chez l'enfant qui augmente son débit de parole et répète des mots peu utiles perturbateurs à la compréhension. Il faut guider l'enfant dans la persévérance et le calme ainsi que dans la compréhension de ce refus</i>
Temps calme	10 mn	Chaque enfant doit faire dormir le chien avec qui il passe la séance.



Fiche n°3 : La diversité des races canines



OBJECTIFS

- ✓ *Découvrir* les races canines et leurs rôles auprès de l'Homme
- ✓ *Responsabiliser* par rapport à la gestion du chien (tenue en laisse)
- ✓ Respecter les temps de parole de chacun
- ✓ Passer un *moment convivial*

FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Diversité de races bienvenue




LIEUX ET CONTEXTE : Intérieur ou extérieur



MATÉRIEL :

Balles, lances-balles, récompenses alimentaires, livre exposant les races canines (ex : L'Encyclopédie du Chien Royal Canin)

	 Durée	Déroulé type
Temps de retrouvaille	10 mn	Extérieur : Chiens attachés : tout le monde se dit bonjour Chiens détachés : jeux de balles, distribution de récompense alimentaires Chiens attachés et menés jusqu'au lieu de séance par les enfants
	10 mn	Diaporama : Présentation des différents rôles que remplissent les chiens auprès de l'Homme (chien de travail, en compétition...)
Temps dédié au thème	10 mn	Discussions autour des races et robes des chiens présents sous forme de question-réponse
	10 mn	Pause : jeux de balles ou d'éducation canine (cf l'Education canine) en salle ou en extérieur
	10 mn	Quizz : A partir de photos, faire deviner le nom des races de chiens et leurs rôles auprès de l'Homme

Temps
calme

10 mn

Chaque enfant doit **faire dormir** le chien avec qui il passe la séance.



Fiche n°4 : Qui est qui ?



OBJECTIFS

- ✓ *Stimuler* la mémoire et la capacité de concentration
- ✓ *Responsabiliser* par rapport à la gestion du chien (tenue en laisse)
- ✓ *Utiliser* ses sens pour reconnaître un chien
- ✓ Passer un *moment convivial*

FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Diversité de morphologies et de texture de la fourrure



LIEUX ET CONTEXTE : Intérieur ou extérieur



MATÉRIEL :

Balles, lances-balles, récompenses alimentaires, foulard



Durée

Déroulé type

Temps de
retrouaille


10 mn

Extérieur :

Chiens attachés : tout le monde se dit bonjour

Chiens détachés : jeux de balles, distribution de récompense alimentaires

Chiens attachés et menés jusqu'au lieu de séance par les enfants

Temps dédié au thème	10 mn	Explication des règles du jeu : Un enfant, les yeux bandés, doit deviner quel chien lui est présenté, dire son nom, sa race et la couleur de sa robe
	30 mn	Jeu « Qui est qui ? »  <i>Variante : ce jeu peut être entrecoupé de temps de jeux de balles ou bien inspirés de la séance « L'éducation canine » s'il ne plait pas à certains enfants</i>
Temps calme	10 mn	Chaque enfant doit faire dormir le chien avec qui il passe la séance.



Fiche n°5 : L'adoption d'un chien



OBJECTIFS

- ✓ *Découvrir* les races canines et leurs rôles auprès de l'Homme
- ✓ *Responsabiliser* par rapport à la gestion du chien (tenue en laisse)
- ✓ Respecter les temps de parole de chacun
- ✓ Passer un *moment convivial*

FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Diversité de races bienvenue




LIEUX ET CONTEXTE : Intérieur ou extérieur



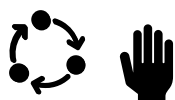
MATÉRIEL :

Balles, lances-balles, récompenses alimentaires, livre exposant les races canines (ex : L'Encyclopédie du Chien Royal Canin)

	 Durée	Déroulé type
Temps de rencontre	10 mn	Extérieur : Chiens attachés : premiers contacts Présentation rapide des chiens Chiens détachés : jeux de balles, distribution de récompense alimentaires Chiens attachés et menés jusqu'à la salle par les enfants
	10 mn	Diaporama : Présentation des différents rôles que remplissent les chiens auprès de l'Homme (chien de travail, en compétition...)
Temps dédié au thème	10 mn	Discussions autour des races et robes des chiens présents sous forme de question-réponse
	10 mn	Pause : jeux de balles ou d'éducation canine (cf l'Education canine) en salle ou en extérieur
	10 mn	Quizz : A partir de photos, faire deviner le nom des races de chiens et leurs rôles auprès de l'Homme
Temps calme	10 mn	Chaque enfant doit faire dormir le chien avec qui il passe la séance.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les différentes façons d'adopter un chien
- ✓ Sensibiliser au *bien-être animal* et aux *responsabilités* de l'adoption
- ✓ Stimuler la *motricité* et la motricité fine
- ✓ *Responsabiliser* avec la tenue en laisse



FICHE N°5 : L' ADOPTION DU CHIEN

OBJECTIFS

- ✓ Découvrir l'examen clinique du chien
- ✓ Découvrir les différents aspects du métier de vétérinaire
- ✓ Sensibiliser au *bien-être animal*
- ✓ Stimuler la *motricité* et la motricité fine
- ✓ *Responsabiliser* avec la tenue en laisse

DÉROULÉ TYPE

- **PREMIÈRE PARTIE** : Retrouvailles
 - 🕒 10 minutes : En extérieur, retrouvailles, chiens attachés au début puis détachés pour des jeux de balles
Puis les enfants mènent les chiens, en laisse, jusqu'au lieu de la séance
- **DEUXIÈME PARTIE** : Thème
 - 🕒 10 minutes : Présentation des différents lieux d'adoption des chiens (refuges, sauvetages, élevage, particulier...), sous forme de question-réponses
 - 🕒 10 minutes : Rappel de la définition du bien-être animal et des 5 libertés (absence de faim, de soif, de peur et de détresse, de stress physique, de douleur ou de maladie, respect du besoin d'expression du comportement naturel de son espèce). Ces items sont mis en parallèle avec les tâches à réaliser lorsque l'on adopte un chien.
 - 🕒 10 minutes : Présentation des différents objets utilisés pour prendre soin d'un chien (sous forme ludique en demandant aux enfants d'expliquer le rôle des objets présentés) : tire-tique, brosse et brosse à dent, panier, gamelles et gamelle anti-glouton, jouets, harnais, coupe griffe, shampoings...
 - 🕒 10 minutes : Les intervenants montrent les différents gestes d'inspection réalisés au quotidien, proposent une séance de brossage.
Variante : les enfants peuvent demander aux chiens des tours (cf fiche « éducation canine »).
- **TROISIÈME PARTIE** : Temps calme
 - 🕒 10 minutes : Chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien
Variante : Brossage du chien

FICHE N°6 : LE METIER DE VETERINAIRE

OBJECTIFS

- ✓ Découvrir l'anatomie du chien
- ✓ Stimuler la mémoire
- ✓ Stimuler la *motricité* et la motricité fine
- ✓ *Responsabiliser* avec la tenue en laisse

DÉROULÉ TYPE

- **PREMIÈRE PARTIE** : Retrouvailles
 - 🕒 10 minutes : En extérieur, retrouvailles, chiens attachés au début puis détachés pour des jeux de balles
Puis les enfants mènent les chiens, en laisse, jusqu'au lieu de la séance
- **DEUXIÈME PARTIE** : Thème
 - 🕒 10 minutes : Présentation des différentes facettes du métier de vétérinaire : traitement et prévention des maladies pour toutes espèces animales, rôles dans l'alimentation, l'élaboration de médicaments...
 - 🕒 10 minutes : Présentation de photos du matériel d'un vétérinaire (instruments de chirurgie, otoscope, ophtalmoscope, stéthoscope, thermomètre, échographe, table de radiographie ...), les enfants doivent deviner le rôle de chaque objet et, pour chacun des objets, l'intervenant explique ensuite quelles maladies ou anomalies peuvent être mises en évidence (fièvre, pathologie cardiaque, fracture, otite...).
 - 🕒 5 minutes : Présentations de radiographies avec des fractures, et d'une radiographie de gestation : l'objectif est de faire compter les chiots aux enfants
 - 🕒 15 minutes : Atelier utilisation d'un stéthoscope et examen clinique du chien
Cet examen clinique se fait dans le respect du bien-être du chien, pour cette raison seul l'examen externe et à l'aide du stéthoscope est proposé aux enfants car il n'est pas invasif (l'utilisation d'un thermomètre, otoscope ou autre n'est pas proposé afin de ne pas stresser le chien)
- **TROISIÈME PARTIE** : Temps calme
 - 🕒 10 minutes : Chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien
Variante : Brossage ou massage du chien

A la fin de la séance, tout le monde doit se laver les mains

FICHE TECHNIQUE



FICHE N°8 : ATELIER RECHERCHE D'OBJETS

OBJECTIFS

- ✓ Motiver et guider le chien en gardant son calme
- ✓ Stimuler la motricité et la motricité fine
- ✓ Responsabiliser avec la tenue en laisse

DÉROULÉ TYPE

➤ PREMIÈRE PARTIE : Retrouvailles

- ⌚ 10 minutes : En extérieur, retrouvailles, chiens attachés au début puis détachés pour des jeux de balles
Puis les enfants mènent les chiens, en laisse, jusqu'au lieu de la séance

➤ DEUXIÈME PARTIE : Thème

- ⌚ 10 minutes : Sur des planches d'anatomie ou un diaporama, présentation de l'anatomie du chien et question-réponse avec les enfants et des présentations des cinq sens et des différentes perceptions chez le chien
- ⌚ 10 minutes : Explication du massage du chien : caresses, caresses appuyée, technique du palpé roulé...
- ⌚ 20 minutes : Atelier massage du chien et discussions autour de l'anatomie entre l'enfant et le propriétaire du chien

Variante : si l'atelier ne plaît pas, il est possible de proposer un atelier dessin, ou bien du jeux calme avec le chien

➤ TROISIÈME PARTIE : Temps calme

- ⌚ 10 minutes : Chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien
Variante : Brossage ou massage du chien

A la fin de la séance, tout le monde doit se laver les mains

FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Adaptés au travail en extérieur, appréciant le jeu de recherche d'objet



LIEUX ET CONTEXTE : En extérieur : en forêt ou sur un terrain



OBJECTIFS

- ✓ Stimuler la *motricité* et la motricité fine
- ✓ Stimuler la créativité
- ✓ *Responsabiliser* avec la tenue en laisse

Puis les enfants mènent les chiens, en laisse, jusqu'au lieu de la séance

➤ DEUXIÈME PARTIE : Thème

- ⌚ 10 minutes : Début de balade en forêt
- ⌚ 10 minutes : Explication du jeu de recherche d'objet : les petites poches sont à remplir de récompenses alimentaires, le chien doit être tenu en laisse et confié à son propriétaire pendant que l'enfant cache la poche dans un lieu à portée de truffe du chien, puis le chien doit être lâché et guidé jusqu'à la poche
- ⌚ 20 minutes : Pratique du jeu de recherche d'objets.

Point clé : très souvent, l'enfant va s'impatienter et proposer au chien le mot « cherche » de manière trop fréquente, rapide, ce qui aura tendance à exciter le chien ou à l'empêcher de se concentrer sur sa recherche. Au bout d'un certain temps, il ne faut pas hésiter à intervenir pour que l'enfant se rende compte qu'un ton calme et déterminé fait de lui un meilleur guide pour le chien et améliore sa relation avec celui-ci

Variante : la séance peut se faire en intérieur, même si cela offre moins de possibilités

➤ TROISIÈME PARTIE : Temps calme

- ⌚ 10 minutes : Retour sur le point de retrouvaille, puis chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien



FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Adaptés au travail en intérieur, ayant acquis l'ordre « tu laisses », si possible attirés par la récompense alimentaire



LIEUX ET CONTEXTE : En intérieur



MATÉRIEL : Balles, lances-balles, récompenses alimentaires, matériaux de récupération (tissus, tuyaux PVC, rouleaux de papier absorbants vides, bouteilles plastiques, cutters, ciseaux, rétroprojecteur

FICHE N°10 : GOÛTERS A THEME

DÉROULÉ TYPE

➤ **PREMIÈRE PARTIE** : Retrouvailles

- 🕒 10 minutes : En extérieur, retrouvailles, chiens attachés au début puis détachés pour des jeux de balles

Puis les enfants mènent les chiens, en laisse, jusqu'au lieu de la séance

➤ **DEUXIÈME PARTIE** : Thème

- 🕒 10 minutes : Présentation des jouets sur un diaporama en faisant deviner aux enfants à quoi sert le jouet montrer et comment s'en servir (kong, tapis de fouille, jeux d'intelligence, pipolino, cordes à nœuds, balles, lance balle...)

- 🕒 20 minutes : Atelier invention de jouets pour chien : plusieurs matériaux sont proposés aux enfants et ils doivent inventer des jouets pour les chiens

L'utilisation de cutter ou de ciseaux est réservé aux adultes intervenants

- 🕒 10 minutes : Test des jeux par les chiens

Cette partie doit être ATTENTIVEMENT surveillée par les propriétaires des chiens et ils doivent avoir appris l'ordre « tu laisses ». Si le jouet créé s'abîme trop vite, le propriétaire (et non l'enfant) doit retirer le jouet au chien. En effet, les objets proposés ne sont pas adaptés au chien, et même lors d'utilisation de jouets prévus à l'utilisation par le chien, une surveillance s'impose afin d'éviter l'ingestion de corps étranger

➤ **TROISIÈME PARTIE** : Temps calme

- 🕒 10 minutes : Retour sur le point de retrouvaille, puis chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien

Variante : Brossage ou massage du chien



FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Adaptés au travail en intérieur, ayant acquis l'ordre « tu laisses », si possible attirés par la récompense alimentaire



LIEUX ET CONTEXTE : En intérieur ou en extérieur (selon la météo)



MATÉRIEL : Balles, lances-balles, récompenses alimentaires, goûter (boissons, fruits, bonbons, gâteaux, chocolat, biscuits apéritifs...), gobelets

DÉROULÉ TYPE

➤ PREMIÈRE PARTIE

FICHE N°11 : BALADE EN FORÊT

- ⌚ 10 minutes : En extérieur, retrouvailles, chiens attachés au début puis détachés pour des jeux de balles
Puis les enfants mènent les chiens en laisse jusqu'au lieu de la séance

OBJECTIFS

- ✓ Passer un moment convivial
- ✓ Stimuler la motricité
- ✓ *Responsabiliser* avec la tenue en laisse et la surveillance du chien



Certains aliments sont toxiques (chocolat, raisins, sucreries, gommes à mâcher) ou bien présentent un risque de corps étranger (jouet contenu dans un œuf en chocolat, emballage...). Aucun aliment ou boisson autre que les récompenses alimentaires ou de l'eau ne doit être donné aux chiens, et les enfants (supervisés par les intervenants) doivent surveiller les chiens. En cas d'ingestion suspectée ou vérifiée : contacter le centre antipoison vétérinaire ou un vétérinaire immédiatement

- ⌚ 20 minutes : Goûters à chaque veille de vacances selon différents thèmes en automne, à l'hiver et en été après un lavage des mains. Aux vacances de printemps, une recherche d'œufs en chocolat peut être organisée en **tenant les chiens en laisse le temps de la recherche des œufs et en comptant correctement le nombre de chocolats cachés.**
- ⌚ 10 minutes : Jeux avec les chiens
- **TROISIÈME PARTIE** : Temps calme
- ⌚ 10 minutes : Retour sur le point de retrouvaille, puis chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien
Variante : Brossage ou massage du chien



FICHE N°12 : LES ANIMAUX DE FERME

OBJECTIFS

DÉROULÉ TYPE

➤ **PREMIÈRE PARTIE** : Retrouvailles

- ⌚ 10 minutes : En extérieur, retrouvailles, chiens attachés au début puis détachés pour des jeux de balles

Puis les enfants mènent les chiens en laisse jusqu'à la forêt

➤ **DEUXIÈME PARTIE** : Thème

- ⌚ 40 minutes : Balade avec les chiens en liberté et attentivement surveillés par les enfants (supervisés par les intervenants), jeux de lancers de bâtons...

La difficulté de la balade (dénivelé, traversée de rivière...) doit être adaptées aux capacités motrices des enfants

Moment convivial : échanges autour du chien, de ses habitudes, de la nature

⚠️ retour sur le lieu de retrouvaille, chiens en laisse

➤ **TROISIÈME PARTIE** : Temps calme

- ⌚ 15 minutes : Chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien

Variante : Brossage ou massage du chien

A la fin de séance, tout le monde doit se laver les mains



FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Apprécient les balades en laisse, non sollicitant avec les autres chiens et animaux



LIEUX ET CONTEXTE : En extérieur, ferme pédagogique ou parc avec des animaux de ferme



MATÉRIEL : Balles, lances-balles, récompenses alimentaires

FICHE N°13 : BALLON PRISONNIER

DÉROULÉ TYPE

➤ PREMIÈRE PARTIE : Retrouvailles

OBJECTIFS

- ✓ Passer un moment convivial
- ✓ Stimuler la motricité
- ✓ *Responsabiliser* avec la tenue en laisse et la surveillance du chien

tout incident avec une clôture ou un animal, à la rencontre de chèvres, moutons, poules...

Moment convivial : échanges autour du chien, de la nature et des animaux de ferme

Puis retour sur le lieu de retrouvaille, chiens en laisse

➤ TROISIÈME PARTIE : Temps calme

- 🕒 10 minutes : Retour sur le point de retrouvaille, puis chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien

Variante : Brossage ou massage du chien

À la fin de séance, tout le monde doit se laver les mains



FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Apprécient les balades en laisse, non sollicitant avec les autres chiens et animaux



LIEUX ET CONTEXTE : En extérieur, ferme pédagogique ou parc avec des animaux de ferme



MATÉRIEL : Balles, lances-balles, récompenses alimentaires, ballons en mousse

FICHE N°14 : AGILITY EN EXTERIEUR

DÉROULÉ TYPE

OBJECTIFS

- ✓ Stimuler la motricité
- ✓ Respecter les consignes de sécurité
- ✓ *Responsabiliser* avec la tenue en laisse et la surveillance du chien

➤ DEUXIÈME PARTIE : Thème

- 🕒 40 minutes : Jeu du ballon prisonnier entre les enfants et les intervenants

Variante : jeux en extérieur pour les enfants ne souhaitant pas participer au ballon prisonnier (cf Qui est qui ?, Education canine, Agility)

➤ TROISIÈME PARTIE : Temps calme

- 🕒 10 minutes : Chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien

Variante : Brossage ou massage du chien

A la fin de séance, tout le monde doit se laver les mains



FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Habitué et appréciant l'agility, connaissant quelques obstacles de base



LIEUX ET CONTEXTE : Sur un terrain d'agility ou bien un terrain clôt



MATÉRIEL : Balles, lances-balles, récompenses alimentaires, jouets fétiches des chiens, plots, manches à balais ou petits parcours achetés en magasin spécialisé (si pas de terrain d'agility à disposition)

DÉROULÉ TYPE

OBJECTIFS

- ✓ Stimuler la motricité
- ✓ Respecter les consignes de sécurité
- ✓ *Responsabiliser* avec la tenue en laisse et la surveillance du chien

➤ DEUXIÈME PARTIE : Thème

- 🕒 10 minutes : Description de la discipline d'agility : le chien est amené à faire un parcours sur des obstacles pour lesquels il a été au préalable habitué, démonstration sur quelques parcours par les intervenants
- 🕒 10 minutes : Explication des consignes de sécurité : le chien doit avoir terminé sa croissance, s'il est fatigué ou bien semble blessé, l'activité doit être arrêtée pour ce chien. Lors du parcours pour un chien les autres chiens doivent être tenus en laisse en canalisés afin de ne pas perturber le chien en parcours.
- 🕒 20 minutes : Elaboration des parcours, puis en binôme avec un enfant, le chien est guidé sur un parcours

➤ TROISIÈME PARTIE : Temps calme

- 🕒 10 minutes : Retour sur le point de retrouvaille, puis chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien

Variante : Brossage ou massage du chien



FICHE TECHNIQUE



CHIENS : Habitué et appréciant l'agility, capable de travailler en intérieur



LIEUX ET CONTEXTE : Sur un terrain d'agility ou bien un terrain clôt



MATÉRIEL : Balles, lances-balles, récompenses alimentaires, jouets fétiches des chiens, plots, manches à balais ou petits parcours achetés en magasin spécialisé (si pas de terrain d'agility à disposition)

FICHE N°15 : AGILITY EN INTERIEUR

DÉROULÉ TYPE

- **PREMIÈRE PARTIE** : Retrouvailles
 - 🕒 10 minutes : En extérieur, retrouvailles, chiens attachés au début puis détachés pour des jeux de balles
Puis les enfants mènent les chiens en laisse jusqu'à la salle
- **DEUXIÈME PARTIE** : Thème
 - 🕒 10 minutes : Description de la discipline d'agility : le chien est amené à faire un parcours sur des obstacles pour lesquels il a été au préalable habitué
 - 🕒 10 minutes : Explication des consignes de sécurité : le chien doit avoir terminé sa croissance, s'il est fatigué ou bien semble blessé, l'activité doit être arrêtée pour ce chien. Lors du parcours pour un chien les autres chiens doivent être tenus en laisse en canalisés afin de ne pas perturber le chien en parcours.
 - 🕒 20 minutes : Elaboration des parcours en intérieur, puis en binôme avec un enfant, le chien est guidé sur un parcours
- **TROISIÈME PARTIE** : Temps calme
 - 🕒 10 minutes : Retour sur le point de retrouvaille, puis chaque enfant a pour mission de faire dormir un chien



Variante : Brossage ou massage du chien



A la fin de séance, tout le monde doit se laver les mains

B. Retours sur l'année

Les enfants ont beaucoup **apprécié** les thèmes proposés et l'activité dans sa globalité. Il était néanmoins difficile de satisfaire les préférences de tout le monde, mais nous demandions régulièrement quelles séances devaient être répétées.

Les **thèmes les plus populaires** auprès des enfants étaient « Le métier de vétérinaire », « Les jouets pour chien », les balades et les goûters qui étaient de réels moments de convivialité et d'échanges avec les enfants.

Au bilan, l'activité est une réussite. Elle était chargée de moments forts et enrichissants, et a été le terrain de nombreuses discussions particulièrement intéressantes avec les enfants. Les enfants ont apprécié les thèmes proposés et reviendront sur le campus vétérinaire pour des séances dans les années suivantes.

C. Proposition d'un programme sur une année scolaire

Le programme proposé [tableau 6] est inspiré de celui utilisé au cours du projet. Il est donc spécifique à l'activité réalisée, à savoir que, les séances ayant lieu à de 18h à 19h et la météo n'étant pas toujours clémente à Marcy l'Etoile, une quantité importante de séance s'est faite en intérieur.

Tableau 6 : Un exemple de programme

Mois	Semaine	Lieu	Thème
Septembre	Semaine 1	Intérieur	Aborder un chien
	Semaine 2	Si météo ok - Extérieur	Balade en forêt
	Semaine 3		Découverte des sens
	Semaine 4		L'éducation canine
Octobre	Semaine 1		Tombée de la nuit avant 18h - Intérieur
	Semaine 2	Les races canines	
	Semaine 3	L'adoption du chien	
	Semaine 4	Les jouets pour chien	
Novembre	Semaine 1	Vacances – Séance effectif réduit possible	
	Semaine 2	Vacances – Séance effectif réduit possible	
	Semaine 3	Goûter Halloween	
	Semaine 4	L'anatomie du chien	
Décembre	Semaine 1	Découverte des sens	
	Semaine 2	Le métier de vétérinaire	
	Semaine 3	Agility en intérieur	
	Semaine 4	Goûter de Noël	
Janvier	Semaine 1	Vacances – Séance effectif réduit possible	
	Semaine 2	Vacances – Séance effectif réduit possible	
	Semaine 3	Aborder un chien	
	Semaine 4	Agility en intérieur	
Février	Semaine 1	L'éducation canine – Jeux d'obéissance	
	Semaine 2	Les jouets pour chien	
	Semaine 3	Le métier de vétérinaire	
	Semaine 4	L'éducation canine	
Mars	Semaine 1	Vacances – Séance effectif réduit possible	
	Semaine 2	Vacances – Séance effectif réduit possible	
	Semaine 3	Découverte des sens	
	Semaine 4	Les races canines	
Avril	Semaine 1	Début extérieur – Fin intérieur	L'éducation canine – Jeux d'obéissance
	Semaine 2		Vacances – Séance effectif réduit possible
	Semaine 3		Vacances – Séance effectif réduit possible
	Semaine 4		Goûter de Pâques, chasse aux œufs
Mai	Semaine 1	Si météo ok - Extérieur	Agility en extérieur
	Semaine 2		Balade en forêt
	Semaine 3		Atelier recherche d'objets
	Semaine 4		Les animaux de ferme
Juin	Semaine 1		Ballon prisonnier
	Semaine 2		Agility en extérieur
	Semaine 3		Balade en forêt
	Semaine 4		Goûter de fin d'année

Ce programme peut être **adapté** au grès des envies. Après plusieurs thématiques de séances, nous demandions aux enfants qu'elle activité ils souhaitaient pratiquer à nouveau, les répétitions présentes dans ce programme sont donc à adapter aux bénéficiaires et à leurs goûts qui peuvent grandement varier selon le groupe. De plus, le groupe d'enfant n'étant pas toujours le même, nous essayions de répéter des séances lorsque le groupe était assez différent. Lorsque les enfants ont déjà réalisé une séance autour d'un thème, le diaporama ou la présentation orale utilisés lors d'une nouvelle séance du même thème ne sont pas les mêmes, mais les consignes de sécurité doivent être répétées.

D. Arbre décisionnel sur les types de séance

L'élaboration d'un arbre décisionnel permet aux intervenants de faire un choix sur le type de séance à réaliser en fonction des facteurs à prendre en compte.

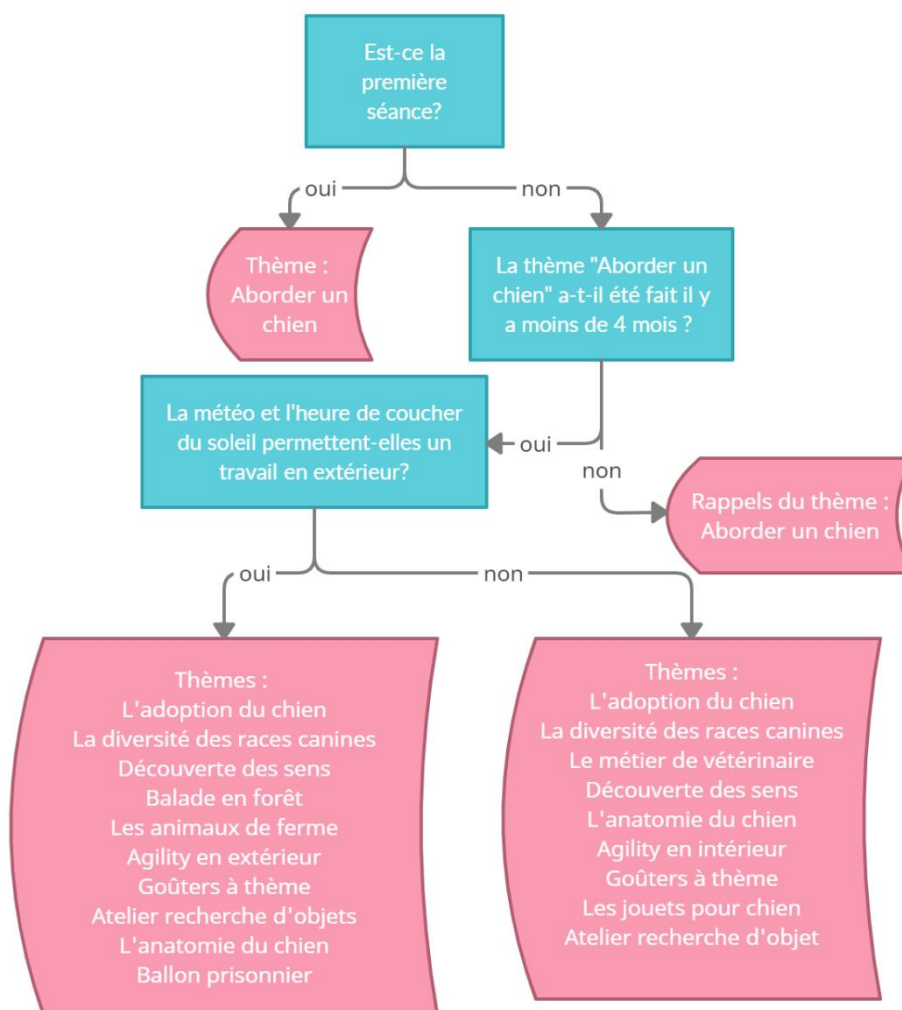


Figure 11 : Arbre décisionnel pour des séances à IAA avec des enfants piécés

De cet arbre décisionnel ressort **l'importance de la séance « Aborder un chien »** pour un bon déroulé des séances. Il nous rappelle donc que la première séance doit impérativement donner de bonnes **bases sur le comportement** canins aux bénéficiaires et qu'il est important de faire des rappels réguliers des règles de sécurité, surtout si un nouveau bénéficiaire est intégré à l'activité en cours d'année.

En conclusion, les fiches séances types, le programme et l'arbre décisionnel présentés dans cette partie forment une base pour la pérennisation de l'activité de médiation animale avec des enfants placés sur le campus vétérinaire de Marcy l'Etoile. Cette base peut être adaptée spécifiquement au groupe d'enfants et aux chiens présents et peut être améliorée au fil des expériences.

V. Discussions et perspectives pour l'utilisation de ce programme

A. *Education Assistée par l'Animal ou Activités Assistées par l'Animal ?*

La question qui peut se poser au vu des thèmes des séances et des objectifs présents dans les fiches est : dans quelle catégorie d'IAA se situe ce projet ?

D'après les objectifs et le contenu des séances proposées qui sont à la fois **ludiques et pédagogiques**, il est possible de classer ce projet dans la catégorie des **EAA**, mais également dans la catégorie des **AAA**.

La réponse à cette question est donc à nuancer. En effet, les séances sont réalisées par et avec des **étudiants ayant acquis des connaissances** sur le chien et son comportement, mais également des **compétences de futurs vétérinaires**. En ce sens, ce sont des séances d'EAA puisque les intervenants transmettent des connaissances et stimulent les capacités cognitives et motrices de l'enfant. Les enfants apprennent donc différentes notions telles que le comportement canin, les capacités sensorielles chez le chien, les différentes races, les diverses facettes du métier de vétérinaire... Au près des enfants, la **comparaison** entre le chien qui acquiert des compétences par **l'apprentissage** (assis, couché, pas bouger, apporte...) et **l'enfant qui acquiert des compétences et des connaissances au cours des séances**.

Cependant, de nombreux objectifs proposés sont ludiques et les séances ont toutes pour principal but **d'améliorer le bien-être de l'enfant** en difficulté et de lui proposer un échappatoire à un quotidien parfois compliqué en lui faisant découvrir de nouvelles activités. Ce qui ne va pas à l'encontre de la définition des EAA mais se rapproche fortement de la définition d'une AAA.

Le projet rentre donc dans une **catégorie mixte, grâce à des séances à visées à la fois pédagogiques et ludiques**.

B. Evaluation des objectifs et du ressenti chez l'enfant

Le résultat de ce manuscrit présente une proposition de séances types autour d'un programme sur l'année pour une activité de médiation animale avec des enfants placés. Il serait intéressant de **vérifier l'impact de ces séances chez l'enfant**, et les différents objectifs pédagogiques évoqués dans les fiches séances. Plusieurs questions sont donc soulevées : Les enfants apprennent-ils plus facilement en présence de chien ? Gagnent-ils en capacités de concentration pour diverses tâches ? Sont-ils plus autonomes pour différentes actions du quotidien ? Y a-t-il une plus-value éducative lors de la réalisation des séances ?

De plus, la perception des enfants peut être intéressante : comment les enfants ressentent-ils les séances ? Les perçoivent-ils comme un jeu ? Comme des moments éducatifs ? Perçoivent-ils une amélioration de leur bien-être au quotidien ?

C. Vers une extension du programme

Concernant les Interventions Assistées par le chien, une multitude de possibilités s'offre à nous concernant les thèmes de séances et il est important de ne pas **s'enfermer dans les thématiques proposées ici**. En effet, de nombreux jeux peuvent être adaptés et façonnés afin de proposer des moments de détente, de convivialité mais aussi de travail éducatif avec les enfants.

Des séances avec **d'autres animaux** tels que les chats, des nouveaux animaux de compagnie, des animaux de ferme peuvent être développées afin de stimuler la curiosité des bénéficiaires et de proposer des activités encore plus variées. Il faut bien évidemment se rappeler que chaque espèce animale est bien spécifique et que des connaissances solides dans l'espèce et des suivis par un vétérinaire sont indispensables.

CONCLUSION

L'intérêt de l'action de médiation animale réalisée avec la MECS de Charbonnières-les-Bains n'est plus à démontrer. Il nous a paru intéressant, dans le cadre de la pérennisation de cette activité, de proposer un cadre en mettant en place un planning de séances respectant une logique pédagogique ainsi que des séances types détaillées.

Durant les années 2019 et 2020, malgré les difficultés logistiques auxquelles nous nous sommes heurtés, nous avons pu organiser des séances avec les enfants sur le campus vétérinaire de Marcy L'Etoile. L'activité, dans son ensemble, est une expérience positive, humaine et enrichissante pour tous les participants, humains et canins.

Cette activité n'est néanmoins pas adaptée à tous les enfants ni à tous les chiens : l'évaluation de la motivation et de la capacité à participer à celle-ci est un passage obligé. De plus, nous avons été amenés à adapter les séances à la présence de tel ou tel chien, certains étant trop excités en balade, d'autres se démotivait facilement sur le terrain agility ou en séance strictement à l'intérieur ; mais également selon les enfants, certains par exemple adorant les balades et d'autres ayant tendance à s'enfermer dans leur bulle lors de ces dernières. Il est donc crucial de savoir faire preuve de flexibilité.

A la différence des projets réalisés précédemment, les binômes chiens-enfants sont mis en place selon la volonté des enfants, permettant un approfondissement du lien social entre les deux partis.

Le planning rédigé dans ce manuscrit a été établi avec une certaine logique pédagogique. Pour chaque thème, une liste d'objectifs pédagogiques, sociaux, éducatifs mais également ludiques est établie. Nous n'avons pas la prétention de remplir tous ces objectifs, ni d'être une réelle « école de la vie » pour ces enfants, leurs vies à la MECS, leurs éducateurs, leur scolarité, et leurs familles étant des acteurs prioritaires dans leurs éducation et leur évolution vers l'adolescence puis l'âge adulte. Le planning rédigé permet avant tout d'avoir une ligne directrice pour la réalisation des séances et de pérenniser notre action.

La standardisation des séances n'est pas parfaitement réalisable au vu de la diversité des tempéraments des enfants et des chiens, et de la variabilité des humeurs selon la journée précédente, les potentielles bonnes ou mauvaises nouvelles reçues avant la séance, la fatigue potentielle, l'excitation, mais également au vu de difficultés que l'on peut rencontrer (contraintes météorologiques, disponibilité des lieux, séances ayant souvent lieu à la nuit tombée en hiver, une mauvaise entente entre deux chiens au cours d'une séance...). L'individualité de chacun rend l'expérience très différente à chaque fois. **Chaque séance est unique** et c'est ce qui fait la richesse de ce projet.

Le planning établi peut également être utile pour des séances avec d'autres bénéficiaires, il sera à adapter impérativement au besoin et aux capacités (motrices,

psychologiques et mentales) et aux différences de chacun, mais également d'un point de vue pratique, aux locaux, extérieurs et autres lieux disponibles. Si ce programme est étendu à des bénéficiaires atteints de pathologies spécifiques, il est crucial de s'entourer de professionnels de santé connaissant ces dernières et capables de conseiller les intervenants.

Pour pouvoir étudier précisément l'impact des différents thèmes des séances sur les enfants et vérifier les objectifs mis en avant sur le programme créé dans ce manuscrit, il est nécessaire de mettre en place un protocole précis avec une récolte de données et une analyse juste, avec l'aide de professionnels de la santé et de l'éducation.

BIBLIOGRAPHIE

1. Helmer D. Avant propos du livre : La domestication des animaux par les hommes préhistoriques. Dunod. Paris; 1992. p10-13 p. (Collection préhistoire).

2. Aubard I. Activité thérapeutique et cheval. VST - Vie sociale et traitements. 2007;n° 94(2):117-20.
3. Beiger F. L'enfant et la médiation animale : Une nouvelle approche par la zoothérapie. 2ème édition. Paris: Dunod; 2016. 218 p.
4. Levinson BM. Humain/Companion Animal Therapy. Journal of Contemporary Psychotherapy. 1984;14:131-44.
5. Pet Partners. Terminology | Pet Partners [Internet]. Pet Partners. 2021 [cité 16 juill 2021]. Disponible sur: <https://petpartners.org/learn/terminology/>
6. Institut Français de Zoothérapie. Institut Français de Zoothérapie [Internet]. Institut Français de Zoothérapie. 2021 [cité 25 févr 2021]. Disponible sur: <https://www.institutfrancaisdezootheapie.com/>
7. Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal. Définition de la thérapie assistée par l'animal (TAA) zoothérapie / médiation animale / TAA - AFTAA Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal [Internet]. AFTAA. 2021 [cité 15 juill 2021]. Disponible sur: <https://aftaa.net/la-therapie/definition/>
8. Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers. La population animale en France : les chiffres - FACCO, bien être animal [Internet]. Facco. 2020 [cité 15 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.facco.fr/population-animale/>
9. Les Français et les animaux de compagnie [Internet]. Statista. [cité 5 août 2021]. Disponible sur: <https://fr.statista.com/themes/3183/les-francais-et-les-animaux-de-compagnie/>
10. Definition-mediation-animale | France | Association Résilienfance [Internet]. resilienfance. [cité 16 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.resilienfance.org/definition-mediation-animale>
11. Duvic B. Un jour en France [Internet]. La médiation animale. 2016 [cité 16 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.franceinter.fr/emissions/un-jour-en-france/un-jour-en-france-17-mars-2016>
12. Treyve DA. Les animaux de compagnie dans les établissements de santé et médicosociaux. Alin&as - Lettre d'information du CCLIN Sud-Est. 2013;(5):1-3.
13. Chambre d'Agriculture. Médiation animale [Internet]. A la rencontre de nos fermes. 2021 [cité 17 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.alarencontredenosfermes.fr/mediation-animale/>
14. Brakes P, Williamson C. Dolphin Assisted Therapy Repport : Can you put your faith in DAT ? Chippenham: Whale and Dolphin Conservation Society; 2007 p. 21.

15. Animal-assisted interventions: Guidelines [Internet]. American Veterinary Medical Association. [cité 17 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.avma.org/resources-tools/avma-policies/animal-assisted-interventions-guidelines>
16. Assemblée Nationale. Proposition de loi n° 3864 visant à créer un code du bien-être animal [Internet]. Assemblée nationale. 2021 [cité 15 juill 2021]. Disponible sur: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3864_proposition-loi
17. Parlement Européen. Protection et bien-être des animaux : les règles de l'UE expliquées (vidéos) | Actualité | Parlement européen [Internet]. Europarl. 2020 [cité 15 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20200624STO81911/protection-et-bien-etre-des-animaux-les-regles-de-l-ue-expliquees-vidéos>
18. Gilbert C. Mieux vaut prévenir que guérir : comment sécuriser la relation Homme-Chien ? *bavf*. 2015;168(2):84-9.
19. Troubles mentaux [Internet]. Organisation mondiale de la santé. [cité 20 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-disorders>
20. Mossello E, Ridolfi A, Mello AM, Lorenzini G, Mugnai F, Piccini C, et al. Animal-assisted activity and emotional status of patients with Alzheimer's disease in day care. *Int Psychogeriatr*. 2011;23(6):899-905.
21. 4 Pattes Tendresse Médiation Animale [Internet]. 4 Pattes Tendresse. [cité 17 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.4pattestendresse.fr/>
22. Vicart M. Chiens visiteurs et personnes âgées. *Sens-Dessous*. 2015;16(2):7-15.
23. Fondation Adrienne et Pierre Sommer. Résumé colloque - Le chien d'assistance judiciaire [Internet]. 2020. Disponible sur: <https://www.france-victimes.fr/index.php/docman/grand-public/textes-et-rapports/2884-faps-fv-resume-colloque-caj/file>
24. Grandgeorge M. Les apports de l'animal dans le développement des enfants aux troubles du spectre autistique. *Sens-Dessous*. 2015;N° 16(2):17-26.
25. Redefer LA, Goodman JF. Brief report: pet-facilitated therapy with autistic children. *J Autism Dev Disord*. 1989;19(3):461-7.
26. Courbet C. Une équipe infirmière et canine au service du bien-être à l'hôpital. *Rhizome*. 2019;(72):6.
27. Les-differents-types-de-handicap - CCAH [Internet]. CCAH. [cité 23 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.ccah.fr/CCAHA/Articles/Les-differents-types-de-handicap>
28. Draussin J. Les cahiers de la Fondation Adrienne et Pierre SOMMER - Cahier n°2 : Médiation animale et handicaps [Internet]. [cité 23 juill 2021]. Disponible sur:

<https://fondation-apsommer.org/wp-content/uploads/2018/01/Fondation-Adrienne-et-Pierre-Sommer-Cahier-n%C2%B02-m%C3%A9diation-animale-et-handicaps.pdf>

29. Evi'dence. Médiation animale en milieu carcéral: L'animal, compagnon de réinsertion [Internet]. Evi'dence - Médiation animale. 2019 [cité 16 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.evi-dence.fr/notre-action-et-ses-beneficiaires/mediation-animale-en-milieu-carceral/>
30. Daniel Sànchez Arévalo. Diecisiete. Netflix; 2019.
31. Calvo P, Fatjò J. Rapport technique de l'étude réalisée sur la thérapie assistée par le chien en milieu carcéral 2016-2017. Barcelone: Fondation Affinity; 2018 p. 9.
32. Anim'EnVie. La médiation animale | Anim'EnVie [Internet]. 2021 [cité 13 avr 2021]. Disponible sur: <http://www.animenvie.com/la-meditation-animale.html>
33. Larousse. Définitions : catalyseur - Dictionnaire de français Larousse. In: Larousse [Internet]. [cité 18 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/catalyseur/13725>
34. Servais V. La relation homme-animal. *Enfances & Psy*. 2007;n° 35(2):46-57.
35. Servais V. L'animal familial : médecin malgré lui? *Cahiers d'éthologie appliquée*. 1989;9(3):375-406.
36. Rigot M. Établissement d'un guide de bonnes pratiques pour l'utilisation du chien en médiation animale [Thèse d'exercice en médecine vétérinaire]. [VetAgro-Sup Lyon]: Claude Bernard Lyon 1; 2019.
37. Guez S. Allergie au chien et au cheval. *Revue Française d'Allergologie*. 2012;52(3):237-41.
38. Erwin PC, Bemis DA, Mawby DI, McCombs SB, Sheeler LL, Himelright IM, et al. Mycobacterium tuberculosis. Transmission from Human to Canine. *Emerging Infectious Diseases*. 2004;10(12):2258-9.
39. Le placement d'un enfant [Internet]. ACTION ENFANCE. [cité 28 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.actionenfance.org/protection-enfance/placement-enfant/>
40. CHARBONNIERES LES BAINS : LA MAISON - Maison d'enfants à caractère social (MECS) - Contacts et Informations [Internet]. [cité 29 juill 2021]. Disponible sur: <https://annuaire.action-sociale.org/?p=la-maison-690782750&details=caracteristiques>
41. Violence à l'encontre des enfants [Internet]. [cité 25 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-children>
42. Beiger F. Eduquer avec les animaux: La zoothérapie au service des jeunes en difficulté. 2ème édition. Paris: Dunod; 2020. 201 p.

43. Salmona M. L'impact psychotraumatique des violences sur les enfants : la mémoire traumatique à l'œuvre. La revue de santé scolaire et universitaire. 2013;(19):21-5.
44. ONVS. Fiche n°5 : l'ordonnance de placement provisoire [Internet]. Disponible sur: https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgos_onvs_fiche_05.pdf
45. Abassi E (DREES/OS). 61 000 enfants, adolescents et jeunes majeurs hébergés fin 2017 dans les établissements de l'aide sociale à l'enfance. Paris: DREES; 2020. Report No.: 55.
46. Les établissements spécialisés [Internet]. Ecole et Handicap. 2018 [cité 29 juill 2021]. Disponible sur: <https://ecole-et-handicap.fr/dispositifs-daccueil/les-etablissements-specialises-inclusion-individuelle-et-collective/>
47. DREES / DMSI. Annexe 1: liste fonctionnelle : Catégories d'établissement [Internet]. 2003. Disponible sur: <https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2003/03-42/a423267a1b.pdf>
48. Famille d'accueil (assistant familial) [Internet]. [cité 29 juill 2021]. Disponible sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1260>
49. ONPE. La population des enfants suivis en protection de l'enfance au 31/12/2018 : les disparités départementales [Internet]. 2020. Disponible sur: https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/note_disparites_2018_dec20_b.pdf
50. Boyer-Vidal B, Tereno S. La notion de caregiver dans le cadre de placements d'adolescents en Maison d'enfants à caractère social (mecs). *Enfances & Psy*. 2015;N° 66(2):88-98.
51. Testa D. RAPPORT D'ACTIVITE MECS Samuel Vincent. 2014 p. 42.
52. Delahaye I. Une chienne d'idée ! *Les Cahiers Dynamiques*. 2019;N° 74(1):127-34.
53. Levinson BM. Pets and personality development. *Psychological Reports*. 1978;43(3):1031-8.
54. Montagner H. L'enfant et les animaux familiaux. *Enfances & Psy*. 2007;35(2):15-34.
55. Marseille P. La médiation animale : un support de création thérapeutique. *VST - Vie sociale et traitements*. 2017;N° 136(4):5-10.
56. Berthier-Duboz F. Contribution au développement d'un programme de médiation animale à destination des enfants et analyse de ses particularités et de son intérêt [Thèse d'exercice en médecine vétérinaire]. [VetAgro-Sup Lyon]: Claude Bernard Lyon 1; 2019.
57. Bachelard M-V. Etude des interactions enfant-chien au cours d'une expérience de médiation animale [Thèse d'exercice en médecine vétérinaire]. [VetAgro-Sup Lyon]: Claude Bernard Lyon 1; 2017.
58. Kubicek LF, Houezec-Jacquemain FL. L'évaluation des pratiques familiales de routine dans les trois premières années de la vie. *Devenir*. 2002;14(4):377-88.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les zoonoses cutanées et leurs caractéristiques, extrait de (36)

Maladie	Gravité	Diagnostic	Traitement du chien	Traitement de l'humain	Type de transmission par le chien
Gale sarcoptique	Faible	Clinique + raclage chez le chien	3 fois sélamectine à 15 jours d'intervalle ou 2 fois moxidectine à 4 semaines d'intervalle	Non-nécessaire	Contact cutané assez étroit
Cheyletiellose	Faible	Clinique + raclage chez le chien	Fipronil, sélamectine ou moxidectine	Non-nécessaire	Voie cutanée, directe ou indirecte
Pulicose	Faible	Observation de puces ou de crottes	Antiparasitaire externe (intervalle selon l'AMM)	Non-nécessaire	Indirecte (présence dans l'environnement)
Dermatophytose	Faible	Clinique + trichogramme chez le chien	Antifongique topique +/- systémique	Antifongique topique +/- systémique	Voie cutanée, directe ou indirecte

Maladie	Gravité	Diagnostic	Traitement du chien	Traitement de l'humain	Type de transmission par le chien
Toxocarose	Potentiellement sévère	Coproscopie	Endectocides, benzimidazoles, pyrantel, pipérazine, etc. 1 fois/mois	Symptomatique anti-allergique, et à base d'imidazolés ou de dérivés de la pipérazine	Voie féco-orale, indirecte +/- directe
Ankylostomose	Potentiellement sévère	Coproscopie	Endectocides, benzimidazoles, pyrantel 1 fois/mois	Albendazole ou ivermectine	Voie transcutanée à partir de fèces, directe ou indirecte
Giardiose	Légère	Coproscopie	Fenbendazole 50mg/kg/j BID 3-5 jours	A base d'imidazolés	Voie féco-orale, indirecte +/- directe
Taeniasis	Légère	Coproscopie (peu sensible)	Praziquantel 1 fois/mois	Praziquantel	Voie orale, indirecte rare (ingestion de puce)
Cryptosporidiose	Modérée	Coproscopie + coloration de Ziehl-Neelsen ou recherche antigénique	Lactate d'halofuginone 100µg/kg SID 7 jours ou Sulfate de paromycine 150mg/kg BID 5 jours	Macrolides ou aminosides ou nitazoxanide	Voie féco-orale, indirecte +/- directe
Strongyloïdose	Potentiellement sévère	Coproscopie (peu sensible)	Ivermectine 0,5mg/kg PO pendant 1 semaine	Ivermectine ou albendazole	Voie féco-orale ou transcutanée, indirecte +/- cycle infectieux
Campylobactériose	Modérée, potentiellement sévère	Coproculture ou PCR	Généralement non-entrepris	Souvent non-nécessaire, ou symptomatique	Voie féco-orale, indirecte +/- directe
Salmonellose	Potentiellement sévère	Coproculture ou PCR	Généralement non-entrepris	Symptomatique +/- antibiotiques	Voie féco-orale, indirecte +/- directe
Diarrhée à <i>C. difficile</i>	Légère	Coproculture ELISA	Généralement non-entrepris	Antibiotiques si nécessaire	Voie féco-orale, indirecte +/- directe
Echinococcose	Sévère	Coproscopie	Praziquantel 5 mg/kg tous les mois	Principalement chirurgical	Voie féco-orale, indirecte +/- directe

Maladie	Gravité (humain)	Diagnostic	Traitement du chien	Traitement de l'humain	Type de transmission par le chien
Leishmaniose	Potentiellement mortelle	Tests immunologiques, PCR (sang)	Allopurinol 30mg/kg/j à vie, miltéfosine 2mg/kg 28j, Glucantime 100mg/kg 28j	Amphotéricine B	Injection vectorielle (phlébotome)
Leptospirose	Potentiellement mortelle	PCR, culture (sang/urines) ou sérologie	Pénicillines, doxycycline + symptomatique	Pénicillines, doxycycline + symptomatique	Pénétration cutanée d'urines contaminées, directe ou indirecte
Bordetellose	Souvent bénigne, parfois sévère	PCR ou culture (écouvillon nasal ou laryngé)	Doxycycline	Antibiotiques	Inhalation de bactéries présentes dans les sécrétions respiratoires, directe ou indirecte
Maladie de Lyme	Sévère	Clinique voire expérimental	Bêta-lactamines / Tétracyclines	Bêta-lactamines / Tétracyclines	Injection vectorielle (tique)
Fièvre boutonneuse	Modérée	Clinique voire expérimental	Non-réalisé	Tétracyclines	Injection vectorielle (tique)
Ehrlichiose Anaplasmoze	Potentiellement sévère	Clinique voire expérimental	Rare, tétracyclines	Tétracyclines	Injection vectorielle (tique)
Infections transmises par morsure (pasteurellose, etc.)	Potentiellement sévère	Clinique et par culture	Non-réalisé	Tétracyclines ou bêta-lactamines, antigénothérapie	Inoculation par morsure (portage dans la cavité buccale)
Tuberculose	Potentiellement mortelle	Culture et histologie	Déconseillé	Rifampicine	Inhalation de la bactérie dans des sécrétions respiratoires (voire inoculation)
Rage	Mortelle	Clinique et épidémiologique	Impossible et interdit	Aucun efficace une fois les symptômes déclarés (vaccination thérapeutique + globulines avant les symptômes)	Inoculation par morsure (excrétion salivaire)

ANNEXE 4 : Analyse de risque des différentes zoonoses pour l'humain en fonction de leur sévérité et de la probabilité de transmission par le chien extrait de (36)

		Probabilité de contamination <i>via</i> le chien			
		Négligeable	Faible	Modérée	Importante
Sévérité	Négligeable		Taeniasis		
	Faible		Diarrhée à <i>C. difficile</i>	Giardiose Gale Cheyletiellose	Dermatophytose
	Modérée		Cryptosporidiose	Bordetellose	
	Sévère	Leishmaniose Maladie de Lyme Fièvre boutonneuse Ehrlichiose Anaplasmose Tuberculose Rage	Echinococcose Strongyloïdose Salmonellose	Toxocarose Ankylostomose Leptospirose Campylobactériose	

CONVENTION

ENTRE

VetAgro Sup
1, avenue Bourgelat
F-69280 Marcy l'Etoile
Représenté par sa Directrice Générale : Emmanuelle Soubeyran

D'UNE PART ET

M.E .C.S « La Maison »
38 chemin des brosses
69260 Charbonnières Les Bains
Représentée par son Directeur Responsable : Havel Denis
Contact de l'établissement : 04.78.87.06.07 / 04.78.87.79.87

D'AUTRE PART

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article I : Objet

La présente convention a pour objet de définir le partenariat entre VetAgro Sup et la M.E.C.S. "La Maison" dans le cadre d'actions de médiation animale menées par VetAgro Sup. Dans ce contexte, VetAgro Sup conçoit, dirige et coordonne des opérations spécifiques qui consistent en des actions éducatives, ludiques et culturelles à destination d'enfants et d'adultes, centrées autour de l'animal, avec la contribution de ses étudiants. L'action proposée ici se déroule sur plusieurs séances sur le campus vétérinaire de VetAgro Sup à raison d'une séance par semaine. Des enfants de la M.E.C.S. « La Maison », encadrés par leurs accompagnateurs éducateurs, sont accueillis par les étudiants vétérinaires sur le campus de Marcy l'Etoile pour participer à des séances d'interaction (sous forme d'éducation et d'agility canine en particulier) avec les chiens des dits étudiants vétérinaires. Les étudiants ainsi que leurs chiens sont préalablement sélectionnés et encadrés par le Dr ESCRIOU. La sélection est réalisée sur des critères comportementaux d'aptitudes à l'activité en adéquation avec les connaissances éthologiques actuelles (chien familier de l'humain et intéressé par l'interaction avec l'humain, bon niveau d'éducation et de contrôle, joueur, non impulsif et non peureux) mais également d'absence de risque pour lui (chien non peureux et/ou anxieux) ainsi que sur des critères médicaux (bonne santé et correctement suivi en médecine préventive : vaccinations, prise en charge antiparasitaire).

Article II: Modalités d'exécution

La présente convention prendra effet à la date de sa signature par les deux parties et expirera à la fin de l'année scolaire 2019-2020 au plus tard le 30 juin 2020 et pourra être reconduite par avenant.

Un éducateur, a minima, de la M.E.C.S. « La Maison » sera présent à chacune des séances.

Article III : Engagement de VetAgro Sup

Au titre de sa participation, VetAgro Sup par l'intermédiaire du Dr ESCRIOU assurera la direction générale du projet. À cet égard, il prendra notamment en charge:

- La conception de l'orientation et du déroulement des séances sur le campus vétérinaire ;
- L'encadrement de ses étudiants vétérinaires qui seront les maitres d'œuvre de la séance.

Article IV : Engagement la MECS « La Maison »

Au titre de sa participation, la MECS « La Maison » s'engage à :

- Déléguer un éducateur pour chacune des séances
- Assurer le transport des enfants entre la MECS « La Maison » et le campus vétérinaire à l'aide de ses propres moyens ;
- Encadrer les enfants tout au long des séances.

Article V: Assurances

La MECS « La Maison » fournira une attestation d'assurance justifiant sa couverture en responsabilité civile professionnelle.

La MECS « La Maison » assure les enfants pour les dommages corporels qu'ils pourraient subir dans le cadre du transport et des activités pratiquées sur le campus vétérinaire.

VetAgro Sup déclare, en ce qui le concerne, être couvert par un contrat en responsabilité civile professionnelle au regard de conséquences des accidents qui surviendraient sur le campus vétérinaire.

Article VI : Juridiction compétente

En cas de litige, les parties conviennent de trouver un accord amiable avant d'engager une instance.

A défaut d'accord amiable, la présente convention peut être déférée auprès du Tribunal Administratif de Lyon (184 rue Duguesclin - 69003 Lyon)

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES ORIGINAUX

Fait à Marcy l'Etoile le

Pour VetAgro Sup

La Directrice Générale

Emmanuelle Soubeyran

Pour la MECS « La Maison »

Le Directeur

Havel Denis

ANNEXE 6 : Formulaire de demande d'autorisation parentale

Formulaire de demande d'autorisation à l'utilisation des photos et questionnaires

Votre enfant a participé sur les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020 à un projet chiens médiateurs, pendant toute la durée de ce projet, une étude sur l'interaction des chiens et des enfants a été effectuée par Charlotte Nebout, étudiante à l'école vétérinaire de Lyon encadrée par le Dr Escriou.

Lors de cette étude, des photos ont été prises, ces photos ne sont pas nominatives et montrent les enfants pendant leur activité. Lors de ces activités, des observations seront réalisées notamment autour des interactions des enfants avec les chiens, avec les intervenants et des enfants entre eux.

Toutes les données recueillies et tous les résultats obtenus dans cette étude resteront strictement confidentiels et ne seront publiés, le cas échéant, que sous le sceau strict de l'anonymat.

Madame, Monsieur

autorise(nt) l'étudiante Charlotte Nebout N'autorise(nt) pas l'étudiante Charlotte Nebout à utiliser dans le cadre de sa thèse des photos de mon enfant prises au cours de l'activité chiens médiateurs.

autorise(nt) l'étudiante Charlotte Nebout N'autorise(nt) pas l'étudiante Charlotte Nebout à utiliser dans le cadre de sa thèse les données récoltées au cours des activités concernant mon enfant

Fait à..... le

Signature des parents :

Questionnaire d'évaluation comportementale

Thèse chiens visiteurs

Ce questionnaire n'engage à rien. Il n'y a pas de mauvaises réponses ! Ce n'est pas parce que ton chien n'est pas parfait qu'il ne fera pas un bon chien visiteur !

1°) Nom et Prénom du propriétaire : 2°) Prénom du chien

Année d'étude et promo

Age :

Race du chien :

Adresse :

Taille et poids

Sexe (précisez si stérilisation)

Tel :

3°) Quelles sont tes motivations à suivre ce projet ?

4°) A quel âge as-tu adopté ton chien ? Quand ? Chez qui ? (Particulier, élevage, ...)

5°) Coche sur les lignes le point qui te semble le plus cohérent avec le caractère et tempérament de ton chien

Curieux/intrépide

Timide

Pas prédateur

Prédateur

Pas agressif

Agressif

Pas joueur

Joueur

Pas sociable

Sociable

6°) Quel est le comportement de ton chien ?

- Vis-à-vis de personnes inconnues
 - Ne vient jamais au contact
 - Peureux au début puis vient se faire caresser doucement
- Avec les autres chiens
 - S'entend très bien avec tous les chiens (mâles castrés/entiers, femelles, ..)
 - Grogne ou a peur/s'enfuit en présence d'autres chiens
 - Ça dépend du chien
- Pendant le jeu
 - Très joueur, infatigable et en redemande
 - Peu joueur, va par exemple préférer les promenades
 - Joue de temps en temps

7°) Comment qualifies-tu le niveau d'activité et d'impulsivité de votre chien ?

- Plutôt très actif et impulsif, il bouge tout le temps
- Actif mais peut rester calme pendant un moment si on lui demande
- Aime bien rester tranquille

8°) Ton chien a-t-il été en contact avec des enfants ? Si oui, comment qualifies-tu ses relations avec les enfants ?

9°) Education

- Quels sont les ordres que ton chien connaît et son niveau de maîtrise ?
 - Assis..... ; Niveau de maîtrise : très bien.....
 - Debout..... ; Niveau de maîtrise :
 - Rappel ; Niveau de maîtrise : Très bien dans un environnement calme, correcte dans un environnement plein de stimulations autres.....
- Connaît-il d'autres ordres, si oui lesquels ?
- Fait-il de l'agility ?
- A-t-il un talent particulier ?

10°) Combien de temps souhaiterais-tu consacrer au projet avec ton chien ? (1 fois par semaine, 1 fois par mois, ...)

11°) As-tu une remarque à nous faire ?

ANNEXE 8 : La fiche séance du 29 octobre 2019

SEANCE n°4

Date : 29/10/2019

Enfants présents :

Noms enfants	Présence
Léo	
Raphaël	x
Tiago	x
Mathis	x
Enzo	x
Thaïs	
Yanis	x
Rayan	
Pierre	x

Educateur présent : Ingrid et Marc

Chiens présents et propriétaires :

Nom du chien	Présence chien	Présence propriétaire
Naya	x	x
Mulan	x	x
Naïka (M)		
Naïka (C)	x	x
Robin	x	x
Ookaï	x	Encadrée par Sarah

Nessy	x	x
Ours		
Loki		
Ollie		

Lieu : Terrain de l'école puis salle 2

Thème : Travail d'obéissance et présentation d'un chien

Durant les 10 premières minutes les enfants ont joué avec les chiens avec des balles et des lances balles devant l'école, tous plutôt enthousiastes sauf Inès qui faisait sa seconde séance (sa première ayant eu lieu durant l'année scolaire 2018/2019 quand elle faisait partie du groupe des petits) et qui semble un peu impressionnée par tous ces chiens. Le choix d'un chien calme est important pour qu'elle puisse continuer les séances en gagnant en confiance.

Nous sommes ensuite rentrés en salle 2, les chiens tenus en laisse par les enfants, dans le calme, les enfants savent bien se repérer dans l'école maintenant.

Dans un premier temps, nous avons exposé un PowerPoint sur Mulan durant une dizaine de minutes : les enfants étaient très attentifs et ont posé des questions. Ceux qui étaient présents l'an dernier se rappelaient l'histoire de Mulan et ont même pu répondre aux questions des autres enfants : un échange riche s'est déroulé puisque les anciens expliquaient le comportement de Mulan et faisaient le parallèle avec son histoire : cette chienne est très calme et a un comportement très timide, elle a besoin de temps pour s'adapter aux enfants très actifs mais fini par s'y habituer et aller les voir pour jouer. Les enfants de tempérament calme, ou ceux s'efforçant d'être calmes ont donc des interactions plus riches avec Mulan lors des séances.

L'objectif des 20min de séance après la présentation était de revoir les bases du travail d'obéissance avec le chien comme à la séance n°2, étant donné que cette séance leur avait bien plu, mais avec un rationnement des croquettes. En effet, les enfants avaient tendance à jeter les croquettes par terre et en utiliser des quantités impressionnantes avec des chiens qui n'écoutaient pas du tout leurs demandes car ils étaient beaucoup trop excités. Nous avons donc distribué les croquettes au compte-goutte (et pas laissé en libre-service) et les enfants ont pris conscience qu'il fallait pouvoir laisser le chien se concentrer et que le fait de jeter des croquettes au sol n'aidait pas les chiens à rester focus sur les enfants. Les soucis rencontrés avec Mathis à la séance précédente n'ont pas eu lieu sur cette séance, en effet, il s'est montré plus attentif avec Naïka et Camille qui le guidait, et a gardé sa motivation. Ce chien semble lui convenir et il échange beaucoup avec Camille.

Lors de la séance n°2 certains enfants craignaient aussi de donner à la main les croquettes et avaient tendance à les jeter ou à crier lorsque le chien s'approchait, bien que les chiens présents n'attrapent pas la croquette trop fort, et qu'il leur était expliqué de bien donner la

croquette avec la main à plat. C'était le cas principalement de Enzo et Pierre. Sur cette seconde séance d'obéissance, ils ont tous fait preuve de plus d'autorité et de courage sur cet item : ils ont bien compris qu'il était nécessaire d'obtenir le calme du chien et de lui demander « doucement » au moment de lui donner la croquette, ils se sont donc retrouvés rassurés sur la distribution de récompense.

Une autre difficulté relevait également du ton utilisé et des répétitions des demandes. En effet, les enfants avaient tendance à demander au chien d'effectuer des actions sur un ton trop joueur ou, inversement, trop sévère et répétaient de nombreuses fois le mot. Ils étaient donc très frustrés puisque les chiens n'écoutaient pas toujours leurs demandes dans ces conditions. Sur cette seconde séance d'obéissance, ils ont fait preuve de retenue et de fermeté, sans être trop autoritaires pour autant : ils utilisaient une voix bienveillante à neutre, sans cris et proposaient l'action une ou deux fois de manière claire et audible pour le chien. Les enfants ont remarqué que ces consignes qui leur avaient été données initialement avaient du sens : éviter de se fatiguer auprès du chien, tout en restant constants et doux avec celui-ci. Ils ont tous très bien réussi l'exercice.

Pierre, qui avait tendance à beaucoup changer de chien et donc parfois « voler la vedette » aux autres enfants qui travaillaient avec leur chien habituel, a pu se concentrer surtout sur Ollie.

Sur les 10 dernières minutes, les enfants ont eu comme consigne de faire dormir le chien avec qui ils avaient travaillé l'obéissance. Les chiens et les enfants étaient tous calmes à la fin de la séance. Certains enfants, comme Yanis, réclamaient des croquettes pour coucher le chien et le maintenir couché, sur cette séance, tous ont compris que la récompense alimentaire n'était pas une bonne solution pour calmer le chien dont ils devaient s'occuper, ou celui des camarades puisque la sortie des récompenses excitait le groupe entier de chiens. Ils ont tous rejoint le minibus après un lavage des mains rigoureux.

Au bilan, cette séance a plu davantage aux enfants depuis qu'ils ont compris l'utilité des consignes que nous avons données initialement. Ils se sont très bien débrouillés, malgré la difficulté pour Yanis de gérer la restriction en croquettes (il avait très souvent tendance à vouloir prendre la plus grosse poignée et n'en laisser aucune pour les autres enfants), il a su faire preuve de self-control et a réussi les exercices sans problème.

DEVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE SEANCES DE MEDIATION ANIMALE A DESTINATION D'ENFANTS PLACES

Auteur

NEBOUT Charlotte

Résumé

L'intérêt de la médiation animale n'est plus à démontrer. De nombreuses études soulignent l'intérêt de l'animal dans la relation avec le thérapeute et les professionnels de l'éducation mais aussi dans le bien-être des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale ou psychologique.

Nous avons poursuivi un projet de médiation animale débuté sur l'année scolaire 2017-2018 en partenariat avec la Maison d'Enfants à Caractère Social de Charbonnières-les-Bains. Des séances ont été réalisées entre janvier 2019 et mars 2020 avec des enfants placés et en difficulté sociale et des chiens d'étudiants vétérinaires sur le campus de l'école vétérinaire de Lyon, à Marcy l'Etoile.

Dans le but d'assurer la pérennité de l'activité au sein de l'école et d'améliorer les séances, nous avons proposé une diversité de thèmes pour ces dernières et tenté de les standardiser en élaborant un programme et des fiches séances avec des déroulés « types » remplissant des objectifs pédagogiques, ludiques et de stimulation des capacités motrices. Nous avons évalué qualitativement le plaisir qu'éprouvaient les enfants à participer aux activités.

Au cours des séances, les enfants étaient motivés et présentaient un engouement et une curiosité particuliers lors de ces rencontres hebdomadaires, et il serait intéressant de valider le développement des capacités cognitives des enfants ainsi que l'amélioration de leur bien-être.

Néanmoins, la standardisation des séances n'est pas parfaitement réalisable, puisque chaque séance est unique en raison des tempéraments individuels des chiens et des enfants et c'est ce qui fait l'originalité et l'authenticité de cette activité.

Mots-clés

Zoothérapie, Chien, Enfants placés, Planification

Jury

Président du jury : Pr **FOURNERET Pierre**

Directeur de thèse : Dr **ESCRIOU Catherine**

Assesseur : Pr **REMY Denise**